



HAL
open science

Les Pontvianne : trajectoires d'une famille yssingelaise (XVIe-XXIe siècles)

Charlotte Oudin-Pontvianne

► **To cite this version:**

Charlotte Oudin-Pontvianne. Les Pontvianne : trajectoires d'une famille yssingelaise (XVIe-XXIe siècles). Histoire. 2019. dumas-02300732

HAL Id: dumas-02300732

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02300732>

Submitted on 29 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Les Pontvianne : trajectoires d'une famille yssingelaise (XVI^e – XXI^e siècles)

D.U. Généalogie & Histoire des Familles

Promotion à distance 2018-2019 – Sophia BRAHE

Charlotte OUDIN-PONTVIANNE

Sous la direction de M. Stéphane COSSON

Je soussignée Charlotte OUDIN-PONTVIANNE, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

CONSIGNES

Recherche

L'exercice du présent mémoire consiste à choisir un couple s'étant marié au cœur du XIXe siècle, entre 1833 et 1842. Ces individus peuvent être issus de recherches menées au préalable, ou bien de parfaits inconnus. Si le couple s'est marié hors période, le choix devra en être justifié.

A partir de ce couple principal, il convient de présenter leurs enfants, leurs fratries et leurs parents respectifs.

Puis parmi la descendance du couple, on choisit un individu, que l'on présente de la même manière (enfants, conjoint, parents et fratrie du conjoint). Le même exercice sera répété à chaque génération, en descendant le plus bas possible, dans la limite de la loi sur les archives. Si des contemporains sont cités dans le mémoire, ou identifiés sur des photographies, une autorisation écrite de leur part est requise.

Ensuite, l'exercice consiste à reproduire la même présentation pour les générations ascendantes : présentation des parents du couple principal et des fratries respectives. Une branche sera ainsi remontée le plus haut possible.

Par ailleurs, l'environnement du couple principal sera approché grâce à un historique de leur commune ou de leur paroisse, plus particulièrement la période XVIe-XXIe siècles. Le lieu de vie le plus pertinent sera choisi, s'il en existe plusieurs.

Afin d'enrichir la présentation des individus, un document de chaque type est – à minima – recherché (pour l'ensemble du mémoire) : archives religieuses (BMS), état civil (NMD), cadastre, recensement, archives des notaires, armée (états signalétiques par exemple), hypothèques et succession. En fonction de la recherche, d'autres documents peuvent venir en complément (justice, liste électorale, décorations, ...).

Les documents marquants sont insérés et transcrits, en respectant l'orthographe et en développant les abréviations ; au besoin, en les traduisant en français s'ils sont écrits dans une autre langue. Tous les documents cités sont munis de leur cote.

Que ce soit au fil des pages ou dans une partie spécifique, la méthodologie est présentée : trajectoires de recherche, blocages rencontrés, déblocages éventuels, accès et obtention des documents.

Les étudiants peuvent travailler ensemble sur un même point de leur recherche, mais cela doit être signalé par une note en bas de page insérée dans les différents mémoires.

Restitution

Le mémoire doit être rendu sous la forme d'un exemplaire relié, au format A4 et en orientation « portrait » (deux exemplaires si la recherche comprend des contemporains, le deuxième exemplaire ayant impérativement les contemporains anonymisés) ainsi que d'un exemplaire numérique au format PDF. L'arbre généalogique (format Gedcom ou papier) est joint.

La taille du mémoire est de 100 pages maximum (avec une marge acceptable de 10% au-delà), hors annexes, page de garde et de remerciement. Les règles concernant la mise en forme, l'écriture, les citations et références, ainsi que la bibliographie sont respectées.

Non obligatoires, destinées avant tout à faciliter la compréhension du travail de recherche, les annexes doivent être sélectionnées à dessein, et limitées en nombre.

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée et encouragée dans le cadre de ce travail de recherche, et particulièrement M. Stéphane Cosson, qui n'a jamais laissé l'une de mes questions en suspens, et a toujours accueilli mes hésitations avec bienveillance. Chacun de ses éclairages a été synonyme d'avancée.

Un grand merci également à mes camarades de la promotion Sophia Brahe, dont la richesse des échanges a ponctué cette année de formation. Sans leur aide, il aurait été difficile pour moi de rester dans la course ; j'ai une pensée affectueuse pour Maxime, Coralie, Nicolas, Laura, Marie et Anouk.

Les professionnels rencontrés dans les divers sites de conservation des archives (Archives départementales de la Haute-Loire, Mairie d'Yssingaux, Archives diocésaines du Puy en Velay, Archives de la Ville de Paris) ont ma profonde reconnaissance, pour leur aide et les facilités accordées dans l'avancement de ma recherche. Sans leur travail de précision au quotidien, la passion pour la recherche historique et la généalogie se présenterait, peut-être, sous des traits moins favorables. Il me paraît important de souligner cette chance que nous avons d'avoir accès à ces documents.

La gentillesse de Jeannette Pontvianne ne peut être oubliée : en possession de nombreuses archives familiales – papiers et photographies – Jeannette Pontvianne m'a également confié ses souvenirs, avec humour, émotion, et surtout une grande sincérité.

Enfin, je remercie mes proches, notamment Suzanne Oudin et Jacqueline Pontvianne, qui m'ont permis de consacrer de précieuses heures à ce travail, Ophélie Martin, pour son écoute et ses encouragements, et surtout mon mari Pierre, pour son soutien inconditionnel dans cette formidable aventure.

Ma dernière pensée va à ma petite Lorelei, sosa n°1 de la branche étudiée, née en cours d'année universitaire, le 11 novembre 2018 (pour l'anecdote, pendant un travail dirigé d'héraldique). De ses premières semaines de vie jusqu'à aujourd'hui, elle aura connu une maman partiellement absorbée par sa formation et sa recherche. Pour avoir assisté à certains cours dans mes bras, et pour avoir fait preuve – avec les moyens qui étaient les siens - de patience et de compréhension, merci.

A la mémoire de Vitalis, dont nous avons eu la surprise de retrouver le prénom à l'autre extrémité (connue) de l'arbre, à la charnière des XVIe et XVIIe siècles...

TABLE DES MATIERES

Consignes.....	3
Recherche.....	3
Restitution.....	3
Remerciements.....	4
Introduction : le choix du sujet.....	9
Chapitre 1 Les premiers jalons méthodologiques.....	10
Etat civil et archives religieuses (NMD / BMS).....	10
Archives notariales, Contrôle des actes et Enregistrement.....	11
Recensements.....	11
Cadaastre.....	11
Armée.....	11
Hypothèques.....	12
Succession.....	12
Les informations relatives aux contemporains.....	12
Chapitre 2 Yssingeaux, une petite ville au cœur du Velay.....	13
Aux origines de la ville.....	13
Un essor important dès la fin du Moyen-Âge.....	13
Démographie.....	14
Un espace tampon entre Réformés et Ligueurs.....	15
Quelques éléments sur le cadre de vie à l'époque moderne.....	15
L' « amphizone yssingelaise ».....	16
Chapitre 3 Générations 1 à 8 : ascendants et collatéraux de Félix Pontvianne.....	17
Génération n°1 : Vital Pontviane.....	17
1. Transcription de l'acte de baptême de Gabriel : la mention du grand-père.....	17
2. Enfants connus.....	18
3. Activité professionnelle et lieux habités.....	19
4. Décès.....	19
Génération n°2 : Marcelin Pontviane et Magdalène Sarde.....	20
1. Les familles de ses épouses, Magdalène Sarde et Catherine Delaigue.....	20
2. Mariages.....	20
3. Enfants.....	20
4. Activités professionnelles.....	20
5. Lieux habités.....	21
6. Décès.....	21
Génération n°3 : Vital Pontviane et Gabrielle Vocanson.....	22
1. La famille de Gabrielle Vocanson.....	22
2. Mariage.....	22
3. Enfants du couple.....	22
4. Activités professionnelles.....	23
5. Lieux habités.....	23
6. Décès.....	23
Génération n°4 : Tanequin Pontvianne et Claua Abrial.....	24
1. Le premier mariage de Tanequin Pontvianne, avec Françoise Jousserand.....	24
2. La famille de Claua Abrial.....	24
3. Mariage.....	25
4. Enfants du couple.....	26
5. Activités professionnelles.....	26
6. Les lieux habités.....	26
7. Le second mariage de Claua Abrial.....	27
8. Décès.....	27
Génération n°5 : Jean Pontviane et Anne Marie Mathias.....	28
1. La famille d'Anne Marie Mathias.....	28

2. Mariage.....	28
3. Enfants du couple	29
4. Activités professionnelles	30
5. Les lieux habités.....	30
6. Décès et succession	31
Génération n°6 : Martin Pontvianne et Madeleine Boncompain.....	32
1. La famille de Madeleine Boncompain.....	32
2. Mariage.....	32
3. Enfants du couple	33
4. Activités professionnelles	33
5. Les lieux habités.....	34
6. Le premier propriétaire de la lignée	35
7. Décès et succession	36
Génération n°7 : Jean Pontvianne et Jeanne-Marie Metail	37
1. La famille de Jeanne Marie Metail	37
2. Mariage.....	38
3. Enfants du couple	38
4. Activités professionnelles	39
5. Les lieux habités.....	39
6. Jean Pontvianne : prêteur, tutelle, acquéreur.	40
7. Décès et succession	41
Génération n°8 : Pierre-Martin Pontvianne et Marianne Chevalier	42
1. La famille de Marianne Chevalier	42
2. Mariage.....	42
3. Enfants.....	43
4. Activités professionnelles	44
5. Les lieux habités.....	44
6. Evènements marquants.....	45
7. Décès et succession	45
Chapitre 4 Génération 9 : Félix Pontvianne et Marguerite Ouilhon : le couple pivot	46
1. La famille de Marguerite Ouilhon	46
2. Mariage.....	47
3. Enfants du couple	48
4. Activités professionnelles	48
5. Les lieux habités.....	49
6. L'armée : Félix tire un bon numéro.....	51
7. Etude des transcriptions hypothécaires	51
8. Etude cadastrale	51
9. Décès et succession	56
Chapitre 5 Générations 10 à 15 : une branche descendante agnatique.....	58
Génération n°10 : Pierre Pontvianne et Augustine Court.....	58
1. La famille d'Augustine Court.....	58
2. Mariage.....	59
3. Enfants du couple	59
4. Activités professionnelles	60
5. Les lieux habités.....	63
6. Evènements marquants.....	64
7. Décès et succession	65
Génération n°11 : Louis Pontvianne et Alexandrine Jouve	68
1. La famille d'Alexandrine Jouve.....	68
2. Mariage.....	69
3. Enfants du couple	69
4. Activités professionnelles	70
5. Les lieux habités.....	71

6. Evènements marquants	73
7. Décès et succession	75
Génération n°12 : Pierre Pontvianne et Maria Boncompain	77
1. La famille de Maria Boncompain	77
2. Mariage.....	78
3. Enfants.....	79
4. Activités professionnelles	79
5. Les lieux habités.....	80
6. Evènements marquants.....	81
7. Décès et succession	83
Génération n°13 : Louis Pontvianne et Jacqueline Vial.....	84
1. La famille de Jacqueline Vial	84
2. Mariage.....	84
3. Enfants.....	85
4. Activités professionnelles	85
5. Les lieux habités.....	85
6. Quelques éléments du parcours de Louis Pontvianne.....	87
7. Décès de Louis Pontvianne	87
Génération n°14 : Pierre Pontvianne et Charlotte Oudin	88
1. La famille de Charlotte Oudin	88
2. Mariage.....	88
3. Enfants.....	89
4. Activités professionnelles	89
5. Les lieux habités.....	89
CONCLUSION	91
BIBLIOGRAPHIE	93
Usuels	93
Généalogie et histoire des familles.....	93
Histoire	94
6. Histoire générale de la France, XVIe-XXe siècles.....	94
7. Histoire sociale de la France, XIVe-XXe siècles.....	94
8. Histoire culturelle de la France, XXIe-XXe siècles.....	95
9. Ouvrages et articles spécialisés	95
Le département de la Haute-Loire.....	96
10. Généralités et monographies	96
11. Histoire des religions	96
12. Yssingaux.....	96
Sites internet	97

Annexe n°1 : Carte mentale « Recherches en généalogie et histoire des familles »

Annexe n°2 - paroisse d'Yssingaux : tableau récapitulatif des registres BMS conservés par période.

Annexe n°3 : La famille Pontvianne en bref

- Anthroponymie
- En chiffres
- Alphabétisation

INTRODUCTION : LE CHOIX DU SUJET

En septembre 2018, lorsque le cadre méthodologique du mémoire est posé, je parviens à me positionner très vite. Ce travail étant, avant tout, un exercice, il me semble plus judicieux de partir d'une page blanche. De ce fait, c'est mon ascendance, sur laquelle j'ai déjà travaillé.

Cependant, j'aimerais réaliser quelque chose qui puisse être utile à l'enfant que je porte alors... Son futur nom de famille guide mon choix final : la famille Pontvianne, branche paternelle de mon mari Pierre.

La mémoire familiale ne va pas au-delà d'un certain Pierre Pontvianne, arrière arrière grand-père de mon mari, tristement connu pour être décédé de mort violente sur le chantier de la gendarmerie d'Yssingaux, en 1902. De là, j'espère pouvoir trouver un couple marié entre 1833 et 1842. La première étape consiste alors à découvrir qui sont les parents de Pierre Pontvianne. Rapidement, je fais la connaissance de Felix Pontvianne, son père et Marguerite Ouilhon, sa mère. Ils se sont mariés en 1845... donc légèrement hors période. Faire un travail à partir du patronyme Pontvianne m'intéresse vraiment, d'autant que ma fille à naître en sera l'unique porteuse issue de cette lignée, et que j'aimerais lui expliquer plus tard d'où il lui vient. Je m'en explique auprès de Stéphane Cosson, qui dirige ce travail et valide ce choix. Félix et Marguerite forme dès lors le couple pivot.

La problématique de cette recherche est la suivante : en fonction de l'état de conservation des sources, quelles données seront accessibles afin de répondre aux consignes du présent travail ? Quelles sont les trajectoires des Pontvianne et consorts ? Jusqu'à quelle époque sera-t-il possible de remonter la branche ? Comment faire face aux éventuels blocages ?

Le premier chapitre reviendra sur la méthodologie déployée. Ensuite, une deuxième partie permettra de situer le cadre de vie d'une grande partie des personnes présentées dans ce mémoire, à travers la présentation d'Yssingaux, petite bourgade vellave, plus tard sous-préfecture de la Haute-Loire. Dans un troisième temps, les huit premières générations de la lignée étudiée seront présentées. Le quatrième chapitre insistera davantage sur le couple pivot, Félix Pontvianne et Marguerite Ouilhon, neuvième génération. Enfin, la dernière partie de l'étude abordera les générations 10 à 15, pour arriver jusqu'au temps présent.

Chapitre 1 LES PREMIERS JALONS METHODOLOGIQUES

Avant de commencer ma recherche, ne sachant pas encore où est-ce qu'elle pouvait m'emmener, j'ai souhaité réaliser une carte mentale rassemblant les principales directions d'un travail sur l'histoire des familles, parce que c'est un format qui m'aide à conceptualiser. Ce travail reste en construction, j'en livre une version à l'instant T en annexe, que je compte continuer à enrichir à l'avenir¹.

Etat civil et archives religieuses (NMD / BMS).

La première étape de mon travail consiste à établir, de manière précise, l'arbre de descendance jusqu'à mon mari. Passer la barrière des 75 ans ne pose pas de problème particulier : la famille joue bien le jeu et me met à disposition toutes ses archives, livrets de famille notamment. Au-delà, les Archives départementales de la Haute-Loire offrent à la consultation les actes de naissance, les actes de décès et les mariages dans la limite de la loi de communicabilité (1943). Pour les actes de décès plus tardifs, n'étant pas soumis aux mêmes contraintes, je me suis adressée aux archives municipales.

Ce travail réalisé, j'ai remonté la branche de père en fils, en y joignant les familles des épouses. Jusqu'à la Révolution, aucune difficulté majeure : les tables décennales sont complètes, les registres d'état civil sont relativement bien conservés, que ce soit aux Archives départementales de la Haute-Loire ou aux archives municipales, pour certains. La même règle a été appliquée à chaque génération : trouver les mariages, en récolter toutes les informations, et de là, mener les recherches en jonglant avec les tables décennales.

Les quelques points de blocage rencontrés concernent la non-déclaration de certains enfants à l'état civil, dans la première moitié du XIXe siècle. Parfois, un acte émanant de la justice de paix, ajouté au registre, vient compenser ce manque, mais je ne les ai pas tous retrouvés à ce jour. Les archives diocésaines du Puy auraient pu m'être d'une grande aide si elles n'avaient pas plusieurs fois brûlé... Aujourd'hui, les seuls registres de catholicité post-concordat consultables pour Yssingeaux remontent à la fin du XIXe siècle, à une époque où l'état civil n'est plus lacunaire. C'est pourquoi, connaissant déjà ce lieu pour y avoir mené des recherches, je n'ai pas sollicité les archives diocésaines dans le cadre de cette étude.

Pour ce qui est de l'Ancien Régime et des archives religieuses, la situation est bien différente. Aucune table annuelle ou décennale ne venant simplifier le travail, c'est un dépouillement systématique qui est préconisé. A partir de ce dernier, il est possible de reconstituer les familles. Ce travail a été réalisé pour tous les registres disponibles sur la commune d'Yssingeaux, et de manière plus sporadique sur les communes dont sont originaires certaines épouses ou autres conjoints, en calculant les périodes de fécondité probable avec une fourchette large.

Les nombreuses lacunes dans la conservation des documents n'ont pas facilité le travail. Si les actes de baptêmes sont relativement accessibles, on ne peut pas en dire autant des mariages et des sépultures². Les actes notariés aident parfois à combler des manques, mais le même problème de conservation se rencontre pour les XVIe et XVIIe siècles. Comme il existe des compoix³ et des rôles de taille⁴ pour les divers mandements correspondant aux limites de la paroisse, un dépouillement a également été réalisé, mais malheureusement sans pouvoir en extraire des informations en termes de filiation concernant les Pontvianne ou les familles de leurs épouses.

¹ Carte mentale consultable en ligne : <https://www.mapsofmind.com/publicmaps/20e529e2db80ea1defe7adca3d0b00be> ; page consultée le 15/07/2019 ; cf. également Annexe n°1 : Carte mentale « Recherches en généalogie et histoire des familles »

² Cf. Annexe n°2 - paroisse d'Yssingeaux : tableau récapitulatif des registres BMS conservés par période.

³ Compoix : AD43 - Vérification de l'estime de 1523 pour la ville d'Yssingeaux (1643) - 1 C 990 ; AD43 - Allivrettes d'Yssingeaux ville - 1 C 993 (XVIIe siècle) ; AD43 - Vourze de Chambilhac - 1 C 984 (1642) ; AD43 - Seveyrac - 1 C 949 (1613-1617 - copie du XVIIe siècle avec répertoire) ; AD43 - Versilhac - 1 C 076 (1603 - copie du XVIIe siècle avec répertoire) ; AD43 - Vertamise - 1 C 981 (1503).

⁴ Rôles de taille : AD43 - Yssingeaux ville - 1 C 1011 (1702-1767) ; AD43 - Seveyrac le chapitre - 1 C 1010 (1749) ; AD43 - Le Masboyer - 1 C 1001 (1749).

Le XVIII^e siècle est à traiter différemment car plusieurs facteurs concourent à aider le travail de recherche, à savoir la meilleure conservation des archives notariales et la mise en place du contrôle des actes, avec l'apparition des tables thématiques vers 1770 (contrats de mariage, testaments, des acquéreurs, etc.).

Archives notariales, Contrôle des actes et Enregistrement

Dans la mesure du possible, pour chaque individu de la lignée principale (hommes et femmes), j'ai tâché de retrouver à minima le contrat de mariage et le testament. Rapidement, une évidence : sous l'Ancien régime, aucune femme ne dicte de testament, leurs successions se fondent dans celles de leurs maris (cela est parfois clairement explicité dans le testament de ce dernier). Au cours du XIX^e siècle, on en retrouvera un seul, celui de Marianne Chevalier.

En l'absence de table thématique (avant 1770), il m'a fallu aller rechercher - en fonction des dates probables - les actes clés de la vie des individus, chez les différents notaires de la localité, avec parfois d'heureuses découvertes, et parfois des heures passées sans pouvoir n'en retirer aucune substance. Avec l'apparition des tables du Contrôle des actes puis de l'Enregistrement (contrat de mariage, testament donation etc.), et via leur dépouillement systématique, le travail de recherche est plus aisé. L'indexation permet la plupart du temps d'aller chercher l'acte directement chez le notaire en question. Si l'acte n'est pas accessible, son résumé dans l'Enregistrement comble une lacune.

Recensements

Au sujet des recensements, j'ai souhaité rechercher - bien entendu - les divers foyers de la branche principale, mais également ceux des épouses. Pour ma part, cela ne m'a pas débloqué sur certaines situations, mais j'ai tout de même pu apprendre quelques éléments de la vie quotidienne : un ouvrier hébergé chez son patron, une mère vivant ses dernières décennies chez son fils, ... Et surtout, cela permet d'affiner la connaissance des éventuels déménagements, complétant les déclarations faites sur les actes d'état civil.

Une exception doit tout de même être faite pour un personnage, sœur de l'épouse du couple principal : Philomène Ouilhon, qui apparaît sur le recensement de 1846, puis celui de 1851, avec une naissance calculée entre 1839 et 1840. En dehors de ces deux documents, aucune trace de cet enfant dans les actes de naissance et de décès (tous les actes de naissance et de décès de filles portant ce patronyme dans ses diverses orthographes ont été recherchés, ainsi que dans les communes aux alentours, sans succès). Sans ces recensements, je n'aurais jamais connu son existence.

Cadastré

Faute de temps, il ne m'était pas possible de réaliser une étude cadastrale pour chaque individu de la lignée principale aux XIX^e et XX^e siècle. De ce fait, mon analyse se focalise sur Félix Pontvianne.

Armée

La recherche documentaire a été entamée au moment des guerres napoléoniennes, sans toutefois retrouver d'individu engagé dans les ascendants de Félix Pontvianne⁵.

⁵ Son père, Pierre-Martin Pontvianne, né en 1775, aurait eu l'âge requis pour s'engager, mais a priori, cela n'a pas été le cas. Une recherche a été menée dans le tableau général des conscrits, et les tableaux complémentaires, côtes : AD43 - 1 R 110, 1 R 111, 1 R 112, 1 R 113.

Pour Félix Pontvianne, né en 1822, une recherche a été réalisée dans la liste cantonale de tirage au sort des conscrits (AD43 – 1 R 331), complétée par la liste départementale du contingent pour la classe 1842 (AD43 – 1 R 415). Cette recherche a permis de découvrir l'existence de son frère Auguste ou Augustin, dont les actes de naissance et de décès n'ont jamais pu être retrouvés⁶.

Pour Pierre Pontvianne, né en 1854 – classe 1874, et ses descendants, la recherche s'oriente vers les registres matricules. Pour Louis Pontvianne (classe 1901) et Pierre (classe 1931), on possède des états signalétiques.

Enfin, pour Louis Pontvianne, né en 1947, c'est par un heureux hasard que j'ai pu avoir accès à une lettre d'affectation, conservée dans les archives familiales, venant compléter le récit des contemporains au sujet de son service militaire.

Hypothèques

Concernant les recherches dans les transcriptions et les inscriptions hypothécaires, au départ, j'avais dans l'idée d'étudier les cases de tous les couples de la lignée. Pour ce faire, j'ai d'abord récolté les informations contenues dans les tables alphabétiques, renvoyant vers les répertoires et les registres des formalités. Puis, devant l'ampleur de la tâche et sur les conseils de M. Stéphane Cosson, j'ai opté pour un focus sur deux personnages, qui n'ont pas été choisis au hasard. Les transcriptions hypothécaires de Félix Pontvianne ont été étudiées car elles complètent l'étude cadastrale. Ensuite, j'ai eu envie de m'intéresser aux inscriptions de Pierre Pontvianne son fils, car ce personnage est entouré d'une part de mystère, dont il sera fait état plus loin. Les cases des autres individus n'ont néanmoins pas été analysées pour rien : il est possible d'en tirer des informations par recoupement avec celles contenues dans les déclarations de successions.

Succession

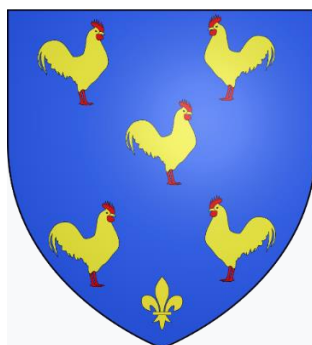
Enfin, à partir du dépouillement des tables des successions et absences, les successions de tous les couples de la lignée, ainsi que celles des parents des épouses, ont été recherchées. Mais tous les individus n'ont pas de déclaration de succession, et notamment les femmes.

Les informations relatives aux contemporains

Dans les dernières générations, l'arbre constitué comporte de nombreux contemporains. Par souhait de discrétion, tous les collatéraux sont anonymés à partir de 1980. Dans un même souci, l'analyse des actes notariés, des hypothèques et des successions s'arrête au milieu des années 1950.

⁶ Comme pour Philomène Ouillon, tous les actes de naissance et de décès de garçons portant ce patronyme dans ses diverses orthographes ont été recherchés.

Chapitre 2 YSSINGEAUX, UNE PETITE VILLE AU CŒUR DU VELAY ⁷



Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Blason_Yssingaux.svg ; page consultée le 25 /07/2019

D'azur aux cinq coqs d'or crêtés, barbés et membrés de gueules, ordonnés 2,1 et 2, les deux en chef et les deux en pointe affrontés, soutenus d'une fleur de lys aussi d'or

Yssingaux est une ville du département de la Haute-Loire (région Auvergne Rhône-Alpes), dans l'ancienne province du Velay, au sud du Massif Central. Son nom occitan, *Sinjaus*⁸, signifierait « cinq coqs », et serait à relier directement avec son blason, bien qu'il soit communément admis que le nom de la ville précède le blason.

La superficie de la commune d'Yssingaux est l'une des plus importantes de l'Hexagone : 8.057 hectares, quasiment la surface du sol parisien intra-muros⁹.

Région de moyenne montagne, l'Yssingelais se caractérise par un relief escarpé, où les hauts plateaux, ponctués de petits « succs »¹⁰, dominent les vallées.

Aux origines de la ville

Il est établi que des populations se sont fixées sur le territoire d'Yssingaux dès la période gallo-romaine, et peut-être avant. Mais, à l'époque, le cœur du village est situé au sommet de la colline Saint-Roch. Cette position dominante est stratégique : c'est un poste d'observation sur les vallées alentours, et notamment la voie de communication reliant la vallée de la Loire et la vallée du Rhône.

De ce premier village, il ne reste que des témoins archéologiques. Les habitations existantes sur cette portion du territoire communal datent du XXe siècle.

En 985, le cartulaire de Chamalières mentionne déjà la paroisse d'Issingaud.

La ville médiévale se développe ensuite au pied de cette montagne Saint-Roch, en lien avec la fondation d'un prieuré bénédictin par les moines d'Ainay, au XIe siècle.

Au XIIIe siècle, l'essor de la cité vient avec la construction d'un château par l'évêque du Puy, Bernard de Montaigut. En 1234, ce dernier achète un domaine agricole autour du prieuré. Il en fait une étape sur la route allant du Puy à Monistrol, car Monistrol devient sa résidence d'été.

Un essor important dès la fin du Moyen-Âge

Cette résidence épiscopale joue un rôle moteur dans le développement de la ville aux XIIIe et XIVe siècles. De nouvelles catégories sociales font leur apparition en ses murs : aux côtés des religieux et des cultivateurs, on compte désormais des artisans maîtres des métiers (la ville est, entre autres, réputée pour ses tanneries), des « bourgeois », marchands et hommes de lois. Yssingaux devient une place de marché.

⁷ Ce chapitre a été écrit grâce à la lecture des ouvrages référencés dans la bibliographie dans la partie « Le département de la Haute-Loire »

⁸ Joannès DUFAU, *Dictionnaire Français - Nord-Occitan Nord du Vivarais et du Velay*, Saint-Julien-Molin-Molette, Jean-Pierre Huguet, 1998, 335 p., p. 20

⁹ Georges LEZOTRE, *Yssingaux d'hier et d'aujourd'hui*, Le Cheylard, éd. Dolmaison, 2000, 139 p., p. 10

¹⁰ Un suc est une petite montagne en forme de dôme, issue de l'activité volcanique.

La ville est alors ceinturée de remparts et flanquée de tours. Dans les fossés, les habitants cultivent des jardins.

Au XV^e siècle, l'évêque Jean de Bourbon améliore la résidence primitive en faisant construire une maison forte (actuel hôtel de Ville).

A partir du XVI^e siècle, Yssingaux dispose de sa propre administration, avec l'élection de consuls, que l'on appelle d'abord « syndics ». Après Le Puy, c'est la première ville du Velay à en disposer.

Au début du XVI^e siècle, Yssingaux n'est encore qu'un gros bourg, étayé par trois faubourgs à chaque porte de la ville, et entouré de nombreux hameaux. A la veille de 1789, on peut parler d'une véritable petite ville, encore cerclée de remparts et d'une dernière tour debout (tous sont rasés en 1794). Les faubourgs, de plus en plus peuplés, disposent d'artisans, de commerces, à l'instar de la ville close. L'urbanisation rampante fait disparaître les fossés et leurs jardins.

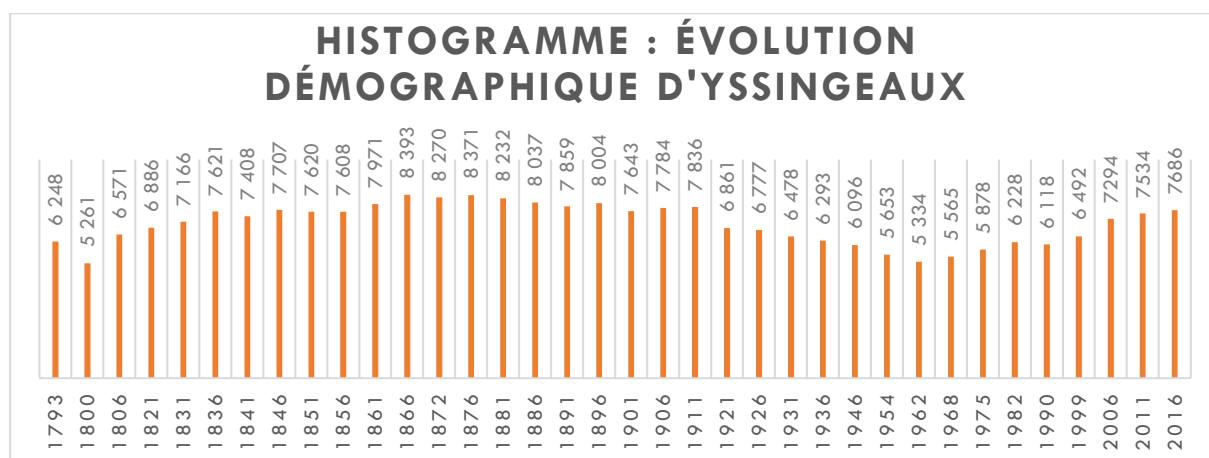
Au XIX^e et XX^e siècle, la ville ne fait que s'étendre, avec la création d'activités industrielles nouvelles (scieries, usine de textile Forest, usine à gaz, ateliers de mécanique, ...), aidées par l'arrivée du chemin de fer en 1890 puis de l'électricité en 1905¹¹. Autour de ces nouvelles zones d'activités, l'habitat pavillonnaire se développe.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'agriculture conserve une place de choix dans l'économie locale, avec la présence de nombreuses exploitations dans les villages et hameaux de la commune. Après 1950, la tendance s'inverse avec l'importance grandissante de l'industrie et des services, conjuguée à l'évolution du modèle agricole traditionnel. Les exploitations nécessitent de plus en plus de terrain pour assurer leur viabilité. De fait, elles sont moins nombreuses.

Depuis la fin du XX^e siècle, la présence de la RN 88 en 2x2 voies, positionnée sur l'axe Le Puy-Saint-Etienne-Lyon, est un vecteur de développement économique conséquent pour la commune. De plus en plus importante, l'économie touristique structure également le territoire, l'Yssingelais faisant figure de « poumon vert » pour le bassin Lyonnais, mais également pour les habitants du sud-est de la France.

Démographie

Grâce à d'anciens dénombrements de la population, on sait que la paroisse compte 3678 habitants en 1665, répartis en 547 feux. Un peu plus d'un siècle plus tard, en 1792, ce sont 5755 habitants. Ces données ne peuvent être comparées aux suivantes, car elles ne recouvrent pas strictement le même territoire, mais elles donnent déjà une tendance.



Sources : <http://cassini.ehess.fr> ; <https://www.insee.fr/> ; pages consultées le 25/07/2019

¹¹ Georges LEZOTRE, *Yssingaux un lieu une histoire*, Le Cheylard, éd. Dolmaison, 2019, 135 p., pp. 23-24

La population d'Yssingeaux connaît des variations tout au long de la période étudiée ci-dessus (1793-2016), dans une fourchette allant de 5 261 habitants (point le plus bas en 1800) à 8393 (1866). Pour la Haute-Loire, il s'agit d'un schéma démographique classique : la population augmente progressivement dans les deux premiers tiers du XIXe siècle grâce à l'accroissement naturel (plus de naissances que de décès). Puis, vers 1870 arrive le point de saturation : la population est trop nombreuse au regard des ressources disponibles, le chômage pousse les habitants à déménager dans les bassins industriels de la Loire (Firminy, Saint-Etienne) et du Rhône (bassin lyonnais). Cet exode rural fait décroître la population d'Yssingeaux jusqu'en 1962. A partir de cette date, elle se remet à augmenter progressivement, grâce à un solde migratoire positif : la tendance s'inverse avec la venue de nouveaux ménages sur Yssingeaux (principalement en raison d'un phénomène de saturation de la couronne stéphanoise, qui s'étend vers le nord de la Haute-Loire).

Un espace tampon entre Réformés et Ligueurs

Dans la première moitié du XVIe siècle, la région est touchée par les idées de la Réforme, qui se sont diffusées depuis le Vivarais et la vallée du Rhône. Les conversions se multiplient et les premières assemblées se tiennent, y compris à Yssingeaux. Des affrontements violents ont lieu pendant les Guerres de Religion, notamment un assaut sur Bessamorel et Bellecombe en 1573, deux villages à proximité. La ville semble, elle, à majorité catholique. Toutefois, tandis que le bassin du Puy est déchiré par les guerres entre membres de la Ligue, partisans d'Henri IV et protestants, Yssingeaux s'affirme en tant que cité opposée à la Ligue, et accueille plusieurs fois les Etats du Velay à la fin du XVIe siècle. En 1590, la sénéchaussée du Velay est temporairement déplacée et en 1596, c'est un de ses représentants qui est envoyé aux Etats du Languedoc à Pezenas, remplaçant ainsi les consuls du Puy.

L'édit de Nantes, en 1598, n'autorise pas le culte réformé à Yssingeaux, mais il est admis dans plusieurs paroisses limitrophes : Tence, Saint-Jeures, Araules, le Chambon et Saint-Voy. Une attaque a lieu en 1621 encore, menée par les réformés de Privas. Après cela, une cohabitation relativement pacifiste se met en place. Le territoire de l'Yssingelais devient une zone frontière entre le Velay catholique et la montagne protestante. Un terreau de choix pour la Contre-Réforme¹².

L'Eglise y conserve longtemps une place prépondérante, le Velay faisant figure de bastion catholique, face au Vivarais protestant. Au quotidien, le poids de la religion est important pour les Yssingelais. En témoignent les affrontements violents avec les forces de l'ordre chargés des inventaires, lors de la séparation des Eglises et de l'Etat¹³, la population prenant fait et cause pour leurs prêtres et leurs églises. Le recul de la foi catholique n'apparaît que dans la seconde moitié du XXe siècle. Aujourd'hui, les deux cultes se côtoient dans la cité, qui demeure tout de même à forte majorité catholique.

Quelques éléments sur le cadre de vie à l'époque moderne

La paroisse d'Yssingeaux est très vaste, plus large que la commune actuelle. L'unité administrative de base est le mandement, communauté d'habitants avec à sa tête un seigneur qui dispose de la haute justice, et son personnel administratif. La répartition de l'impôt se fait également par mandement. Le territoire communal actuel couvre six mandements complets et des parties plus ou moins grandes de neufs autres mandements¹⁴.

A partir du règne d'Henri IV, le pouvoir royal gagne du terrain, accélérant le déclin des seigneuries vellaves. Les familles nobles se tournent vers l'achat d'offices, servant ainsi la cause du souverain, et envoient leurs fils servir dans les armées du roi. Au moment de la Révolution, « l'axe du pouvoir s'est déplacé des seigneurs

¹² Jean PERREL et Gérard DESAGE, *Yssingeaux et le Pays des Sucs. Tome 3 : Du XVIe siècle à la Révolution de 1789*, Yssingeaux, association Histoire et Patrimoine / ville d'Yssingeaux, 2000, 142 p, pp. 8-11

¹³ Georges LEZOTRE, *Yssingeaux d'hier et d'aujourd'hui*, Le Cheylard, éd. Dolmaison, 2000, 139 p., p.26

¹⁴ Jean PERREL et Gérard DESAGE, *Yssingeaux et le Pays des Sucs. Tome 3 : Du XVIe siècle à la Révolution de 1789*, Yssingeaux, association Histoire et Patrimoine / ville d'Yssingeaux, 2000, 142 p, p. 39

à la bourgeoisie (...). La bourgeoisie a hissé la ville au-dessus de sa campagne : Yssingaux se distingue avec son administration propre et devient une petite capitale locale, vivace, industrielle et ambitieuse »¹⁵.

Par ailleurs, plusieurs révoltes antifiscales secouent le territoire, notamment en 1595 : les croquants du Velay dévastent le village de Beaux, mais laissent Yssingaux indemne. Le 27 mai 1682, c'est au cœur de la ville qu'ont lieu les affrontements.

Durant l'époque moderne, l'Yssingelais n'est pas épargné par les calamités. Tout au long de la période, les épidémies diverses – dysenterie, véroles, varioles etc. – font rage. Le territoire connaît plusieurs épisodes de pestes endémiques entre 1576 et 1597. La peste des années 1629-1630 touche surtout la région du Puy, l'Yssingelais étant relativement à l'abri. Enfin, si elle atteint les Cévennes non loin, la peste de 1720 n'atteint pas le Velay grâce à la mise en place du cordon sanitaire.

De rudes famines sont signalées en 1576-1577. Un des hivers les plus durs est celui de 1679-1680. Une dizaine d'année plus tard, en 1692, c'est en été que l'on enregistre des températures négatives. Rien ne murit, les récoltes sont pitoyables, et le XVIIIe s'achève sur une des famines les plus terribles en 1693-1694. Les années 1708-1710 sont difficiles aussi, en raison d'un hiver très froid, mais la pomme de terre cultivée relativement tôt dans le Velay – présente dès le début du XVIIIe siècle, sa culture s'est généralisée avant 1700 – permet de mettre fin aux famines. De plus, le déboisement massif du XVIIIe siècle accroît la surface de terres cultivables.

Le XVIIIe siècle est aussi marqué par la modernisation du réseau routier sur le plan national. Sur le plan local, on crée une route royale reliant le Puy à Yssingaux (direction Lyon). Elle est réalisée entre 1755 et 1757, suites aux grandes crues de l'été 1741 qui ont dévasté le réseau routier, et a un impact considérable sur la circulation des marchandises. Avant la révolution, c'est la route la plus fréquentée du Velay.

L' « amphizone yssingelaise »¹⁶

Pays de langue d'oc, le langage de l'Yssingelais se rattache au nord-occitan. Mais le « patois » yssingelais présente des traits qui l'apparente aux parlers franco-provençaux voisins¹⁷. La région fait figure de zone de transition entre l'occitan et le franco-provençal.

Désignée localement sous le terme générique de « patois », cette langue vernaculaire reste comprise d'une grande partie de la population jusqu'au XXe siècle, où elle n'est parlée que par les « gens des campagnes ». Mais avant cela, jusqu'au XIXe siècle, c'est la langue de tout le monde, en alternance avec le français pour les plus instruits. Il s'agit donc de la langue parlée par la majorité des générations étudiées dans ce mémoire.

¹⁵ Jean PERREL et Gérard DESAGE, *Yssingaux et le Pays des Sucs. Tome 3 : Du XVIe siècle à la Révolution de 1789*, Yssingaux, association Histoire et Patrimoine / ville d'Yssingaux, 2000, 142 p., p. 139.

¹⁶ Pierre NAUTON, *Géographie phonétique de la Haute-Loire*, Paris, Les Belles Lettres, 1974, 364 p.

¹⁷ COLLECTIF, *Haute-Loire (histoire et art, ethnographie, langue et littérature, milieu naturel, économie)*, Paris, Christine Bonneton éditeur, coll. « Encyclopédies Bonneton », 2001, 319 p., pp.174-175.

Chapitre 3 GENERATIONS 1 A 8 : ASCENDANTS ET COLLATERAUX DE FELIX PONTVIANNE

Les générations 1 à 8 de cette lignée sont partiellement connues. L'état lacunaire des registres de catholicité nous permet une approche fiable mais incomplète, que les autres sources viennent parfois combler, mais pas toujours. Toutefois, voici ce qui peut être avancé à leur sujet.

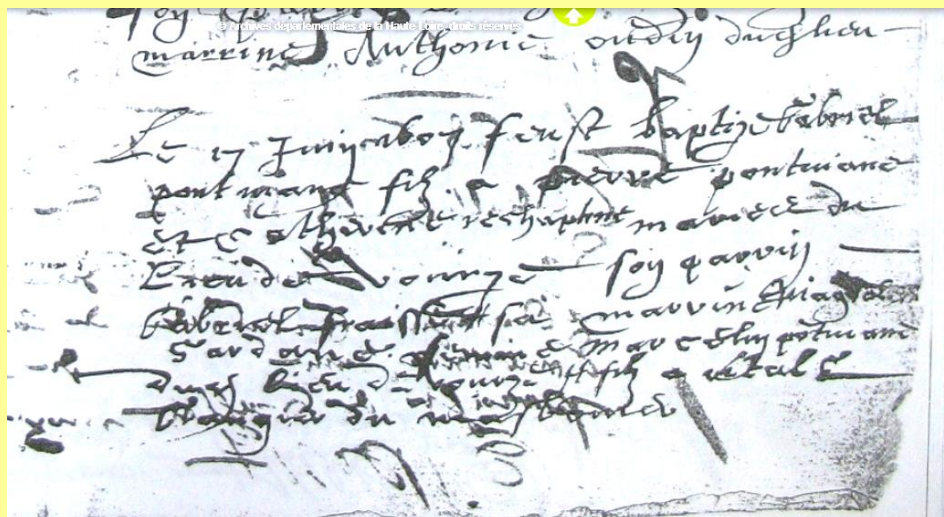
Génération n°1 : Vital Pontviane



Sur Yssingeaux, le registre des baptêmes commence en 1581¹⁸. Très vite, le dépouillement systématique permet d'y repérer plusieurs foyers Pontviane¹⁹, a priori issus d'une même branche car on les retrouve en tant que parrains et marraines dans les actes de baptêmes de leurs enfants. Si elle ne peut être vérifiée, l'hypothèse tend à penser qu'ils sont frères. Relever toutes les mentions des actes s'est révélé très intéressant pour comprendre la nature de ces relations interpersonnelles, découvrir qui sont les épouses de ces Pontviane, et surtout, remonter de manière indirecte une génération plus haut.

1. Transcription de l'acte de baptême de Gabriel : la mention du grand-père

Gabriel Pontviane n'est pas un enfant de la lignée étudiée, mais un cousin germain, fils de Pierre Pontviane et Catherine Rechaptin. Son acte de baptême est un des plus riche en termes de renseignements, raison pour laquelle il est transcrit ici :



Acte de baptême de Gabriel Pontviane – 17 juin 1607
AD43 – Etat Civil – Yssingeaux 1605-1615 B - 3 Num 114/4 – F°79

¹⁸ AD 43 - Etat civil - Yssingeaux - 3 Num 114/1 - 1581 1589 B

¹⁹ Comme pour beaucoup de patronymes, celui des Pontviane ne se fixe dans son orthographe actuelle qu'au milieu du XIXe siècle. Auparavant, il existe quatre variantes : Ponviane, Ponvianne, Pontviane, Pontvianne. Les individus ont été indexés avec l'orthographe telle qu'inscrite dans leur acte de baptême ou de naissance. Mais par souci de lisibilité, au fil des pages de ce mémoire, lorsque le patronyme est utilisé de manière collective, l'orthographe actuelle sera privilégiée.

1. Le 17 juin 1607 feust baptizé Gabriel
2. Pontviane filz à Pierre Pontviane
3. et à Catherine Rechartine mariés du
4. lieu de Vourze son parrin
5. Gabriel Fraisse et sa marrine Magda[leine]
6. Sardane femme Marcelin Po[n]tviane
7. dud[it] lieu de Vourze et filz à Vital
8. Grangier du Masbomel

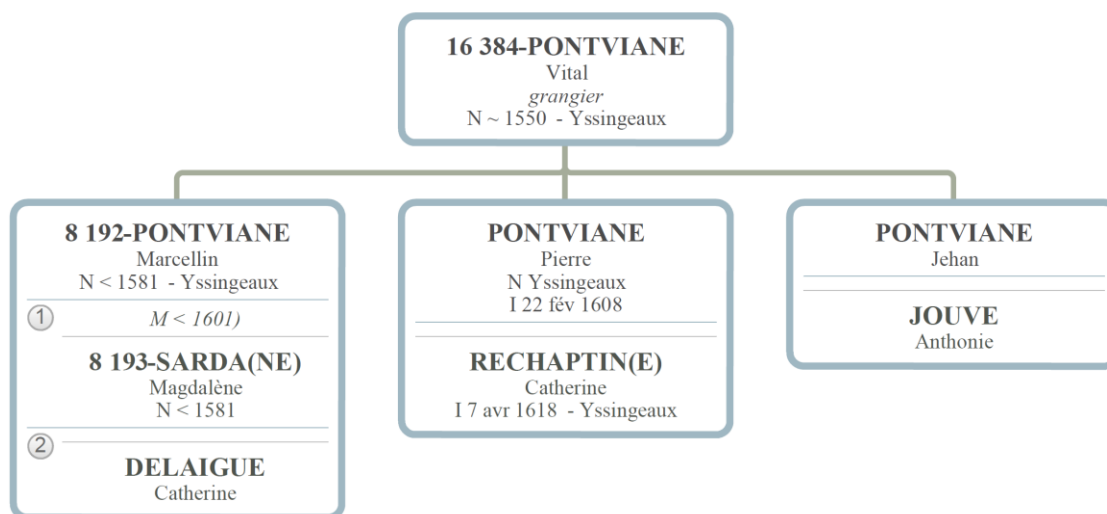
Plusieurs informations sont à retenir : Pierre Pontviane et Catherine Rechartine vivent à Vourze. Ils ont choisi pour marraine Magdaleine Sarda, femme de Marcelin Pontviane, lui aussi originaire de Vourze, et fils d'un certain Vital, qui est grangier au Masbomel²⁰.

Si rien ne prouve que Pierre et Marcelin sont frères, on sait qu'ils viennent du même hameau, ce qui indique une parenté proche compte tenu qu'ils portent le même patronyme. En revanche, avec certitude, on sait que Vital est le père de Marcelin.

Le premier enfant connu de Marcelin est né en 1601. Avec un calcul de génération théorique de 25 ans, Marcelin aurait pu naître vers 1575, et son père vers 1550. Aucune source ne permet de l'affirmer, il s'agit d'une base de travail.

2. Enfants connus

Si l'on retient l'hypothèse que les trois hommes portant le nom de Pontviane et originaires de Vourze sont frères, alors le point de départ de leur arbre généalogique serait le suivant :



On ne connaît pas le nom de l'épouse de Vital, mais on suppose qu'il a eu au moins trois fils, tous nés avant 1581 :

- **Marcellin Pontviane, dont est issue la lignée étudiée et qui sera présenté dans le chapitre suivant.**
- Pierre Pontviane, inhumé le 22 février 1608 à Yssingeaux²¹, marié à Catherine RECHAPTIN(E)²². Il a 4 enfants connus : Tanequin²³, Catherine²⁴, Bartholomy²⁵ et Gabriel.
- Jehan Pontviane. Il s'unit avec Anthonie Jouve. Il a un enfant connu : Anthoine²⁶.

²⁰ Les registres BMS sont inexistant sur cette période, excepté pour les sépultures mais le dépouillement systématique n'a pas permis de trouver son acte de sépulture. Les dates sont données par déduction, en fonction des informations trouvées sur les actes de la famille/des affins.

²¹ Acte de sépulture de PONTVIANE Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1597 1617 S - 3 num 114/3

²² Acte de sépulture de RECHAPTIN(NE) Catherine - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1597 1617 S - 3 num 114/3

²³ Acte de baptême de PONTVIANE Tanequin - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1581 1589 B - 3 Num 114/1

²⁴ Acte de sépulture de PONTVIANE Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1597 1617 S - 3 num 114/3

²⁵ Acte de sépulture de PONTVIANE Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1597 1617 S - 3 num 114/3

²⁶ Acte de baptême d'Anthoine Pontviane - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1581 1589 B - 3 Num 114/1.

3. Activité professionnelle et lieux habités

Vital Pontviane est dit « grangier au Masbomel ». Le terme « grangier », dans le Velay, désigne un métayer. Quant à situer le Masbomel, la tâche s'est avérée un peu plus délicate. Dans les lieux-dits actuels, il n'existe pas. En scrutant la carte de Cassini, on trouve cependant « Le Mas », ce qui est un bon indice.



Données cartographiques : © EHESS, CNRS, BNF

Carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de « Marie-Antoinette » du XVIII^e siècle. Mise à jour : janvier 2013 ; source : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini> ; page consultée le 14/07/2019.

Mais si l'on compare ce lieu-dit avec les cartes du XXI^e siècle, « Le Mas » devient « Le Masboyer »²⁷. Dans le *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire : comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, d'Augustin Chassaing, complété par Antoine Jacotin (1907), les premières mentions du lieu en latin sont référencées : « Mansus Boerii (1306), Mansus Boverii (1313), Mansus Boyerii (1441). La Metterie du Masboyer (1590) »²⁸. Les termes boerii, boverii, boyerii et boyer sont à rapprocher du mot « bouvier », celui qui s'occupe des bœufs.

Il n'existe pas d'autre « Mas » sur la paroisse d'Yssingeaux. On peut penser que « Masbomel » est une forme ancienne du toponyme Masboyer. Il s'agissait d'une maison forte isolée, avec dépendances agricoles, qui existe toujours sur la commune d'Yssingeaux.

Compte tenu des informations livrées par l'étymologie, il est fort probable que Vital Pontviane, grangier en ce lieu, était éleveur de bovins.

4. Décès

Le seul registre des sépultures existant pour la période va de 1597 à 1617²⁹. Aucune mention du décès de Vital Pontviane n'y est faite. Nous savons que ce dernier est en vie au moment du baptême de son petit-fils Gabriel en juin 1607. Donc a priori, si on estime que ce registre est complet, Vital Pontviane est décédé après 1617.

²⁷ Je remercie Isabelle Commandré, professeur de paléographie du DU, qui m'a confirmée dans cette transcription, ainsi que sur la concordance Masboyer – Masbomel.

²⁸ Augustin Chassaing, complété par Antoine Jacotin, *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire : comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie nationale, 1907. ; cf. page 170 ; page 352.

²⁹ AD 43 - Etat civil - Yssingeaux - 3 Num 114/3 - 1597-1617 S

Génération n°2 : Marcelin Pontviane et Magdalène Sarda



On découvre Marcelin Pontviane en 1601 : la première mention de son existence dans un registre est liée à la naissance de son fils Jean³⁰.

1. Les familles de ses épouses, Magdalène Sarda et Catherine Delaigue

Aucun élément ne nous permet d'approcher les familles de Magdalène Sarda et de Catherine Delaigue. Qu'il s'agisse de leurs baptêmes, leurs mariages ou leurs sépultures, aucun acte n'a pu être retrouvé. Elles sont probablement nées avant 1581 elles aussi.

2. Mariages

En l'absence de registre des mariages, on ne peut qu'estimer la date du mariage de Marcelin et Magdalène : avant 1601.

Quant au second mariage avec Catherine Delaigue, il ne peut qu'intervenir après le décès de Magdalène. Celle-ci ayant donné naissance à son dernier enfant en 1616³¹, son décès et les secondes noces de Marcelin sont à situer après cette date.

3. Enfants

Marcelin et Magdalène ont au moins cinq enfants :

- Jehan Pontviane, baptisé le 27 mai 1601 à Yssingeaux. Marié à Christine Sarda, au moins six enfants sont nés de cette union : Marie³², Claude³³, Jacques³⁴, Margueritte³⁵, Claude³⁶ et Marie³⁷.
- Vital Pontviane³⁸, né le 10 avril 1606 à Yssingeaux, dont est issue la lignée étudiée et qui sera présenté dans le chapitre suivant.
- Jacques Pontviane, né le 12 mai 1612 à Yssingeaux³⁹.
- Beatrix Pontviane, née le 13 janvier 1616 à Ceveyrac, paroisse d'Yssingeaux⁴⁰.
- Tanequin Pontviane⁴¹, né à une date inconnue. Il s'unit avec Marguerite Chambefort. Le couple a deux enfants connus : Marcellin⁴² et Catherine⁴³.

De sa seconde union, avec Catherine Delaigue, aucun enfant n'est connu.

4. Activités professionnelles

L'activité professionnelle de Marcelin et/ou de ses épouses n'est nulle part renseignée. En l'absence de mention particulière⁴⁴, et compte tenu de leur lieu de vie, un hameau rural, tout laisse à penser qu'ils étaient cultivateurs.

³⁰ Acte de baptême de PONTVIANE Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1597 1604 B - 3 Num 114/2

³¹ Acte de baptême de PONTVIANE Béatrix / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1605-1615 B - F°79 - 3 Num 114/4

³² Acte de baptême de PONTVIANE Marie - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1626 1635 B - 3 Num 114/7

³³ Acte de baptême de PONTVIANE Claude - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1626 1635 B - 3 Num 114/7

³⁴ Acte de baptême de PONTVIANNE Jacques - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1632 B - 3 Num 114/8

³⁵ Acte de baptême de PONTVIANE Margueritte - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1633 1634 B;M;S - 3 Num 114/9

³⁶ Acte de baptême de PONTVIANE Claude - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1635 1636 B - 3 Num 114/10

³⁷ Acte de baptême de PONTVIANE Marie - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1637 1640 B - 3 Num 114/11

³⁸ Acte de baptême de Vital PONTVIANE - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1605 1615 B - 3 Num 114/4

³⁹ Acte de baptême de PONTVIANE Jacques - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1605 1615 B - 3 Num 114/4

⁴⁰ Acte de baptême de PONTVIANE Béatrix - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1605-1615 B - F°79 - 3 Num 114/4

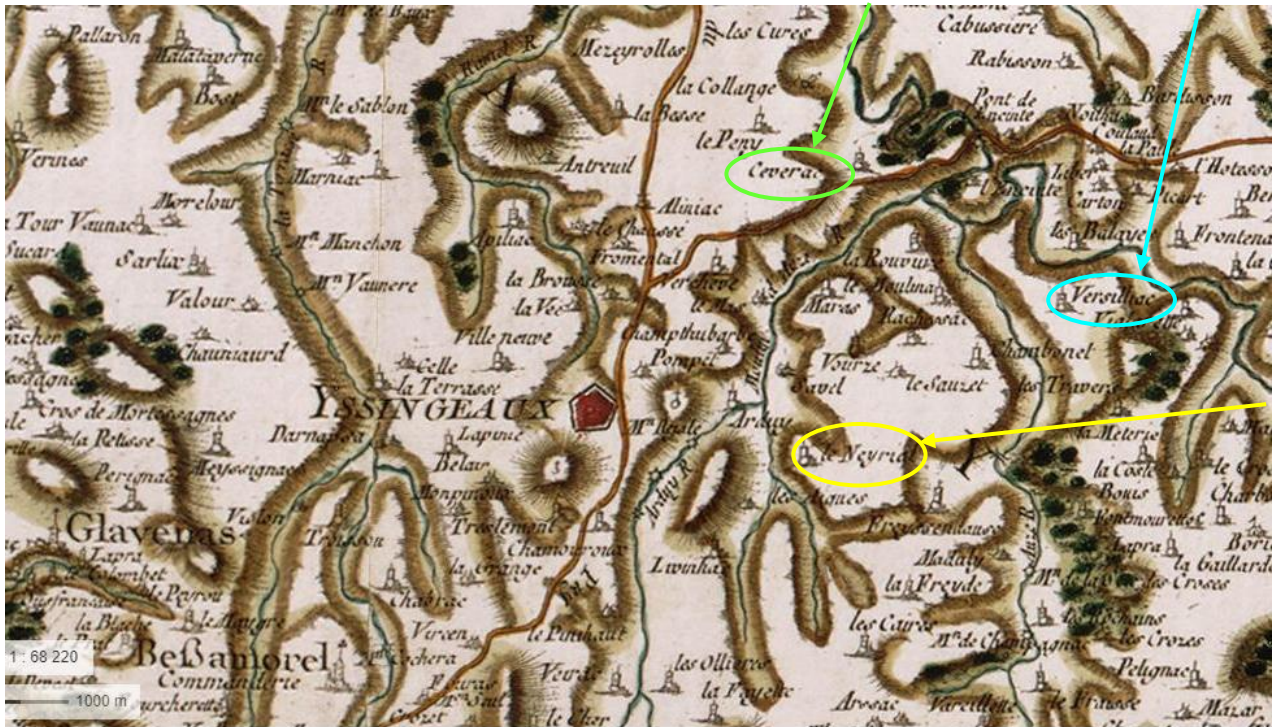
⁴¹ Source indirecte : Acte de baptême de PONTVIANNE Marcellin - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1635 1636 B - 3 Num 114/10

⁴² Acte de baptême de PONTVIANNE Marcellin - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1635 1636 B - 3 Num 114/10

⁴³ Acte de baptême de PONTVIANNE Marguerite - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1640 1644 B - 3 Num 114/12

⁴⁴ Gabriel AUDISIO, *Les Français d'Hier. T. 1 : Des paysans, XVe-XIXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1993, 352 p.

5. Lieux habités



Données cartographiques : © EHESS, CNRS, BNF

Carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de « Marie-Antoinette » du XVIII^e siècle. Mise à jour : janvier 2013 ; source : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini> ; page consultée le 14/07/2019.

On l'a vu, Marcelin est originaire de Vourze, mais au moment de la naissance de son premier fils, il vit au Neyrial (en jaune), où on peut penser – sans certitude – qu'il exploite une métairie⁴⁵. Sa première épouse, Magdalène, est originaire de Versilhac (en turquoise).

A une date inconnue, mais avant 1616, le couple déménage au village de Ceyrac (en vert), toujours au sein de la paroisse d'Yssingeanx^{46,47}. A priori, Marcelin y habite jusqu'à son décès car toutes les mentions de domicile qui suivent, entre 1626 et 1635, sont à Ceyrac^{48 49 50}.

6. Décès

La dernière mention de Marcelin vivant a lieu en 1635, à l'occasion du baptême de son petit-fils, Marcelin, dont il est parrain⁵¹. Il décède donc après, il a au moins 54 ans. Magdalène Sarda est décédée depuis longtemps. Sa seconde épouse, Catherine Delaigue, vit au moins jusqu'en 1638⁵².

⁴⁵ Acte de baptême de PONTVIANE Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingeanx 1597 1604 B - 3 Num 114/2

⁴⁶ Est citée : Magdalène SARDA(NE)

⁴⁷ Acte de baptême de PONTVIANE Béatrix / AD 43 - Etat civil - Yssingeanx 1605-1615 B - F°79 - 3 Num 114/4

⁴⁸ Acte de baptême de PONTVIANE Marcelline / AD 43 - Etat civil - Yssingeanx 1626 1635 B - 3 Num 114/7

⁴⁹ Acte de baptême de PONTVIANE Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingeanx 1626 1635 B - 3 Num 114/7

⁵⁰ Acte de baptême de PONTVIANNE Marcellin / AD 43 - Etat civil - Yssingeanx 1635 1636 B - 3 Num 114/10

⁵¹ Acte de baptême de PONTVIANNE Marcellin - AD 43 - Etat civil - Yssingeanx 1635 1636 B - 3 Num 114/10

⁵² Acte de baptême de PONTVIANE Catherine - AD 43 - Etat civil - Yssingeanx 1637 1640 B - 3 Num 114/11

Génération n°3 : Vital Pontviane et Gabrielle Vocanson



A la différence des générations qui précèdent, Vital Pontviane et Gabrielle Vocanson sont déjà un peu mieux identifiés, car on dispose d'un acte de baptême.

1. La famille de Gabrielle Vocanson

Née le 9 novembre 1608⁵³, Gabrielle est la fille de Claude Vocanson. La famille est installée au hameau de Marnhac^{54 55}, qui se situe dans la paroisse de Saint-Jeures-de-Bonas à cette époque (et aujourd'hui sur la commune de Chenereilles). Le nom de sa mère n'est jamais mentionné sur les actes de la famille, mais on lui connaît trois frères et sœurs :

- Jeanne VOCANSON, baptisée le 10 mars 1602⁵⁶.
- Mathieu VOCANSON, baptisé le 10 octobre 1604⁵⁷.
- Clauda VOCANSON, mariée à Guillaume FAYOLLE. Elle a un enfant : André⁵⁸.

2. Mariage

Faute de registre, l'acte de mariage de Vital et de Gabrielle n'a pas pu être retrouvé. Mais par déduction, on peut penser que ce mariage a eu lieu vers 1630. En effet, dès 1631, Gabrielle est choisie comme marraine pour un des fils de Jehan Pontvianne⁵⁹. Puis en 1632, naît le premier enfant connu du couple, Marcellin⁶⁰.

3. Enfants du couple

Vital et Gabrielle ont au moins huit enfants :

- Marcellin Pontviane, baptisé le 9 mai 1632 à Yssingaux⁶¹.
- Catherine Pontviane, baptisée le 10 mars 1634 à Yssingaux⁶².
- **Tanequin Pontvianne, probablement né en 1635, dont est issue la lignée étudiée et qui sera présenté dans le chapitre suivant⁶³.**
- Anthoine Pontviane, baptisé le 19 juillet 1637 à Yssingaux⁶⁴.
- Marguerite Pontvianne, baptisée le 5 mars 1641 à Yssingaux, décédée très jeune à Ceveyrac⁶⁵.
- Margueritte Pontvianne, baptisée le 2 avril 1644 à Yssingaux⁶⁶.
- Jeanne Pontvianne, baptisée le 26 janvier 1647 à Yssingaux⁶⁷.

⁵³ Acte de baptême de VOCANSON Gabrielle - AD 43 - Etat civil - Saint-Jeures 1578-1620 - E-dépôt 235/3

⁵⁴ Acte de baptême de VOCANSON Jeanne / AD 43 - Etat civil - Saint-Jeures 1578-1620 B;M;S - E-dépôt 235/3

⁵⁵ Acte de baptême de VOCANSON Gabrielle / AD 43 - Etat civil - Saint-Jeures 1578-1620 B;M;S - E-dépôt 235/3

⁵⁶ Acte de baptême de VOCANSON Jeanne / AD 43 - Etat civil - Saint-Jeures 1578-1620 B;M;S - E-dépôt 235/3

⁵⁷ Acte de baptême de VOCANSON Mathieu - AD 43 - Etat civil - Saint-Jeures 1578-1620 B;M;S - E-dépôt 235/3

⁵⁸ Acte de baptême de FAYOLLE André - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1635 1636 B - 3 Num 114/10.

⁵⁹ Acte de baptême de PONTVIANE Claude - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1626 1635 B - 3 Num 114/7

⁶⁰ Acte de baptême de PONTVIANE Marcellin - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1632 B - 3 Num 114/8

⁶¹ Acte de baptême de PONTVIANE Marcellin - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1632 B - 3 Num 114/8

⁶² Acte de baptême de PONTVIANE Catherine - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1633 1634 B;M;S - 3 Num 114/9

⁶³ Probablement né entre 1630 et 1640. Le dépouillement des registres de baptêmes de la période n'a pas permis de retrouver son acte de baptême (AD 43 – Yssingaux 1633-1634 Baptêmes Mariages Sépultures - 3 Num 114/9 ; AD 43 – Yssingaux 1635-1636 Baptêmes - 3 Num 114/10 ; AD 43 – Yssingaux 1637-1640 Baptêmes - 3 Num 114/11).

⁶⁴ Acte de baptême de PONTVIANE anthoine - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1637 1640 B - 3 Num 114/11

⁶⁵ Acte de baptême de PONTVIANNE Marguerite - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1640 1644 B - 3 Num 114/12

⁶⁶ Acte de baptême de PONTVIANNE Margueritte - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1640 1644 B - 3 Num 114/12

⁶⁷ Acte de baptême de PONTVIANNE Jeanne - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1644 1654 B - 3 Num 114/13

- Claude Pontvianne, né le 24 avril 1649 à Ardhu, paroisse d'Yssingaux⁶⁸.

4. Activités professionnelles

Comme pour leurs parents respectifs, l'activité de Vital et de Gabrielle n'est jamais mentionnée. Par déduction, on peut avancer qu'ils sont cultivateurs, et certainement métayers, puisqu'ils déménagent un peu moins de 20 ans après leur mariage.

5. Lieux habités



Données cartographiques : © EHESS, CNRS, BNF

Carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de « Marie-Antoinette » du XVIII^e siècle. Mise à jour : janvier 2013 ; source : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini> ; page consultée le 14/07/2019.

Originaires de Vourze pour lui (en turquoise), et de Marnhac pour elle (en rose), Vital et Gabrielle aménagent à Ceveyrac (en vert) sur la paroisse d'Yssingaux⁶⁹ suite à leur mariage. Ils habiteront ensuite dans le village d'Ardhu (en jaune), à partir de 1647. C'est probablement en ce lieu qu'ils sont tous deux décédés.

6. Décès

L'état de conservation des registres ne nous a pas permis de retrouver les actes de sépulture de Vital et Gabrielle. Néanmoins, on sait qu'ils sont décédés entre 1649 (naissance de leur dernier enfants, Claude) et 1681 (secondes noces de leur fils Tanequin)⁷⁰.

⁶⁸ Acte de baptême de PONTVIANE Claude - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1644 1654 B - 3 Num 114/13

⁶⁹ Mentionné dans les actes de baptême de leurs enfants.

⁷⁰ Acte de mariage religieux de PONTVIANNE et ABRIAL - AD 43 - Etat civil - Grazac 1668-1687 B;M;S - E-dépôt 355/1 - p 82/118

Génération n°4 : Tanequin Pontvianne et Clauda Abrial



Tanequin Pontvianne est l'une des énigmes de cette recherche : on ne connaît ni sa date de naissance, ni sa date de décès, aucun acte de baptême et de sépulture, et son premier mariage est manquant... Toutefois, à travers les actes de naissance de ses enfants, on peut retracer une partie de son parcours.

1. Le premier mariage de Tanequin Pontvianne, avec Françoise Jousserand

Probablement né vers 1635, Tanequin se marie avant 1670⁷¹ avec Françoise Jousserand, fille d'un cordonnier. C'est la première des épouses de la famille à ne pas être issue du milieu rural et du monde paysan. Son père a son atelier au pied des remparts d'Yssingaux, dans le faubourg de l'hôpital⁷². Son père François Jousserand se marie avec Antoinette Tollin avant 1644. Cette année-là, leur premier enfant, Vidal, voit le jour (4 juin 1644)⁷³. Suivront Guilhaume (30 juillet 1645)⁷⁴, Françoise (juillet 1647) et Marguerite (24 juillet 1650)⁷⁵. Marié à Marie Robert, Guillaume est le seul à voir une descendance⁷⁶.

Probablement mariés vers 1670, Françoise et Tanequin ont six enfants :

- Anthoinette née le 8 avril 1671⁷⁷.
- Pierre né le 5 janvier 1673⁷⁸.
- Catherine née autour du 14 novembre 1674⁷⁹.
- Pierre né le 22 octobre 1676⁸⁰.
- Marguerite née le 16 juillet 1678⁸¹.
- Marie née le 14 janvier 1680⁸².

Comme Tanequin se remarie, cela implique que Françoise est décédée entre la naissance de leur dernière fille, le 14 janvier 1680 et le 18 mai 1681, date de ses noces avec Clauda Abrial.

Quant aux enfants nés de ce premier mariage, il est difficile de savoir ce qu'ils sont devenus... Dans les décennies qui suivent, ils ne sont mentionnés nulle part dans les registres de la paroisse, que ce soit comme parrain ou marraine, ou parents. Soit, ils sont allés vivre ailleurs, soit, ils sont tous décédés. Statistiquement, à cette époque, un enfant sur quatre atteignait l'âge adulte⁸³.

2. La famille de Clauda Abrial

Clauda Abrial, dite Claudine, est la fille de Claude Abrial et de Marie Pons, du village de Frontenac, paroisse de Grazac, de l'autre côté du Lignon. Elle est peut-être née vers 1655⁸⁴ : les registres de baptêmes de Grazac ne sont conservés qu'à partir de 1668 aux Archives Départementales de la Haute-Loire. Un registre

⁷¹ L'acte de mariage n'a pas pu être trouvé du fait de l'absence de registre de mariage sur cette période. Il existe un registre de mariage pour la période 1670-1672 (AD 43 Yssingaux Baptêmes Mariages Sépultures 1670-1672 - 3 Num 114/18) mais aucun acte ne renvoie à leur union, qui a donc probablement eu lieu un peu avant

⁷² Acte de baptême de JOUSSERAND Françoise - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1644 1654 B - 3 Num 114/13.

⁷³ Acte de baptême de JOUSSERAND Vidal - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1640 1644 B - 3 Num 114/12

⁷⁴ Acte de baptême de JOUSSERAND Guilhaume - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1644 1654 B - 3 Num 114/13

⁷⁵ Acte de baptême de JOUSSERAND Marguerite - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1644 1654 B - 3 Num 114/13

⁷⁶ Acte de baptême de JOUSSERAND Anthoinette - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1672 1677 B.M.S - 23 Num 114/19

⁷⁷ Acte de naissance de PONTVIANNE Anthoinette - AD43 - Etat civil - Yssingaux (1670-1672) - 3 Num 114/18

⁷⁸ Acte de baptême de PONTVIANNE Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1672 1677 B;M;S - 3 Num 114/19

⁷⁹ Acte de baptême de PONTVIANNE Catherine - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1672 1677 B;M;S - 3 Num 114/19

⁸⁰ Acte de baptême de PONTVIANNE Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1672 1677 B;M;S - 3 Num 114/19

⁸¹ Acte de baptême de PONTVIANNE Marguerite - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1678 1683 B;M;S - 3 Num 114/20

⁸² Acte de baptême de PONTVIANNE Marie - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1678 1683 B;M;S - 3 Num 114/20

⁸³ Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, La démographie de l'époque moderne, Paris, Belin-Sup, 1999, 334 p

⁸⁴ Acte de sépulture de ABRIAL Clauda / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1720 1730 S - 3 Num 114/28

a été retrouvé par l'Association Généalogique de la Loire (qui en conserve une copie) mais il se trouvait dans un état très lacunaire et l'acte de baptême de Clauda Abrial n'a pu y être retrouvé.

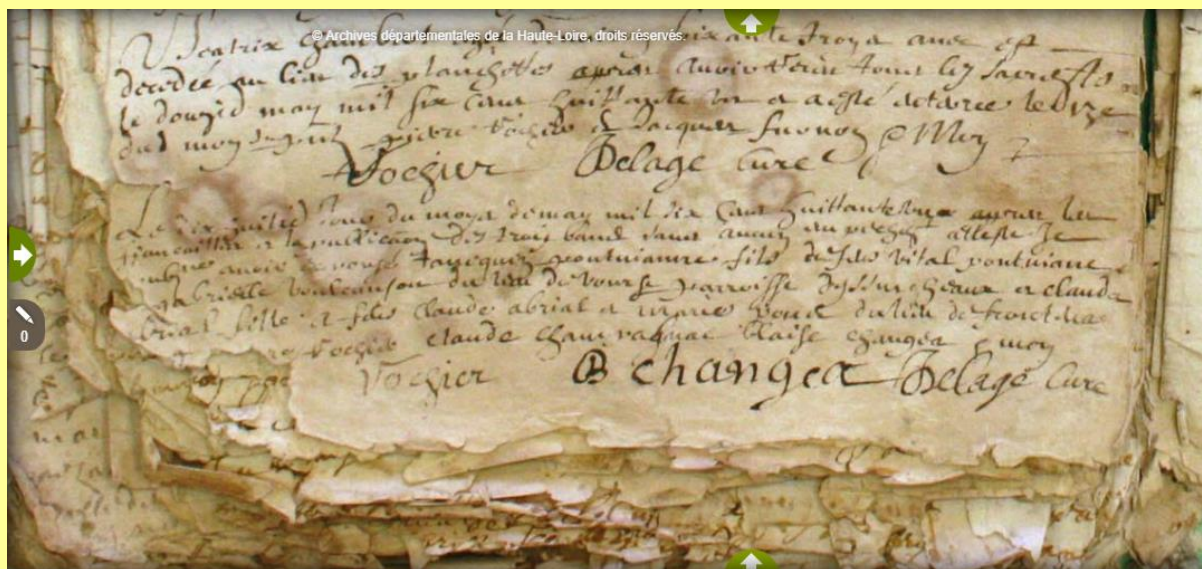
Elle semble issue d'une fratrie assez nombreuse, puisqu'on lui connaît au moins cinq frères et sœurs :

- Isabeau Abrial, née vers le 2 juin 1648 à Frontenac⁸⁵. Elle s'unit avec Guillaume Grangier le 28 mai 1665⁸⁶.
- Claude Abrial, né le 14 juillet 1654 à Frontenac⁸⁷. Il se marie avec Marguerite FAURE le 23 février 1685⁸⁸.
- Marguerite Abrial, baptisée le 9 juillet 1656 à Grazac⁸⁹.
- Barthélémy Abrial, né en 1661, marié à Benoïste Granger le 7 février 1681⁹⁰. Il a un enfant : Vital⁹¹, dont Tanequin est le parrain.
- Pierre Abrial, né à une date inconnue. Il s'unit avec Marie Charrier le 30 janvier 1668⁹², puis avec Isabeau Garnier le 17 septembre 1686⁹³.

En 1681, lors du mariage de leur fille Clauda avec Tanequin Pontvianne, Claude Abrial et Marie Pons sont déjà décédés.

3. Mariage

L'acte de mariage⁹⁴ de Clauda et Tanequin est le premier de cette généalogie à être connu. En voici la transcription :



1. Le dix huitie[me] jour du moys de may mil six cent huittante ung après les
2. fiancailles & la publica[ti]on des trois bans sans qu'aucun empesch[emen]t attesté je
3. sub[si]gné avoir épousé Tanequin Pontvianne fils de feux Vital Pontvianne
4. [&] Gabrielle Voulcanson du lieu de Vourze parroisse d'Yssingaux & Clauda
5. Abrial fille à feux Claude Abrial et de Marie Pons de Frontenac.
6. (...) Rochier Claude Champanhac Blaise Changea et moy.
7. Rochier B. Changea Delage curé

⁸⁵ Acte de baptême de ABRIAL Isabeau - registre baptêmes Grazac 1639 - 1672

⁸⁶ Acte de mariage religieux de GRANGIER et ABRIAL - AD 43 - Etat civil - Monistrol-sur-Loire 16641680 B;M;S - 3 Num 195/2

⁸⁷ Acte de baptême de ABRIAL Claude - registre baptêmes Grazac 1639 - 1672

⁸⁸ Acte de mariage religieux de ABRIAL et FAURE - AD 43 - Etat civil - Grazac 1668-1687 B;M;S - E-dépôt 355/1

⁸⁹ Acte de baptême de ABRIAL Marguerite - registre baptêmes Grazac 1639 - 1672

⁹⁰ Acte de mariage religieux de ABRIAL et GRANGER - AD 43 - Etat civil - Monistrol-sur-Loire 1681 1707 B;M;S - 3 Num 195/3

⁹¹ Acte de baptême de ABRIAL Vital - AD 43 - Etat civil - Grazac 1668-1687 B;M;S - E-dépôt 355/1

⁹² Acte de mariage religieux de ABRIAL et CHARRIER - AD 43 - Etat civil - Saint-Jeures 1650 1673 B;M;S - E-dépôt 235/6

⁹³ Acte de mariage religieux de ABRIAL et GARNIER - AD 43 - Etat civil - Grazac 1668-1687 B;M;S - E-dépôt 355/1

⁹⁴ Acte de mariage religieux de Tanequin Pontvianne et Clauda Abrial - AD 43 - Etat civil - Grazac 1668-1687 B;M;S - E-dépôt 355/1 - p 82/118

Ce mariage a lieu à Grazac, au sein de la paroisse de la future. Si on retient les dates de naissance estimées, Tanequin est alors âgé de 46 ans, et Clauda 26. Leurs parents sont décédés, leurs témoins ne sont pas de la famille : ils ont choisi des hommes sachant signer.

4. Enfants du couple

Tanequin et Clauda ont 4 enfants :

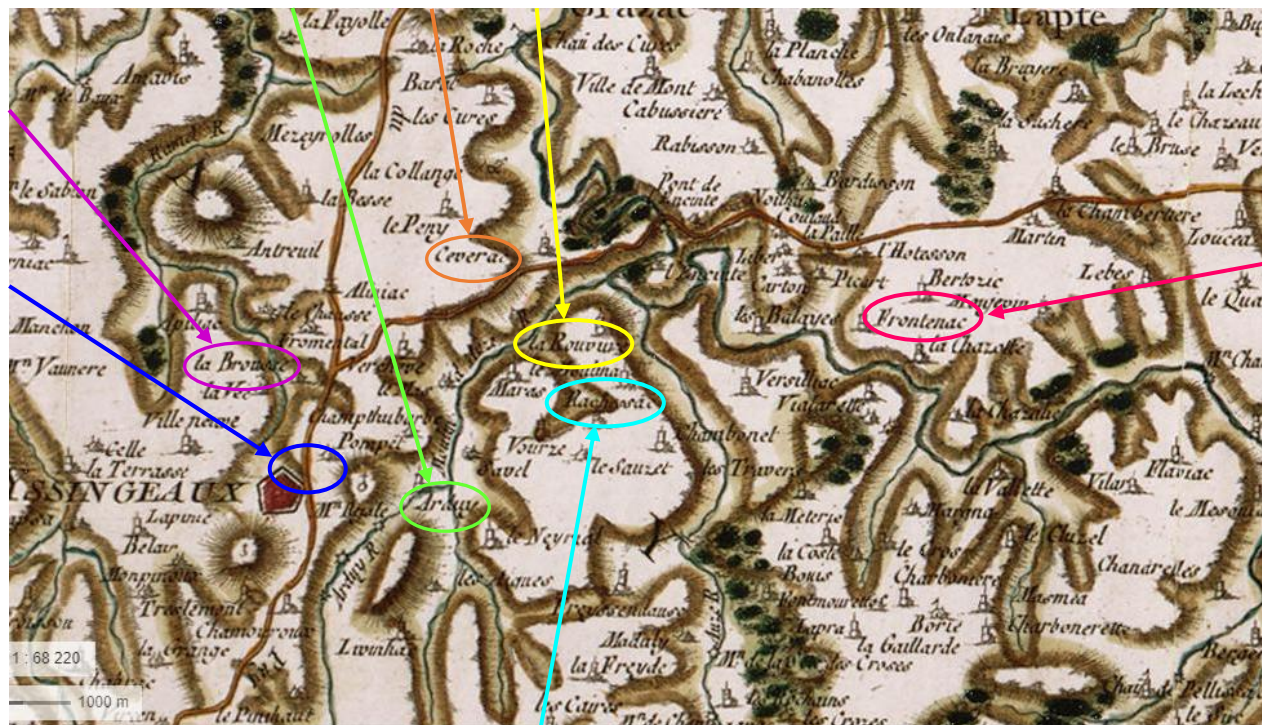
- Marguerite Pontvianne, née le 28 juin 1682 à Ardhuys (Yssingeaux)⁹⁵.
- Claude Pontviane, né le 14 novembre 1684 à Ardhuys⁹⁶.
- Claude Noé Pontviane, baptisé le 27 septembre 1685 à Rachassac (Yssingeaux)⁹⁷
- Jean Pontviane, né le 14 septembre 1688 à La Rouveure⁹⁸, dont est issue la lignée étudiée et qui sera présenté dans le chapitre suivant.

Les deux enfants prénommés Claude sont probablement morts jeunes car, dans les décennies suivantes, on ne trouve aucune trace de leur existence dans les registres BMS. En revanche, Marguerite y apparaît notamment comme marraine d'un de ses neveux⁹⁹.

5. Activités professionnelles

Nous avons à faire à une famille de cultivateurs. L'activité professionnelle de Tanequin et de Clauda est, en effet, plusieurs fois mentionnée. Dans les actes de naissance de ses enfants, Tanequin est d'abord présenté comme laboureur, puis comme « grangier du Sieur Ravaisse ». Dans son acte de décès, Clauda Abrial est dite « grangère à La Brousse ».

6. Les lieux habités



⁹⁵ Acte de baptême de Marguerite Pontvianne - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1678 1683 B;M;S - 3 Num 114/20

⁹⁶ Acte de baptême de Claude PONTVIANNE - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1683 1692 B;M;S - 3 Num 114/21

⁹⁷ Acte de baptême de Claude Noé PONTVIANNE - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1683 1692 B;M;S - 3 Num 114/10

⁹⁸ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1683 1692 B;M;S - 3 Num 114/21

⁹⁹ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean Pierre - AD 43 - Etat civil - Araules 1726 1736 B - 3 Num 114/29

Françoise Jousserand est née au faubourg de l'hôpital à Yssingaux (en bleu). Tanequin Pontvianne à Ceveyrac (en orange). Dès leur mariage, ils vivent à Ardhuys (en vert)¹⁰⁰

Françoise décède, Tanequin se remarie avec Clauda Abrial, originaire de Frontenac (en rose). Ils continueront à vivre à Ardhuys jusqu'à 1685, date de leur déménagement à Rachassac (en turquoise)¹⁰¹. Ils n'y resteront que très brièvement, puisque dès 1686 on les retrouve à la Rouveure (en jaune)¹⁰². Tanequin décède à une date incertaine, Clauda se remarie avec Jacques Bouyet. Vers 1728, ils emménagent à la Brousse¹⁰³, près d'Yssingaux (en violet). Clauda y meurt en 1730.

7. Le second mariage de Clauda Abrial

Dans son acte de décès, Clauda dite Claudine Abrial, demeurant à La Brousse, est dite « femme de Jaques Bouyet ». La Brousse est un domaine agricole isolé, composé d'un seul bâtiment¹⁰⁴. Il est fort probable qu'une seule famille, ou communauté, ait pu l'exploiter. Or à cette date, son fils Jean Pontvianne y vit déjà¹⁰⁵. Il est possible que Jean, sa femme et ses enfants vivent alors avec Clauda et Jacques Bouyet.

Leur acte de mariage n'a pas pu être retrouvé. Toutefois des indices sont probants : elle est dite veuve de Jacques Boyer ou Bouyet sur son acte de décès, Jacques Boyer est parrain de plusieurs des enfants de Jean Pontvianne ; il est également présent lors de la signature du contrat de mariage de ce dernier en 1713¹⁰⁶. Ce mariage a pu avoir lieu entre la naissance de Jean en 1688 - dernière mention de Tanequin vivant - et 1713. Physiquement, et peut-être symboliquement, Jacques Bouyet semble avoir pris la place de Tanequin au sein de cette famille.

8. Décès

Le décès de Tanequin n'est pas connu. Dans le contrat de mariage de son fils Jean, en 1713, il est dit décédé¹⁰⁷.

Clauda dit Claudine Abrial est décédée autour du 14 février 1730 à La Brousse, à l'âge de 75 ans environ¹⁰⁸, et a été inhumée dans le cimetière de l'église paroissiale d'Yssingaux.

¹⁰⁰ Acte de baptême de FAYOLLE Marcellin / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1626 1635 B - 3 Num 114/18) ; Acte de baptême de PONTVIANNE Anthoinette / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1670 1672 B;M;S - 3 Num 114/18 ; Acte de baptême de PONTVIANNE Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1672 1677 B;M;S - 3 Num 114/19 ; Acte de baptême de PONTVIANNE Catherine / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1672 1677 B;M;S - 3 Num 114/19 ; Acte de baptême de PONTVIANNE Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1672 1677 B;M;S - 3 Num 114/19 ; Acte de baptême de JOUSSERAND Anthoinette / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1672 1677 B.M.S - 23 Num 114/19 ; Acte de baptême de PONTVIANNE Marguerite / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1678 1683 B;M;S - 3 Num 114/20 ; Acte de baptême de Claude PONTVIANNE / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1683 1692 B;M;S - 3 Num 114/21

¹⁰¹ Acte de baptême de Claude Noe PONTVIANNE / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1683 1692 B;M;S - 3 Num 114/10

¹⁰² Acte de baptême de ABRIAL Vital / AD 43 - Etat civil - Grazac 1668-1687 B;M;S - E-dépôt 355/1 ; Acte de baptême de PONTVIANNE Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1683 1692 B;M;S - 3 Num 114/21

¹⁰³ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean Pierre / AD 43 - Etat civil - Araules 1726 1736 B - 3 Num 114/29

¹⁰⁴ Augustin Chassaing, complété par Antoine Jacotin, *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire : comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imprimerie nationale, 1907. ; page 45.

¹⁰⁵ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean Pierre / AD 43 - Etat civil - Araules 1726 1736 B - 3 Num 114/29

¹⁰⁶ 1713_CMjeanpontvianne / contrat de mariage - 3 E 452 art 4

¹⁰⁷ 1713_CMjeanpontvianne / contrat de mariage - 3 E 452 art 4

¹⁰⁸ Acte de sépulture de ABRIAL Clauda / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1720 1730 S - 3 Num 114/2

Génération n°5 : Jean Pontviane et Anne Marie Mathias



Cette génération marque une étape : à partir de ces dates, on dispose d'actes notariés, qui permettent de mieux cerner certaines tranches de vie : mariage et succession.

1. La famille d'Anne Marie Mathias

Les Mathias sont originaires du Chambonnet, un lieu-dit de la commune d'Yssingeaux, en bordure de la rivière Auze.

André Mathias, dit Chapon et Ysabeau Jouve se sont mariés le 21 mai 1673 à Yssingeaux¹⁰⁹. On connaît sept enfants nés de leur union, tous nés au Chambonnet :

- Ysabeau Mathias, née le 18 mars 1677¹¹⁰.
- Jacques Mathias, baptisé le 30 octobre 1685¹¹¹.
- Laurans Mathias, né le 25 septembre 1688¹¹².
- **Anne-Marie dite Marie Mathias, née le 24 mai 1692¹¹³,**
- Jean Mathias, né le 28 juillet 1695¹¹⁴.
- Antoine Mathias, né le 13 avril 1698¹¹⁵.
- Jean Mathias, né le 20 octobre 1700¹¹⁶.

A priori, la famille Mathias ne bouge pas du Chambonnet : de leur mariage, en passant par les actes de baptême de leurs enfants, puis les divers actes relatifs au mariage de leur fille Anne-Marie, la famille déclare y habiter¹¹⁷. En l'absence d'autre mention concernant leur activité, il y a lieu de penser qu'ils sont cultivateurs.

Ysabeau Jouve décède au Chambonnet autour du 7 mars 1722, à l'âge d'environ 70 ans. Elle est inhumée dans le cimetière de l'église paroissiale d'Yssingeaux¹¹⁸. L'acte de sépulture de son époux n'a pas pu être retrouvé.

2. Mariage

Avant toute chose, un contrat de mariage est signé le 22 janvier 1713 chez maître Champanhac, à Yssingeaux¹¹⁹, afin de fixer les conditions de la future union et les apports respectifs des époux.

¹⁰⁹ Acte de mariage religieux de MATHIAS et JOUVE / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1672 1677 B;M;S - 3 Num 114/19

¹¹⁰ Acte de baptême de MATHIAS Ysabeau - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1672 1677 B;M;S - 3 Num 114/19

¹¹¹ Acte de baptême de MATHIAS Jacques - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1683 1692 B;M;S - 3 Num 114/21

¹¹² Acte de baptême de Laurens MATHIAS - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1683 1692 B;M;S - 3 Num 114/21

¹¹³ Acte de baptême de MATHIAS Anna Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1692 1700 B;M;S - 3 Num/114/21

¹¹⁴ Acte de baptême de MATHIAS Jean - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1692 1700 B;M;S - 3 Num 114/22

¹¹⁵ Acte de baptême de MATHIAS Antoine - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1692 1700 B;M;S - 3 Num 114/22

¹¹⁶ Acte de baptême de MATHIAS Jean - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1700 1705 B - 3 Num 114/23

¹¹⁷ Acte de mariage religieux de MATHIAS et JOUVE / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1672 1677 B;M;S - 3 Num 114/19 ; Acte de baptême de MATHIAS Ysabeau / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1672 1677 B;M;S - 3 Num 114/19 ; Acte de baptême de MATHIAS Jacques / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1683 1692 B;M;S - 3 Num 114/21 ; Acte de baptême de Laurens MATHIAS / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1683 1692 B;M;S - 3 Num 114/21 ; Acte de baptême de MATHIAS Anna Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1692 1700 B;M;S - 3 Num/114/21 ; Acte de baptême de MATHIAS Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1692 1700 B;M;S - 3 Num 114/22 ; Acte de baptême de MATHIAS Antoine / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1692 1700 B;M;S - 3 Num 114/22 ; Acte de baptême de MATHIAS Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1700 1705 B - 3 Num 114/23 ; Acte de mariage religieux de PONTVIANNE et MATHIAS / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1711 1728 M;S - 3 Num 114/25

¹¹⁸ Acte de sépulture de JOUVE Ysabeau / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1720 1730 S - 3 Num 114/28

¹¹⁹ 713_CMjeanpontvianne - AD 43- contrat de mariage - 3 E 452 art 4

André Mathias donne à sa fille, pour sa dot, 160 livres, 6 métans de seigle¹²⁰, une couverture, deux draps, un « chariot garni » (=lit?) d'une valeur de 6 livres, et promet d'habiller la fiancée « selon sa qualité » le jour du mariage.

Il est précisé que cette dot engage sa fille à renoncer à toute prétention sur les biens de son père ou de sa mère, et que la dot sera remise une fois le mariage consommé, mais en plusieurs tranches : de manière immédiate, 30 livres, 2 métans de seigle, le linge et le mobilier, puis au terme de la première année de leur union, 20 livres supplémentaires, et ainsi de suite pendant cinq années encore, jusqu'à atteindre la somme totale de 150 livres, et les 10 livres restantes seront données au bout de la septième année de mariage. Il en va de même pour le seigle : le couple recevra deux métans par an, pendant trois ans, jusqu'à atteindre le volume des six métans promis ; ces derniers sont livrables après la récolte, lors de la Saint-Michel.

Par ailleurs, Marie Mathias « se constitue à elle-mesme quatre brebis negres (...) deux moustons ». S'ajoute à cela une donation de l'oncle paternel de Marie, Anthoine Mathias, consistant en « une ruche à miel ou pour la valeur d'ycelle la somme de six livres », parce que le mariage « lui est agréable ».

Clauda Abrial donne, pour la dot de son fils, la somme de 100 livres, payables par tranches annuelles de 25 livres, et lui lègue après son décès « tous et chacuns ses biens meubles imeubles presans et advenir quelconque pour en jouir avec sa fiancée ».

Enfin les futurs et leurs parents s'engagent à la restitution des apports respectifs dans le mariage en cas de dissolution de ce dernier.

A noter qu'aucune des parties ne sait signer.

Environ quinze jours plus tard, le 7 février 1713, les noces de Jean Pontvianne et Anne-Marie sont célébrées à Yssingaux par le curé De Treslemont, et avec pour témoins André, Anthoine Mathias et Jacques Celle¹²¹. Ils ont 24 et 20 ans, leur mariage va durer un peu plus de 35 ans.

3. Enfants du couple

Jean et Anne-Marie ont 9 enfants, dont plusieurs décèdent en bas âge ou durant l'enfance :

- **Martin Pontvianne, né le 18 février 1714 à Yssingaux^{122 123}, dont est issue la lignée étudiée et qui sera présenté dans le chapitre suivant.**
- Claudine Pontvianne, née en 1715 à Yssingaux, décédée le 20 février 1719 à Larenas, à l'âge de 4 ans¹²⁴.
- Antoine Pontvianne, né le 24 mars 1717 à Yssingaux, le bourg¹²⁵, décédé le 4 mai 1752 à La Brousse, à l'âge de 35 ans¹²⁶.
- Jean Jacques Pontvianne, né le 7 avril 1719 à Yssingaux, le bourg¹²⁷, décédé le 29 mars 1803 dans la même localité, à l'âge de 83 ans¹²⁸. Il s'unit avec Marguerite DOUTRE vers le 18 janvier 1748¹²⁹.
- Jean Pontvianne, frère jumeau de Clauda, né le 1er mars 1721 à Yssingaux, le bourg.
- Clauda dite Claudine Pontvianne, sœur jumelle de Jean, née le 1er mars 1721 à Yssingaux, le bourg¹³⁰, inhumée le 6 mars à l'âge de 5 jours¹³¹.
- Claudine Pontvianne, née le 11 mars 1722 à Yssingaux, faubourg de Villeneuve¹³², décédée le 13 mars 1724, à l'âge de 2 ans¹³³.

¹²⁰ À Yssingaux, 1 métan équivaut à 26,4597 litres, soit ici 158,7582 litres ; cf. C. BEST, Métrologie de la Haute-Loire : précédée du système métrique, avec des principes pour la conversion de toute espèce de mesures, Le Puy, Pierre Pasquet, 1838, 172 pages.

¹²¹ Acte de mariage religieux de PONTVIANNE et MATHIAS / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1711 1728 M;S - 3 Num 114/25

¹²² Acte de baptême de PONTVIANNE Martin / AM Yssingaux Etat Civil B 1711-1714 - Archives municipales d'Yssingaux - n°23

¹²³ Sont cités : Jacques BOUYET (Parrain) - Jacques CHIEZE (Témoin) - Ysabeau JOUVE (Marraine)

¹²⁴ Acte de sépulture de PONTVIANNE Claudine - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1711 1728 M;S - 3 Num 114/25

¹²⁵ Acte de baptême de PONTVIANNE Antoine - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1716 1719 B - 3 Num 114/26

¹²⁶ Acte de sépulture de PONTVIANNE Antoine - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

¹²⁷ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean Jacques - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1719 1726 B - 3 Num 114/27

¹²⁸ Acte de décès de PONTVIANNE Jean Jacques - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1791 1803 D - 6 E 299/3

¹²⁹ 1748_CMjeanjacquespontvianne – AD43 - contrat de mariage - 3 E 452 art 26

¹³⁰ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean et Clauda (jumeaux) - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1719 1726 B - 3 Num 114/27

¹³¹ Acte de sépulture de PONTVIANNE Clauda - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1720 1730 S - 3 Num 114/28

¹³² Acte de baptême de PONTVIANNE Claudine - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1719 1726 B - 3 Num 114/27

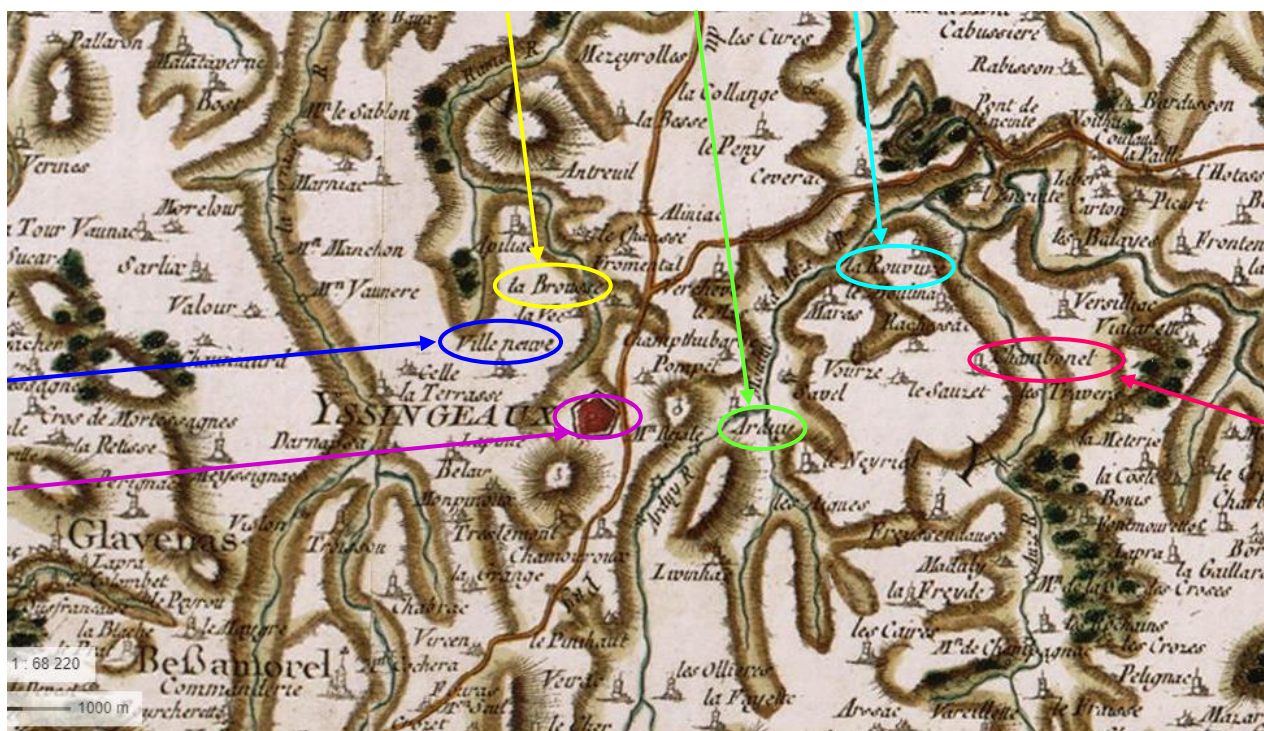
¹³³ Acte de sépulture de PONTVIANNE Claudine - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1711 1728 M;S - 3 Num 114/25

- Claudine Pontvianne, née le 30 juin 1724 à Yssingaux, le bourg¹³⁴. Elle s'unit avec Mathieu BEATRIX en 1747¹³⁵.
- Jean Pierre Pontvianne, né le 29 août 1728 à La Brousse, paroisse d'Yssingaux¹³⁶, La Brousse, décédé le 29 juin 1737, à l'âge de 8 ans¹³⁷.

4. Activités professionnelles

Dans les actes de naissance de leurs enfants, Jean Pontviane et Anne-Marie Mathias sont désignés comme grangers. Comme ils ont plusieurs fois déménagés, cela indique qu'ils ont exploité plusieurs métairies.

5. Les lieux habités



Données cartographiques : © EHESS, CNRS, BNF

Carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de « Marie-Antoinette » du XVIII^e siècle. Mise à jour : janvier 2013 ; source : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini> ; page consultée le 14/07/2019.

On a vu que Anne-Marie Mathias est originaire du Chambonnet (en rose), tandis que Jean Pontviane, bien que né à La Rouvure (en turquoise), vient d'Ardhuy (en vert). Il s'agit de leurs domiciles respectifs au moment de la signature de leur contrat de mariage¹³⁸ en 1713.

Ensemble, ils s'installent dans le bourg d'Yssingaux¹³⁹ (en violet). Ils y demeureront jusqu'en 1721¹⁴⁰ ¹⁴¹ ¹⁴². Ensuite, on les retrouve dans le faubourg de Villeneuve¹⁴³ (en bleu) jusqu'en 1728, date à partir de laquelle ils déménagent à La Brousse¹⁴⁴ (en jaune). Ils y demeurent jusqu'à leur décès¹⁴⁵.

¹³⁴ Acte de baptême de PONTVIANNE Claudine - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1719 1726 B - 3 Num 114/27

¹³⁵ 1747_CMclaudinepontvianne – AD43 - contrat de mariage - 3 E 452 art 25

¹³⁶ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean Pierre - AD 43 - Etat civil - Araules 1726 1736 B - 3 Num 114/29

¹³⁷ Mention marginale sur son acte de baptême.

¹³⁸ 713_CMjeanpontvianne - AD 43- contrat de mariage - 3 E 452 art 4

¹³⁹ Acte de baptême de PONTVIANNE Martin / AM Yssingaux Etat Civil B 1711-1714 - Archives municipales d'Yssingaux - n°23

¹⁴⁰ Acte de baptême de PONTVIANNE Antoine / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1716 1719 B - 3 Num 114/26

¹⁴¹ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean Jacques / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1719 1726 B - 3 Num 114/27

¹⁴² Acte de baptême de PONTVIANNE Jean et Clauda (jumeaux) / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1719 1726 B - 3 Num 114/27

¹⁴³ Acte de baptême de PONTVIANNE Claudine / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1719 1726 B - 3 Num 114/27

¹⁴⁴ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean Pierre / AD 43 - Etat civil - Araules 1726 1736 B - 3 Num 114/29

¹⁴⁵ Acte de sépulture de PONTVIANNE Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34 ; Acte de sépulture de MATHIAS Marie - AD 43- AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

6. Décès et succession

Le 23 mai 1748, sentant sa fin proche, Jean Pontvianne fait venir maître Champagnac à La Brousse, pour lui dicter son testament. Ses témoins sont Antoine Abrial, André Cellierier, Guillaume Cellierier, Jean Changea, Jean-Alexandre Chirouze, Jean Fayolle, Jean-Claude Sarda, Pierre Tollin. Il s'agit donc d'un testament nuncupatif, et ses volontés sont les suivantes :

- Jean Pontvianne souhaite être enterré dans le cimetière de l'église paroissiale d'Yssingeaux. Pour ses honneurs funèbres et messes, il donne 10 livres aux prêtres de la paroisse. Il lègue aux défavorisés quatre setiers de seigle, qui seront distribués à la porte de sa maison d'habitation, à la Brousse, les deux premiers setiers le jour de son enterrement, les deux autres le jour du premier anniversaire de sa mort.
- A son fils, Antoine Pontvianne, il lègue 500 livres et cinq setiers de seigle. A Jean-Jacques et Claudine Pontvianne, il lègue 5 sols, rappelant qu'ils ont reçu une avance sur héritage via leur contrat de mariage. Martin Pontvianne, son fils aîné, est héritier de tous ses biens - bestiaux, meubles, immeubles et récoltes, labours - estimés à 1 800 livres.

A ce testament, s'ajoute un codicille, fait le lendemain, soit la veille de son décès. Il change la somme léguée à Antoine Pontvianne : de 500 livres, elle passe à 715. Le mourant lui lègue également une garde-robe en pin à deux portes, une couverture et deux draps. Rien ne change pour Jean-Jacques et Claudine. En revanche, sa sœur Marguerite, qui habite alors au Puy, entre dans le partage et se voit léguer la somme de 15 livres.

Pour finir, dans un troisième et dernier codicille, il revient sur l'augmentation du leg fait en faveur d'Antoine, pour le diminuer de 100 livres.

Il n'est pas évident de saisir la raison de ces changements successifs. Plusieurs possibilités : soit Jean Pontvianne était très indécis, soit la mémoire lui faisait quelque peu défaut et il a eu des oublis, soit - il s'agit d'une interprétation - les discussions ont été âpres autour du lit du mourant.

Jean Pontvianne décède le 25 mai 1748, chez lui, à La Brousse, à l'âge de 59 ans. Il est inhumé le lendemain, selon ses volontés¹⁴⁶.

Un peu plus d'un an plus tard, Anne-Marie décède à son tour, le 1er août 1749, à l'âge de 57 ans. Elle est enterrée le lendemain dans le cimetière de l'église paroissiale d'Yssingeaux¹⁴⁷.

¹⁴⁶ Acte de sépulture de PONTVIANNE Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

¹⁴⁷ Acte de sépulture de MATHIAS Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

Génération n°6 : Martin Pontvianne et Madeleine Boncompain



1. La famille de Madeleine Boncompain

Claude Boncompain (17 septembre 1671¹⁴⁸ - 9 juillet 1736¹⁴⁹, Yssingeaux) et Magdeleine Chomel (décédée le 27 août 1736 à Yssingeaux¹⁵⁰) se marient à Tence, dont est originaire Magdeleine, le 18 janvier 1701¹⁵¹.

Ils sont les parents d'au moins huit enfants (l'état lacunaire des registres de baptême sur cette période implique peut-être des manques) :

- Catherine Boncompain, née en 1699 à Chazeaux, décédée vers le 21 novembre 1732 au Moulin de Choumouroux, à l'âge de 33 ans environ¹⁵².
- Marcellin Boncompain, né le 10 août 1703 à Chazeaux¹⁵³.
- Pierre Boncompain, né le 27 décembre 1704¹⁵⁴.
- Claude Boncompain, né le 9 mai 1708 à Chazeaux¹⁵⁵.
- Antoine Boncompain, né en 1709, décédé vers le 21 février 1733 à Yssingeaux, à l'âge de 24 ans environ¹⁵⁶.
- Jeanne Boncompain, née en 1712, décédée le 30 avril 1765 à Faugères/Fougères (Yssingeaux), à l'âge de 53 ans¹⁵⁷. Elle s'unit avec Jean-Pierre Liogier vers le 27 mars 1731¹⁵⁸.
- Françoise Boncompain, baptisée le 30 juillet 1712 à Chazeaux¹⁵⁹.
- **Madeleine Boncompain, baptisée le 28 juillet 1714 à Yssingeaux, née à Chazeaux¹⁶⁰.**

Les Boncompain, vivent d'abord à Chazeaux, un hameau de la paroisse d'Yssingeaux, entre 1701 et 1714¹⁶¹¹⁶²¹⁶³¹⁶⁴. Puis un déménagement au Moulin de Choumouroux (Yssingeaux) a lieu avant 1736¹⁶⁵. La profession de Claude est donnée dans un acte au début de leur union : il est manouvrier. Il semblerait qu'il soit ensuite devenu métayer : lorsque la famille part s'installer au Moulin de Choumouroux, il s'agit sans doute d'un bail à ferme.

Claude et Magdeleine décèdent tous les deux durant l'été 1736. Madeleine a 16 ans.

2. Mariage

Martin Pontvianne et Madeleine Boncompain se sont mariés le 5 février 1742 à Yssingeaux¹⁶⁶. Au moment de leur mariage, ils ont tous les deux 27 ans, et ils vivent aux côtés l'un de l'autre pendant 38 ans.

¹⁴⁸ Acte de baptême de BONCOMPAIN Claude / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1670 1672 B;M;S - 3 Num 114/18

¹⁴⁹ Acte de sépulture de BONCOMPAIN Claude / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1731 1746 S - 3 Num 114/31

¹⁵⁰ Acte de sépulture de CHOMEL Magdeleine / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1731 1746 S - 3 Num 114/31

¹⁵¹ Acte de mariage religieux de BONCOMPAIN et CHOMEL / AD 43 - Etat civil - Tence 1698 1719 B;M;S - E-dépôt 11/5

¹⁵² Acte de sépulture de BONCOMPAIN Catherine - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1731 1746 S - 3 Num 114/31

¹⁵³ Acte de baptême de BONCOMPAIN Marcellin - Archives municipales d'Yssingeaux - AM Yssingeaux Etat Civil 1703

¹⁵⁴ Acte de baptême de BONCOMPAIN Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1700 1705 B - 3 Num 114/23

¹⁵⁵ Acte de baptême de BONCOMPAIN Claude - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1705 1711 B;M - 3 Num 114/24

¹⁵⁶ Acte de sépulture de BONCOMPAIN Antoine - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1731 1746 S - 3 Num 114/31

¹⁵⁷ Acte de sépulture de BONCOMPAIN Jeanne - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

¹⁵⁸ Contrat de mariage de LIOGIER et BONCOMPAIN - AD 43 - 3 E 491

¹⁵⁹ Acte de baptême de Françoise Boncompain - registre baptêmes Yssingeaux 1710-1716

¹⁶⁰ Acte de baptême de BONCOMPAIN Madeleine / AG Loire - registre baptêmes Yssingeaux 1710-1716

¹⁶¹ Acte de mariage religieux de BONCOMPAIN et CHOMEL / AD 43 - Etat civil - Tence 1698 1719 B;M;S - E-dépôt 11/5

¹⁶² Acte de baptême de BONCOMPAIN Marcellin / AM Yssingeaux Etat Civil 1703 - Archives municipales d'Yssingeaux

¹⁶³ Acte de baptême de BONCOMPAIN Claude / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1705 1711 B;M - 3 Num 114/24

¹⁶⁴ Acte de baptême de BONCOMPAIN Madeleine / AG Loire - registre baptêmes Yssingeaux 1710-1716

¹⁶⁵ Acte de sépulture de BONCOMPAIN Claude / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1731 1746 S - 3 Num 114/31

¹⁶⁶ Acte de mariage religieux de PONTVIANNE et BONCOMPAIN / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1731 1746 S - 3 Num 114/31

Quelques jours avant leur mariage, le 1^{er} février, ils sont passés chez Maître Champagnac, notaire à Yssingeaux, pour fixer les termes de leur contrat¹⁶⁷.

Lors de cette signature, Martin Pontvianne est soumis à l'autorité de son père, tandis que Madeleine est considérée comme une « personne libre et majeure » du fait du décès de ses deux parents, mais elle est tout de même assistée par ses deux frères, Pierre et Claude.

Jean Pontvianne donne à son fils Martin la moitié de tous ses biens. Pierre Boncompain donne à sa sœur pour sa dot la somme de 300 livres, plus 30 livres pour ses vêtements, et 4 métans de seigle, qui seront remis : les 30 livres pour ses vêtements, une fois les noces consommées, 40 livres et les 4 métans de seigle à la prochaine Saint-Michel, et les 260 livres restantes par des paiements de 20 livres annuels, durant les 13 prochaines années. Madeleine renonce en retour à ses droits de succession sur les biens de ses parents. Par ailleurs, Madeleine ajoute à sa dot, par ses propres moyens, deux couvertures (l'une en laine « de pays », l'autre de catalogue) et sept draps.

Les témoins sont Jean Louis DE GRANOUILHET de LA RIVE et Pierre Louis DE SAIGNARD de CHOUMOUROUX, dont dépend le Moulin de Choumouroux (exploité par la famille de Madeleine)

3. Enfants du couple

Martin et Madeleine ont six enfants connus (l'absence de registre de baptême après 1746 n'exclue pas l'existence d'autres enfants, notamment s'ils sont décédés jeunes)

- Jean Pontvianne, né le 11 janvier 1743 à La Brousse¹⁶⁸, dont est issue la lignée étudiée et qui sera présenté dans le chapitre suivant.
- Pierre Pontvianne, né le 22 février 1745 à La Brousse¹⁶⁹, inhumé le 12 octobre 1783 à Yssingeaux, à l'âge de 38 ans¹⁷⁰.
- Marianne Pontvianne, née le 19 juillet 1746 à La Brousse¹⁷¹, mariée à Régis Bernard¹⁷².
- Jean Antoine Pontvianne, né après juin 1747¹⁷³, décédé le 24 mars 1818, marié à Catherine Verdier¹⁷⁴.
- Jeanne-Marie Pontvianne, née en 1750, inhumée le 9 septembre 1757 à Yssingeaux, à l'âge de 7 ans¹⁷⁵.
- Jean Mathieu Pontvianne, né à La Brousse, décédé en 1818 à Lyon (Rhône)¹⁷⁶.

4. Activités professionnelles

Comme son père, qui en a fait son héritier, Martin Pontvianne est granger à La Brousse, toute sa vie durant. Un des baux à ferme de ce domaine a été retrouvé, ce qui permet d'approcher à la fois les conditions de travail des Pontvianne à La Brousse, au milieu du XVIII^e siècle, mais aussi leurs conditions de vie.

Le 3 décembre 1757, le bail est en effet renouvelé à Yssingeaux¹⁷⁷.

D'un côté, Claudine Borie, veuve de Jacques Martel (docteur en médecine) et Jean-Jacques Martel, prêtre et vicaire de l'église paroissiale d'Yssingeaux, mère et fils, de l'autre Martin Pontvianne, renouvelant pour une durée de six années le bail à ferme du domaine de la Brousse, exploité par la famille Pontvianne depuis environ trente ans (il s'agit donc du sixième renouvellement du bail, si on part sur le principe que les baux ont toujours été d'une durée de six ans).

Le nouveau bail démarre à l'occasion de la « Notre Dame de mars prochaine » : il s'agit probablement de la fête de l'annonciation, le 25 mars. En cette année 1757, le domaine consiste en « bâtiments, prés,

¹⁶⁷ CM Martin PONTVIANNE Madeleine BONCOMPAIN / contrat de mariage - 3 E 452 art 20

¹⁶⁸ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1736 1747 B - 3 Num 114/32

¹⁶⁹ Acte de baptême de PONTVIANNE Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1736 1747 B - 3 Num 114/32

¹⁷⁰ Acte de sépulture de PONTVIANNE Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1778 1796 S - 3 Num 114/38

¹⁷¹ Acte de baptême de PONTVIANNE Marianne - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1736 1747 B - 3 Num 114/32

¹⁷² 1818_TESTantoinepontvi - AD43 - testament - 3 E 589 art 70

¹⁷³ Dépouillement des registres depuis la date du mariage de ses parents en 1742 jusqu'à janvier 1747. Après cette date, plus de registre jusqu'en 1765. Sa sœur Marianne étant née en septembre 1746, en toute logique il ne peut pas naître avant juin 1747 et très probablement à partir de 1748-1749 (intervalle inter-général plus cohérent).

¹⁷⁴ Acte de décès de PONTVIANNE Jean Antoine - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1818 1820 N;M;D - 6 E 299/9

¹⁷⁵ Acte de sépulture de PONTVIANNE Jeanne-Marie - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

¹⁷⁶ 23081783_TESTmartinpontvianne_1 - AD43 - testament - 3 E 457 art 19 ; 1818_TESTantoinepontvianne - AD 43 - testament - 3 E 589 art 70

¹⁷⁷ 18J66_affermemartinpontvianne / contrat d'affermage - AD43- 18 J 66 - fond Convers

pâturaux et terres ». Les conditions sont les suivantes : chaque année, deux cents livres pour les foins et fourrages, payées en deux fois lors de chaque Saint-Martin et Rogations, 40 livres de beurre et 50 livres de fromages à chaque fête de Saint-Jean-Baptiste, 2 paires de chapons et 60 œufs à chaque Carnaval, et le tiers de « tous les grains de quelque nature qu'ils soient », l'ensemble de ces marchandises devant être amené au domicile de la mère par Martin Pontvianne ou à ses frais. S'y ajoutent la récolte entière d'une parcelle appelée la Draine, et pour laquelle la mère et le fils fournissent chaque année 4 métans de blé à planter. La récolte sera également à amener au domicile de la mère.

Enfin, Martin Pontvianne promet d'entretenir les bâtiments « en bon père de famille » et de faire tous les ans des dons de paille au couvent de La Grange, et enfin de payer soit aux bailleurs, soit aux fermiers de Saint-Mayol - dont il rapportera quittance - la moitié des dîmes. Enfin, Martin Pontvianne déclare avoir reçu de la mère et du fils dix setiers de seigle « bon grain » qu'il promet de restituer au terme des six années de bail.

Le domaine semble relativement vaste. Les céréales y sont cultivées, mais l'élevage bovin y est aussi pratiqué (sans quoi il ne pourrait être livré 40 livres de beurre et 50 livres de fromage chaque année). Si l'on compare ce « loyer » annuel aux éléments de la dot de Madeleine, on constate qu'il est relativement élevé, ce qui semble indiquer de bons rendements sur cette exploitation.

5. Les lieux habités



Données cartographiques : © EHESS, CNRS, BNF +

Carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de « Marie-Antoinette » du XVIII^e siècle. Mise à jour : janvier 2013 ; source : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini> ; page consultée le 14/07/2019.

Madeleine est née à Chazeaux (en vert), puis a habité le Moulin de Choumouroux (en turquoise) avant son mariage. Martin est né dans le bourg d'Yssingaux (en violet), puis faubourg de Villeneuve (en bleu) et enfin à La Brousse (en jaune). C'est à La Brousse que le couple passe sa vie^{178 179 180 181 182}, et décède^{183 184}.

6. Le premier propriétaire de la lignée

Outre ses bons rendements, l'exploitation du domaine de La Brousse permet à Martin Pontvianne de rassembler quelques économies, qu'il choisit d'investir dans la terre et la pierre. Il est le premier (connu) de cette lignée à accéder à la propriété.

En effet, le 10 octobre 1756, en l'étude de Maître Alexis Champanhac à Yssingaux, Claude Rochier, laboureur à Ceveyrac, vend à Martin Pontvianne une parcelle d'une contenance de 17 métanchées (une métanchée = 7,5975 ares donc 17 métanchées = 129,1575 ares, soit environ 1,29 hectares) et 5 boisseaux (un boisseau = 1,4245 are, donc 5 boisseaux = 7,1225 ares), soit une surface totale d'environ 1,36 hectares. La parcelle, composée de bois et de terre, se situe en bordure du Lignon. La valeur du bien est de 398 livres, Martin Pontvianne paie comptant, en espèces de cours. Claude Rochier garde un droit de pacage pour ses bêtes dans le bois ; toutefois, Martin Pontvianne aura le droit de le défricher sans en être inquiété. Le vendeur conserve également un droit de passage.

Là-dessus, Martin Pontvianne paie un droit de lods et ventes d'une valeur de 48 livres et 10 sols au baron de Saussac, dont les terres se situent dans les mandements de Cublaise, Vertamize et Saussac¹⁸⁵.

Une dizaine d'années plus tard, le 7 août 1766, Antoine Roche, journalier demeurant à Yssingaux, vend une maison située à Pompét à Martin Pontvianne, au prix total de 452 livres : 412 livres directement payées à Jean-Claude Sarda, maçon et charpentier d'Yssingaux, et les 40 livres restantes payées à Antoine Roche. La vente est également passée en l'étude de Maître Champagnac, notaire¹⁸⁶.

L'année suivante, Martin Pontvianne achète au même Jean-Claude Sarda un jardin situé à Pompét, sur la route allant d'Yssingaux à Lyon, au prix de 80 livres, payées comptant en espèce¹⁸⁷. A priori, ce jardin est attenant à la maison.

Enfin, dans le contrat de mariage de son fils Jean, on apprend que Martin Pontvianne a fait construire une seconde maison à Pompét¹⁸⁸.

¹⁷⁸ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1736 1747 B - 3 Num 114/32

¹⁷⁹ Acte de baptême de PONTVIANNE Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1736 1747 B - 3 Num 114/32

¹⁸⁰ Acte de baptême de PONTVIANNE Marianne / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1736 1747 B - 3 Num 114/32

¹⁸¹ Acte de sépulture de PONTVIANNE Jeanne-Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

¹⁸² Acte de baptême de PONTVIANNE Martin / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1765 1771 B;M - 3 Num 114/35

¹⁸³ Acte de sépulture de PONTVIANNE Martin / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1778 1796 S - 3 Num 114/38

¹⁸⁴ Acte de décès de PONTVIANNE Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1824 1826 N;M;D - 6 E 299/11 ; Acte de décès de PONTVIANNE Jean Antoine / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1818 1820 N;M;D - 6 E 299/9 ; Acte de sépulture de BONCOMPAIN Madeleine / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1778 1796 S - 3 Num 114/38

¹⁸⁵ 18J66_lodetventemartinpontvianne / lods et vente - 18 J 66

¹⁸⁶ 3E452-44_ventemaisonpompét_1766 / vente - 3E452 art 44 ; 2C2988_achatmaisonpompét_tablescontroleactes / table du contrôle des actes - 2C2988

¹⁸⁷ 2C2988_achatjardinpompét_tablescontroleactes / table du contrôle des actes - 2C2988 ; 3E459-1_achatcoindeterrepompét_1767 / vente - 3E459 art 1

¹⁸⁸ 1770_CMjeanpontvianne / contrat de mariage - 3 E 452 art 48

7. Décès et succession

Madeleine Boncompain décède autour du 22 mars 1780 à La Brousse, âgée de 65 ans. Elle est enterrée à Yssingeaux¹⁸⁹.

Trois ans plus tard, Martin décède, à la Brousse également, à 69 ans. Comme sa femme, il est inhumé à Yssingeaux¹⁹⁰, le 27 août 1783.

Quelques jours avant de mourir, le 23 août, il avait fait venir Maître Maurin, pour lui dicter son testament, devant Jean-Antoine BESSON et Jacques GIBERT, témoins.

Martin Pontvianne souhaite être enterré dans le cimetière de l'église paroissiale. Il donne 20 livres aux prêtres d'Yssingeaux pour la célébration des messes. Pour les nécessiteux de la paroisse, il donne 4 setiers de seigle, qui seront distribués en pains en deux fois, deux à son décès et les deux autres pour l'anniversaire de sa mort. Il donne en outre 15 livres à la confrérie des pénitents de la ville.

Pierre et Jean-Mathieu Pontvianne, ses deux fils, reçoivent chacun la somme de 800 livres, deux draps, une couverture en laine de pays, six serviettes, auxquels s'ajoutent 100 livres provenant du propre de leur mère, ces parts d'héritage leur étant versée à compter de leur établissement, ou bien une année après son décès. A Jean-Antoine et à Marianne, déjà établis et ayant reçu leur légitime en dot, cent livres chacun. Tous ses meubles, labours, bestiaux, estimés deux milles livres, reviennent à son fils aîné Jean¹⁹¹.

¹⁸⁹ Acte de sépulture de BONCOMPAIN Madeleine / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1778 1796 S - 3 Num 114/38

¹⁹⁰ Acte de sépulture de PONTVIANNE Martin / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1778 1796 S - 3 Num 114/38

¹⁹¹ 2C2983-controleactestablesTEST_2_martinpontv / table du contrôle des actes - 2C2983 ; 23081783_TESTmartinpontvianne_1 / testament - 3 E 457 art 19

Génération n°7 : Jean Pontvianne et Jeanne-Marie Metail



1. La famille de Jeanne Marie Metail

Les Metail sont originaires de la Grange, hameau de la paroisse d'Yssingeaux.

Jeanne Marie est la fille de Jean dit Pierre Metail (20 décembre 1720 à Yssingeaux, Marnhac¹⁹² - 2 février 1774, La Grange¹⁹³) et Cécile Chanon (5 mai 1725 à Grazac, Le Mas¹⁹⁴ - 20 février 1758 à La Grange¹⁹⁵).

Jean Métail est né à Marnhac, hameau d'Yssingeaux, mais s'installe à la Grange, où il est laboureur, après son mariage avec Cécile Chanon. La famille y reste plusieurs décennies^{196 197 198 199 200 201 202 203 204 205}.

Le couple a six enfants connus :

- Jean François Metail, né le 11 octobre 1745 à La Grange²⁰⁶.
- Jeanne-Marie Metail, née entre 1747 et 1750 à La Grange²⁰⁷²⁰⁸ : Il n'existe pas de registre de baptême entre début janvier 1747 et 1765 sur Yssingeaux. Jeanne-Marie est probablement née entre 1747 et 1750 si l'on se fie à l'âge déclaré sur son acte de décès.
- Marianne Metail, née en 1748, décédée vers le 18 février 1758 à La Grange, à l'âge de 10 ans environ²⁰⁹.
- Marguerite Metail, née en 1752, décédée vers le 24 février 1758 à La Grange, à l'âge de 6 ans environ²¹⁰.
- Anne-Marie Metail, née en 1754, décédée vers le 24 février 1758 à La Grange, à l'âge de 4 ans environ²¹¹.
- Claire Metail, née en 1756, décédée vers le 22 février 1758 à La Grange, à l'âge de 2 ans environ²¹².

La mort faisait, certes, partie du quotidien à l'époque moderne²¹³, mais la famille Metail a été très durement frappée : la même semaine de février 1758, Marianne Métail, Cécile Chanon, puis Claire, Anne-Marie et Marguerite décèdent. Jeanne-Marie perd ainsi sa mère et ses quatre sœurs. La voilà seule avec son frère aîné et son père, elle n'a peut-être même pas 10 ans.

Après le décès de Cécile Chanon, Jean Métail épouse Marie Borel en secondes noces, le 13 janvier 1767 à Yssingeaux²¹⁴. Quatre enfants naissent de cette union :

- Jeanne-Marie Françoise Metail (1767)²¹⁵,
- Jean Metail (1769)²¹⁶,

¹⁹² Acte de baptême de MÉTAIL Jean / AG Loire - registre baptêmes Yssingeaux 1710-1720

¹⁹³ Acte de sépulture de MÉTAIL Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 23 Num 114/34

¹⁹⁴ Acte de baptême de CHANON Cécile / AD 43 - Etat civil - Grazac 1687 1727 B;M;S - E-dépôt 355/2

¹⁹⁵ Acte de sépulture de MÉTAIL Anne-Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34 ; Acte de sépulture de MÉTAIL Marguerite / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34 ; Acte de sépulture de CHANON Cécile / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

¹⁹⁶ Acte de baptême de MÉTAIL Jean François / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1736 1747 B - 3 Num 114/32

¹⁹⁷ Acte de sépulture de MÉTAIL Marguerite / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

¹⁹⁸ Acte de sépulture de MÉTAIL Anne-Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

¹⁹⁹ Acte de sépulture de MÉTAIL Marianne / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

²⁰⁰ Acte de baptême de MÉTAIL Jeanne-Marie Françoise / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1765 1771 B;M - 3 Num 114/35

²⁰¹ Acte de baptême de MÉTAIL Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1765 1771 B;M - 3 Num 114/35

²⁰² Acte de baptême de MÉTAIL Jeanne Marie Julie / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1765 1771 B;M - 3 Num 114/35

²⁰³ Acte de baptême de MÉTAIL / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

²⁰⁴ Acte de baptême de PONTVIANNE Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1771 1777 B;M - 3 Num 114/36

²⁰⁵ Acte de sépulture de MÉTAIL Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 23 Num 114/34

²⁰⁶ Acte de baptême de MÉTAIL Jean François - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1736 1747 B - 3 Num 114/32

²⁰⁷ Sa filiation est attestée par son contrat de mariage en 1742, entre autre (elle est également marraine de sa demi-sœur en 1770).

²⁰⁸ Acte de décès de MÉTAIL Jeanne-Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1791 1803 D - 6 E 299/3

²⁰⁹ Acte de sépulture de MÉTAIL Marianne - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

²¹⁰ Acte de sépulture de MÉTAIL Marguerite - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

²¹¹ Acte de sépulture de MÉTAIL Anne-Marie - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

²¹² Acte de sépulture de CHANON Claire - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

²¹³ ARIES Philippe, *L'Homme devant la mort*, Paris, Editions du Seuil, 1977, 641 p.

²¹⁴ Acte de mariage religieux de MÉTAIL et BOUREL - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1765 1771 B;M - 3 Num 114/35

²¹⁵ Acte de baptême de MÉTAIL Jeanne-Marie Françoise - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1765 1771 B;M - 3 Num 114/35

²¹⁶ Acte de baptême de MÉTAIL Jean - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1765 1771 B;M - 3 Num 114/35

- Jeanne Marie Julie Metail (1770)²¹⁷,
- un enfant né sans vie (1773)²¹⁸.

Jean Métail décède en 1774 à La Grange²¹⁹.

2. Mariage

Jean Pontvianne et Jeanne-Marie Metail se marient vers février 1770 à Yssingeaux : le dépouillement du registre des mariages n'a pas permis de trouver l'acte en question. Le contrat a été passé chez Maître Champagnac le 28 janvier 1770²²⁰. Lorsque l'on observe les us et coutumes des autres couples d'Yssingeaux mariés à la même période, on note que le mariage survient rarement plus d'une semaine après le passage chez le notaire²²¹.

Dans ce contrat, on lit que Jean Pontvianne reçoit en dot la moitié de tous les biens de sa mère et le quart des biens de son père, ainsi que la jouissance des deux maisons de son père situées à Pompet, la première achetée à Antoine Roche, la seconde construite par son père.

Pierre Métail donne à sa fille, en guise de dot, 700 livres, douze métans de froments, un habit nuptial d'une valeur de trente livres, une couverture, deux draps et une armoire le tout estimé à dix livres, et deux brebis. Les futurs époux recevront cette donation, les 700 livres exceptés, sous huit jours, tandis que l'argent sera donné à l'occasion de la prochaine Saint-Michel, par tranche de 300 livres la première année, puis 200 livres la suivante, et enfin 100 livres les deux dernières années. Jeanne-Marie renonce de ce fait à tout droit sur la succession de son père et de sa mère. La tante et marraine de Jeanne-Marie, béate à Yssingeaux, lui donne également 200 livres à l'occasion de ses noces. Enfin, Jean Pontvianne constitue un gain de survie pour sa future épouse, d'une somme de 60 livres.

Leurs témoins sont Jean Charbonnier, Charles Martel Labrousse et Joseph Martel Labrousse : les Martel sont les propriétaires du domaine de La Brousse.

A noter : les futurs époux savent signer : il s'agit des premières signatures de la famille Pontvianne

Au moment de cette union, Jean est âgé de 27 ans, Jeanne-Marie a probablement entre 20 et 23 ans. Leur union dure un peu plus de 35 ans.

3. Enfants du couple

Jean et Jeanne-Marie ont six enfants :

- Martin Pontvianne, né le 30 septembre 1771 à La Brousse²²², probablement décédé en bas âge.
- Pierre Pontvianne, né le 29 juillet 1773 à La Brousse²²³, décédé le 14 mai 1848, à l'âge de 74 ans. Il s'unit avec Marie Titoulet²²⁴. Il s'agit du couple restant à La Brousse une fois les parents décédés.
- **Pierre-Martin Pontvianne, né le 25 décembre 1775 à La Brousse²²⁵, dont est issue la lignée étudiée et qui sera présenté dans le chapitre suivant.**

²¹⁷ Acte de baptême de MÉTAIL Jeanne Marie Julie - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1765 1771 B;M - 3 Num 114/35

²¹⁸ Acte de baptême de METAIL - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 3 Num 114/34

²¹⁹ Acte de sépulture de MÉTAIL Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1746 1777 S;M - 23 Num 114/34

²²⁰ 1770_CMjeanpontvianne / contrat de mariage - 3 E 452 art 48

²²¹ AD 43 - Yssingeaux - baptêmes mariages 1765 - 1771 - 3 Num 114/35

²²² Acte de baptême de PONTVIANNE Martin - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1765 1771 B;M - 3 Num 114/35

²²³ Acte de baptême de PONTVIANNE Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1771 1777 B;M - 3 Num 114/36

²²⁴ Acte de décès de PONTVIANNE Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1845 1850 D - 6 E 299/26

²²⁵ Acte de baptême de PONTVIANNE Pierre Martin / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1771 1777 B;M - 3 Num 114/36

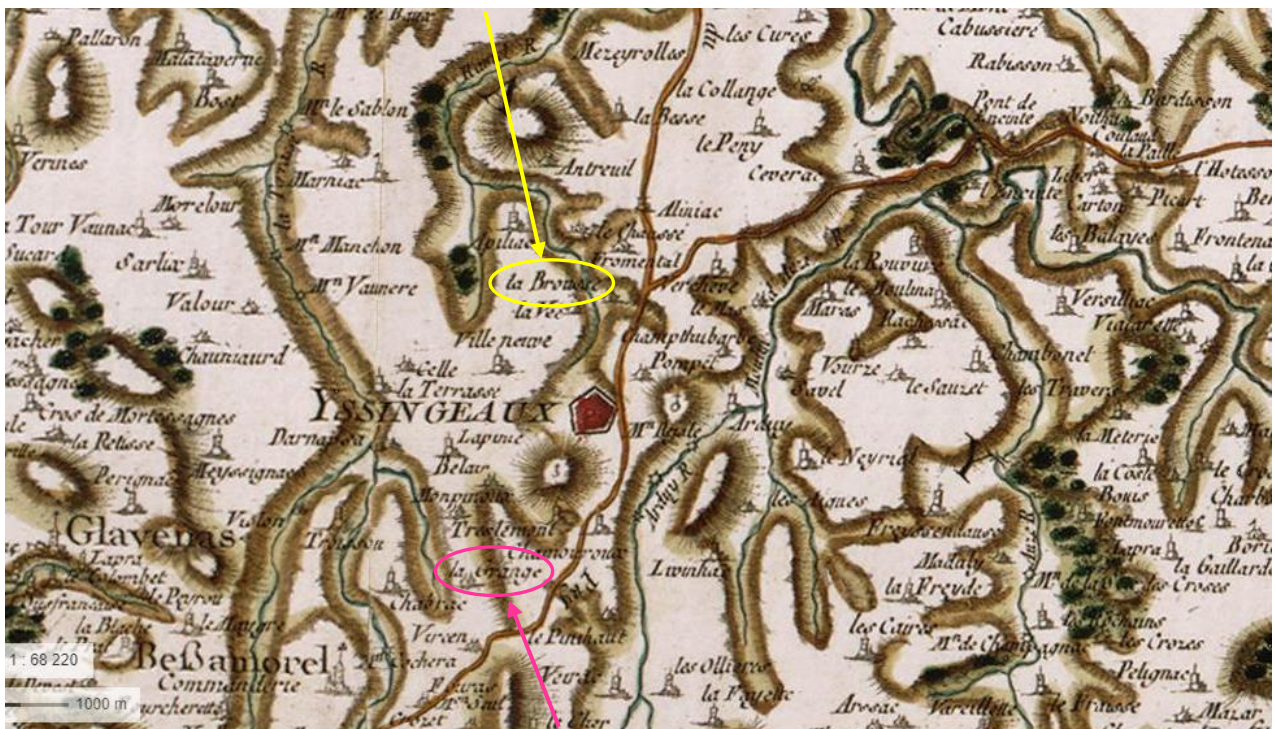
- Antoine Pontvianne, né le 26 janvier 1778 à La Brousse²²⁶, décédé le 9 janvier 1847 à Yssingeaux, Rue Basse, à l'âge de 68 ans. Marié avec Magdelaine Maurin²²⁷, le couple a au moins un enfant : Marie Thérèse²²⁸, qui meurt jeune.
- Jean François Pontvianne, né le 2 août 1780 à La Brousse²²⁹, inhumé le 21 septembre 1790 à Yssingeaux, à l'âge de 10 ans²³⁰.
- Simon Mathieu Pontvianne, né le 23 juillet 1783 à La Brousse²³¹. Soldat de l'armée napoléonienne (marine), il décède le 3 mai 1810 à Séville, à l'Hôpital de la Sangre, à l'âge de 26 ans²³².

4. Activités professionnelles

Comme son père et son grand-père avant lui, Jean Pontvianne exploite le domaine de La Brousse, propriété des Martel. Il se pourrait que Jeanne-Marie ait été dentellière : elle aurait eu un professeur de choix en la personne de sa tante et marraine, Jeanne-Marie Metail.

Dans l'acte de décès de cette dernière, on apprend qu'elle est décédée à Brousse. Elle vivait donc avec eux. On y apprend aussi qu'elle était dentellière²³³. On sait par ailleurs qu'elle était béate²³⁴. Souvent les béates enseignaient la dentelle aux jeunes filles, cela faisait partie de leurs missions d'instruction²³⁵.

5. Les lieux habités



Données cartographiques : © EHESS, CNRS, BNF +

Carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de « Marie-Antoinette » du XVIIIe siècle. Mise à jour : janvier 2013 ; source : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini> ; page consultée le 14/07/2019.

²²⁶ Acte de baptême de Antoine Pontvianne – Yssingeaux 1778.

²²⁷ Acte de décès de PONTVIANNE Antoine - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1845 1850 D - 6 E 299/26

²²⁸ Acte de naissance de PONTVIANNE Marie Thérèse - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1809 1810 N;M;D - 6 E 299/5

²²⁹ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean François - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1779 1784 B;M - 3 Num 114/39

²³⁰ Acte de sépulture de PONTVIANNE Jean François - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1778 1796 S - 3 Num 114/38

²³¹ Acte de baptême de PONTVIANNE Simon Mathieu - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1779 1784 B;M - 3 Num 114/39

²³² Acte de décès de PONTVIANNE Simon Mathieu - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1811 1813 N;M;D - 6 E 299/6

²³³ Acte de décès de MÉTAIL Jeanne-Marie (tante) - AD 43- AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1791 1803 D - 6 E 299/3

²³⁴ Désignée comme « fille dévote » dans le contrat de mariage du couple : 1770_CMjeanpontvianne - AD 43- contrat de mariage - 3 E 452 art 48.

²³⁵ Auguste RIVET, *Des "ministres" laïques au XIXe siècle ? Les Béates de la Haute-Loire*, Revue d'histoire de l'Eglise de France, janvier - juin 1978, p. 29-35

Jeanne-Marie est originaire de la Grange (en rose), Jean Pontvianne de La Brousse (en jaune). C'est à La Brousse qu'ils vont passer leur vie commune^{236 237 238 239 240 241 242 243} et puis, pour Jean, son veuvage²⁴⁴.

6. Jean Pontvianne : prêteur, tutelle, acquéreur.

En parallèle de son quotidien de cultivateur, Jean Pontvianne est « dans les papiers », fait nouveau dans cette lignée.

En effet, on le découvre d'abord prêteur d'argent : un certain Ferrer lui signe deux reconnaissances de dettes, la première du 7 prairial an 4 (26 mai 1796) s'élève à 102 livres, la seconde 48 livres²⁴⁵.

Par ailleurs, suite au décès de son beau-frère Jean-François, il se retrouve tuteur de ses neveux et nièces. L'acte de décès de Jean-François Métail n'a pas pu être retrouvé, mais il semblerait que cette tutelle démarre en l'an V et s'achève en 1814.

Le 17 pluviôse an V (5 février 1797), chez Maître Maurin à Yssingaux, Jean Pontvianne, en tant que tuteur des enfants Métail, afferme un domaine de Marnhac à Joseph Peyroche, pour une durée de six ans, au prix de 320 francs²⁴⁶.

Le 4 décembre 1814, tous les enfants Métail sont rassemblés en l'étude de Maître Delolme à Yssingaux pour l'approbation des comptes de tutelle tenus par Jean Pontvianne²⁴⁷.

Enfin, Jean Pontvianne fait plusieurs acquisitions immobilières :

- le 29 brumaire an IX (20 novembre 1800), une parcelle située au lieu-dit Echabrac, contenant environ 9 métanchées, achetée pour le prix de 850 francs à Jean Claude Ravaisse, marchand de la ville d'Yssingaux²⁴⁸.
- le 28 nivôse an IX (18 janvier 1801), une parcelle d'une contenance de six toises cinq pieds de terre, issue d'une parcelle achetée à Joseph Fayolle, cordonnier à Yssingaux. La parcelle, située faubourg de Pompét, est vendue 300 francs par Pierre Chevalier, maçon²⁴⁹.
- une parcelle de bois et de terre contiguës, située au lieu dit Pétarel, en bordure du Lignon. La parcelle contient environ 6 métanchées, soit un peu moins d'un demi hectare. Valeur : 200 francs, payés comptant en espèces à Marie Brueyre, veuve de Jean Claude Bonnet, cultivateur de Ceveyrac²⁵⁰

²³⁶ Acte de baptême de PONTVIANNE Martin / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1765 1771 B;M - 3 Num 114/35

²³⁷ Acte de baptême de PONTVIANNE Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1771 1777 B;M - 3 Num 114/36

²³⁸ Acte de baptême de PONTVIANNE Pierre Martin / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1771 1777 B;M - 3 Num 114/36

²³⁹ Acte de baptême de PONTVIANNE Jean François / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1779 1784 B;M - 3 Num 114/39

²⁴⁰ Acte de baptême de PONTVIANNE Simon Mathieu / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1779 1784 B;M - 3 Num 114/39

²⁴¹ Acte de baptême de PONTVIANNE Jeanne Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1790 B;M - 6 E 299/1-A

²⁴² Acte de décès de MÉTAIL Jeanne-Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1791 1803 D - 6 E 299/3

²⁴³ PM pierre martin pontvianne & marianne chevalier / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1805 1806 PM - E-dépôt 311/28

²⁴⁴ Acte de décès de PONTVIANNE Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1824 1826 N;M;D - 6 E 299/11

²⁴⁵ 18J66_detteenverspontviannean4 / reconnaissance de dette - 18 J 66

²⁴⁶ 2C2987_tablescontroleactes_jeanpontviannetuteurenfantsmetail / table du contrôle des actes - 2 C 2987

²⁴⁷ 18J66_tutelleenfantsmetail / tutelle - 18 J 66 Jean Metail agit en son nom, en celui de son frère d'Antoine, mais aussi selon la volonté de François, décédé. Cultivateur, il vit alors à Vauneyre. Marguerite Métail, épouse de Louis Malachier, est représentée par son mari. Tous deux sont cultivateur à Marnhac. Jeanne Marie Metail est représentée par son mari Jean Pierre Boulhol, tailleur d'habits à Yssingaux. Magdeleine Metail est représentée par Jean Pierre Chevalier, son époux, cultivateur à Malataverne. Le 24 décembre 1812, Jean Pontvianne a rendu les comptes de tutelle, qui ont été approuvés par procès-verbal le 20 janvier 1813 suivant. Les différents foyers convoqués en ayant pris connaissance, les comptes sont donc clôturés le 4 décembre 1814.

²⁴⁸ 18J66_29brumairean9_vente_1 / vente - 18 J 66

²⁴⁹ 18J66_28nivosean9_vente / vente - 18 J 66

²⁵⁰ 18J66_9dec1806_vente_1 / vente - 18 J 66

7. Décès et succession

Jeanne Marie décède le 10 frimaire an XIV (1^{er} décembre 1805) à La Brousse, à l'âge de 55 ans environ²⁵¹.

Le 27 mars 1813, plus de 10 ans avant son décès, Jean Pontvianne décide de faire son testament en l'étude de Maître Delolme, notaire²⁵².

Il le dicte en présence de son fils aîné, Pierre, qui vit et travaille avec lui au domaine de la Brousse, de Pierre-Martin, fils cadet, maçon, habitant à Pompet, et d'Antoine, dernier fils vivant, maréchal-ferrant habitant Yssingeaux également, Louis BADIOU, Jean Pierre CHEVALIER, Jean Pierre GIBERT, Pierre LIBEYRES, Jean-Pierre TARANDON.

Il donne 100 francs aux prêtres d'Yssingeaux pour ses messes. 60 décalitres de seigle, ou 24 métans, seront donnés aux pauvres sous forme de pain le jour de son enterrement. 30 décalitres de blé et seigle sont légués à l'hospice d'Yssingeaux. 80 francs sont aussi donnés pour la réparation de l'église des Pénitents d'Yssingeaux.

Son actif se compose de deux maisons situées à Pompet, dont une avec jardin, d'une terre située au lieu-dit Lallier, d'un pré au Chambonnet, d'un bois à Ceveyrac, auxquels s'ajoute "l'entier mobilier, effets, labours, bestiaux, récoltes ameubles et la terre et toutes les sommes à lui dues tant par actes notariés autres actes en forme que verbalement se portant à la somme de 13 100 francs".

A cela il faut ajouter les 1 100 francs donnés à Pierre-Martin lors de son contrat de mariage et les 1 600 reçus par Antoine lors du sien, soit au total 2700, ce qui porte la somme globale à 15 800 francs.

A cette somme il faut déduire 1 800 francs dont Jean Pontvianne est redevable auprès de son fils Pierre, reçue en dot de Marie Titoulet, femme de Pierre.

Restent 14 000 francs. Par contrat de mariage, il a donné le cinquième par préciput à Pierre, hors part sur sa succession. Mais comme la loi le lui permet, il porte cette donation au quart de ses biens. Antoine et Pierre-Martin peuvent donc prétendre à recevoir 3500 francs chacun, en argent, déduction faite des sommes déjà perçues au moment de leur mariage, le reste revenant à Pierre. Ces sommes seront payées par Pierre à ses frères, 300 francs chacun un an après le décès de leur père, et le reste par tranche de 300 francs annuels, jusqu'à atteindre la somme promise.

Une clause est prévue au cas où Mathieu, ou ses héritiers, vivraient encore. Dans ce cas, sa part serait d'un quart également, en "détranchant" les parts de ses frères. Décédé en 1810 à Séville, on constate que la nouvelle de sa mort n'est pas encore parvenue à sa famille. Et effectivement, dans les registres d'état civil, la transcription de son acte de décès côtoie la date du 11 juillet 1813, soit près de 4 mois après la rédaction de ce testament.

Il est enfin précisé que la succession de Jeanne-Marie Métail se trouve confondue dans celle de Jean Pontvianne, dont elle avait fait son donataire.

Jean Pontvianne meurt le 10 mars 1825 à La Brousse, à l'âge de 82 ans²⁵³.

²⁵¹ 18J66_testamentjeanpontvianne1813 / testament - 18 J 66 ; notes généalogique fond convers / AD 43 - Fond Convers - 18 J 66

²⁵² 1813_TESTjeanpontvianne / testament - 3 E 454 art 51 ; 18J66_testamentjeanpontvianne1813 / testament - 18 J 66 ; 3Q7839_tablesdecesenregistrement_jeanpontvianne1825 / enregistrement - 3 Q 7839

²⁵³ Acte de décès de PONTVIANNE Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1824 1826 N;M;D - 6 E 299/11

Génération n°8 : Pierre-Martin Pontvianne et Marianne Chevalier



1. La famille de Marianne Chevalier

Marguerite Charbonnier (vers 1750 à Beaux²⁵⁴ - 25 octobre 1822 au Piny Bas²⁵⁵), la mère de Marianne, a été mariée en premières noces à Jean Berthon, le 28 janvier 1771²⁵⁶. Au moins deux enfants sont issus de cette union : Marie Berton (née en 1778)²⁵⁷ et Jean Antoine Berton²⁵⁸. Jean Berthon meurt le 10 novembre 1778 à La Collange (Yssingeaux)²⁵⁹.

Son deuil observé, Marguerite Charbonnier se remarie avec Jean Chevalier (vers 1750²⁶⁰ - octobre 1806 à Yssingeaux²⁶¹) le 3 octobre 1780 à Yssingeaux²⁶². La famille, installée au Piny-Bas (Yssingeaux)^{263 264 265 266} compte cinq autres enfants :

- Élisabeth Chevalier, née le 16 août 1781 au Piny Bas²⁷².
- **Marianne dite Marie-Anne / Marguerite Chevalier, née le 19 avril 1784 au Piny Bas²⁷³**
- Marguerite Chevalier, née le 7 mars 1787 au Piny Bas²⁷⁴.
- Jean Chevalier, né le 16 janvier 1790 au Piny Bas²⁷⁵.
- Jean Chevalier, né le 1er juillet 1791 au Piny Bas²⁷⁶.

2. Mariage

Après être passés chez Maître Delolme le 18 brumaire an XIV (9 novembre 1805) pour l'établissement de leur contrat de mariage²⁷⁷, Pierre-Martin Pontvianne et Marianne Chevalier se marient le 28 brumaire an XIV (19 novembre 1805) à Yssingeaux²⁷⁸. Pierre-Martin a 29 ans et Marianne a 21 ans. Leur union dure 32 ans et 5 mois.

²⁵⁴ Les registres des baptêmes ne sont pas conservés sur Yssingeaux entre 1748 et 1765. Au vu de sa date de mariage (1780), sa naissance est probablement intervenue autour de 1750, sans que cela ne puisse être vérifié. A ne pas confondre avec une de ses sœurs née en 1740 et décédée en 1741.

²⁵⁵ Acte de décès de CHARBONNIER Marguerite / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1821 1823 N;M;D - 6 E 299/10

²⁵⁶ Acte de mariage religieux de BERTHON et CHARBONNIER - AD 43- AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1765 1771 B;M - 3 Num 114/35

²⁵⁷ Acte de mariage de LAULAGNER et BERTON - AD 43 - Etat civil - Araules 1827 1850 M - 6 E 7/15

²⁵⁸ Cité dans l'acte de baptême de CHEVALIER Marguerite - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1784 1790 B;M - 3 Num 114/40 ; cité dans l'acte de baptême de CHEVALIER Jean - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1789 1793 N;M - 3 Num 114/41

²⁵⁹ Acte de mariage de LAULAGNER et BERTON - AD 43- AD 43 - Etat civil - Araules 1827 1850 M - 6 E 7/15

²⁶⁰ Les registres des baptêmes ne sont pas conservés sur Yssingeaux entre 1748 et 1765. Au vu de sa date de mariage (1780), sa naissance est probablement intervenue autour de 1750, sans que cela ne puisse être vérifié.

²⁶¹ tables décennales - décès Jean Chevalier 1806 / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux - 1802 1842 - Archives diocésaines du Puy-en-Velay - 6 M 620

Acte de décès de CHEVALIER Jean / AD 43 - Tables décennales - Yssingeaux - 1802 1842 - 6 M 620

²⁶² Acte de mariage de Jean CHEVALIER et Marguerite CHARBONNIER / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1779 1784 B;M - 3 Num 114/39

²⁶³ Acte de mariage de Jean CHEVALIER et Marguerite CHARBONNIER / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1779 1784 B;M - 3 Num 114/39

²⁶⁴ Acte de baptême de CHEVALIER Élisabeth / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1779 1784 B;M - 3 Num 114/39

²⁶⁵ Acte de baptême de CHEVALIER Marianne / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1784 1790 B;M;S - 3 Num 114/40

²⁶⁶ Acte de baptême de CHEVALIER Marguerite / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1784 1790 B;M - 3 Num 114/40

²⁶⁷ Acte de baptême de CHEVALIER Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1790 B - 6 E 299/1-A

²⁶⁸ Acte de baptême de CHEVALIER Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1789 1793 N;M - 3 Num 114/41

²⁶⁹ PM pierre martin pontvianne & marianne chevalier / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1805 1806 PM - E-dépôt 311/28

²⁷⁰ Acte de mariage de PONTVIANNE et CHEVALIER / AM Yssingeaux Etat Civil an 14 - Archives municipales d'Yssingeaux

²⁷¹ Acte de décès de CHARBONNIER Marguerite / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1821 1823 N;M;D - 6 E 299/10

²⁷² Acte de baptême de CHEVALIER Élisabeth - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1779 1784 B;M - 3 Num 114/39

²⁷³ Acte de décès de CHEVALIER Marianne / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1865 1867 N;PM;M;D - 6 E 299/34 ; Acte de naissance de PONTVIANNE Enfant / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1851 1857 D - 6 E 299/30 ; Acte de baptême de CHEVALIER Marianne / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1784 1790 B;M;S - 3 Num 114/40 ; Acte de mariage de PONTVIANNE et CHEVALIER / AM Yssingeaux Etat Civil an 14 - Archives municipales d'Yssingeaux

²⁷⁴ Acte de baptême de CHEVALIER Marguerite - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1784 1790 B;M - 3 Num 114/40

²⁷⁵ Acte de baptême de CHEVALIER Jean - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1790 B - 6 E 299/1-A

²⁷⁶ Acte de baptême de CHEVALIER Jean - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1789 1793 N;M - 3 Num 114/41

²⁷⁷ cm pierremartinpontvianne table enregistrement - AD 43- enregistrement (tables) - 3 Q 7862 ; 1805_CMpontviannechevalier - AD 43- contrat de mariage - 3 E 454 art 44

²⁷⁸ PM pierre martin pontvianne & marianne chevalier / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1805 1806 PM - E-dépôt 311/28 ; Acte de mariage de PONTVIANNE et CHEVALIER / AM Yssingeaux Etat Civil an 14 - Archives municipales d'Yssingeaux

Jusqu'à son mariage, Pierre-Martin vit à la Brousse avec ses parents. Il a déjà appris le métier de menuisier puisque c'est la profession mentionnée dans le contrat de mariage. Marianne Chevalier vit au Piny Bas, avec ses parents.

Jean Pontvianne donne, pour la constitution de la dot de son fils, 2 000 francs, 400 ayant déjà été remis, 200 suite au mariage et les 1400 restants par tranches de 100 francs annuels.

Jean Chevalier donne à sa fille 1 400 francs - dont 300 immédiatement, le reste, en onze paiements, par tranche annuelle de 100 francs. S'y ajoute un ensemble de lit complet (matelas, couverture de pays, deux draps, un traversin), et d'un habit "suivant son état et condition", le tout estimé à 85 francs. Comme pour Pierre-Martin, cette dot lui tient lieu de légitime.

Pierre Martin et Marianne se marient sous le régime dotal.

3. Enfants

Pierre-Martin et Marianne ont 11 enfants connus :

- Jean Pontvianne, né le 7 août 1807 à Yssingeaux, faubourg de Pompét, décédé le 31 juillet 1884 dans la même localité, La Terrasse, à l'âge de 76 ans²⁷⁹. Marié avec Marguerite SABY, il a au moins deux enfants : Antoine et Auguste²⁸⁰.
- un enfant né sans vie le 24 juin 1809 à Yssingeaux, faubourg de Pompét²⁸¹.
- Pierre Pontvianne, né le 3 janvier 1812 à Yssingeaux²⁸².
- Marie Pontvianne, née le 3 décembre 1813 à Yssingeaux²⁸³.
- Antoine Pontvianne, né le 14 février 1816 à Yssingeaux²⁸⁴, décédé le 9 avril 1869 à Mezeyrolles (commune d'Yssingeaux), à l'âge de 53 ans. Il s'unit avec Marie MONMÉAT²⁸⁵.
- Martin Pontvianne, né le 9 janvier 1818 à Yssingeaux, faubourg de Pompét²⁸⁶, décédé le 11 mai 1827 à Darnapsat, à l'âge de 9 ans²⁸⁷.
- Auguste dit Augustin Pontvianne, né entre 1820 et 1822 à Yssingeaux²⁸⁸.
- **Félix Pontvianne, né le 7 avril 1822 à Livinhac (Yssingeaux)²⁸⁹, dont est issu la lignée étudiée et qui sera présenté au prochain chapitre,**
- Marie dite Henriette Pontvianne, née le 29 septembre 1823 à Livinhac, décédée le 11 avril 1900 à Yssingeaux rue Notre Dame, à l'âge de 76 ans²⁹⁰.
- Magdelène dite Marianne Pontvianne, née en 1827 à Darnapsat, décédée le 21 décembre 1888 à Yssingeaux Rue Traversière, à l'âge de 61 ans²⁹¹. Elle a un enfant illégitime, né sans vie²⁹². Puis elle se marie avec Jacques SOULAS.
- Louis Pontvianne, né le 9 mars 1830 à Yssingeaux . Il s'unit avec Marie Anne GIBERT le 3 mars 1862²⁹³.

Quatre des derniers enfants de Pierre-Martin et Marianne ne sont jamais déclarés à l'état civil sur Yssingeaux, malgré que les parents résident bien sur cette commune. On ne les connaît que via des sources tierces (en dehors des registres de baptêmes, qui ont brûlé dans les incendies des archives diocésaines).

²⁷⁹ Acte de naissance de PONTVIANNE Jean - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1807 1808 N;M;D - 6 E 299/4

²⁸⁰ Acte de décès de PONTVIANNE Jean - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1874 1886 D - 6 E 299/43

²⁸¹ Acte de naissance de PONTVIANNE enfant - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1809 1810 N;M;D - 6 E 299/5

²⁸² Acte de naissance de PONTVIANNE Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1811 1813 N;M;D - 6 E 299/6

²⁸³ Acte de naissance de PONTVIANNE Marie - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1811 1813 N;M;D - 6 E 299/6

²⁸⁴ Acte de naissance de PONTVIANNE Antoine - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1816 1817 N;M;D - 6 E 299/8

²⁸⁵ Acte de décès de PONTVIANNE Antoine - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1868 1873 N;D - 6 E 299/35

²⁸⁶ Acte de naissance de PONTVIANNE Martin - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1818 1820 N;M;D - 6 E 299/9

²⁸⁷ Acte de décès de PONTVIANNE Martin - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1827 1832 D - 6 E 299/23

²⁸⁸ 1R331_listecantonysssingeaux_augustinfelix_2 - AD43 - liste du tirage des jeunes gens de la classe - 1R331; 1R331_listecantonysssingeaux_augustinfelix_2 - AD43 - liste du tirage des jeunes gens de la classe - 1R331; 4Q10316_hypofelixpontvianne_1 - hypothèques - 4Q10316

²⁸⁹ Acte de naissance de PONTVIANNE Félix / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1821 1823 N;M;D - 6 E 299/10

²⁹⁰ Acte de décès de PONTVIANNE Marie - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1896 1903 D - 6 E 299/49

²⁹¹ Acte de décès de PONTVIANNE Magdelène - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1887 1896 D - 6 E 299/48

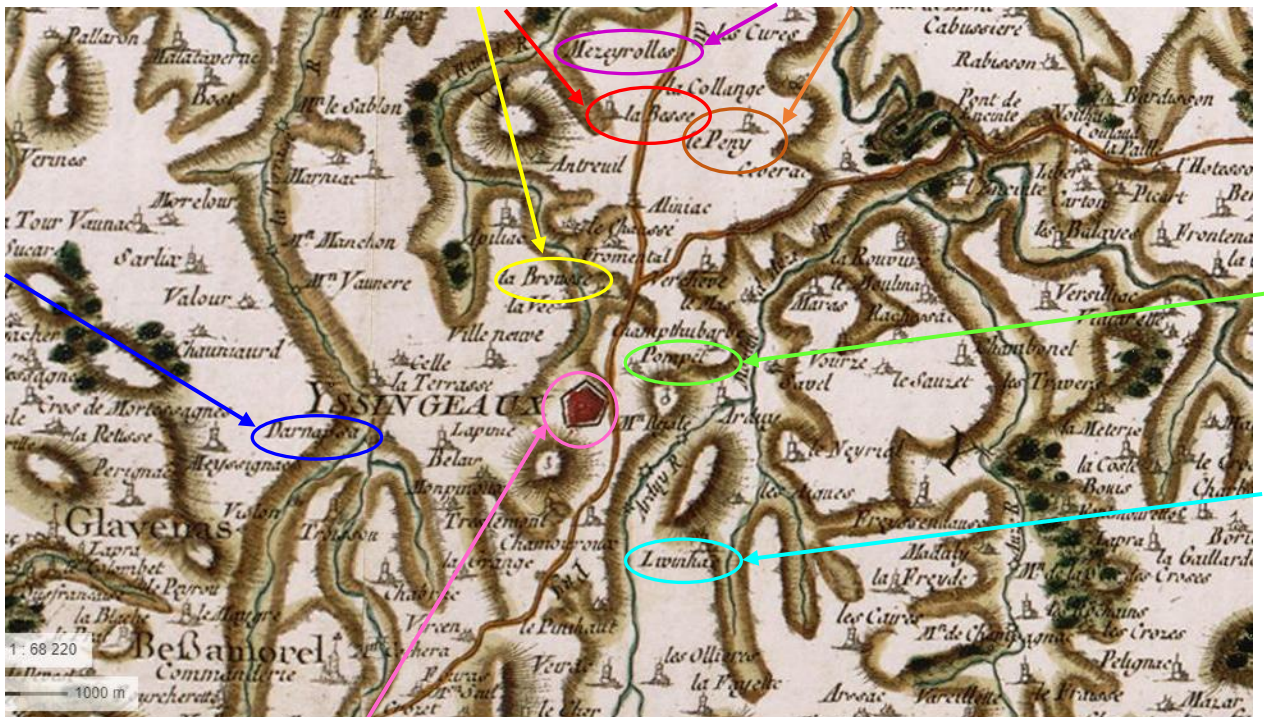
²⁹² Acte de naissance de PONTVIANNE Enfant - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1851 1857 D - 6 E 299/30

²⁹³ Acte de mariage de PONTVIANNE et GIBERT - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1861 1864 N;M - 6 E 299/32

4. Activités professionnelles

Si Marianne est généralement désignée en tant que ménagère, les métiers exercés par Pierre-Martin Pontvianne tout au long de sa vie sont plutôt variés. Au moment de son mariage, il est à la fois désigné comme menuisier (contrat de mariage) et comme cultivateur (acte de mariage). On en déduit qu'il a appris la menuiserie mais que, vivant toujours avec ses parents à La Brousse, il participe au travail agricole fait sur ce domaine. Par la suite, on le découvre cabaretier, puis maçon, menuisier et charpentier aléatoirement. Les trois derniers métiers étant liés – ce sont des corps d'état du bâtiment – il y a comme une logique. Pour la tenue du cabaret, c'est une autre histoire... dont le mystère reste entier à ce jour.

5. Les lieux habités



Carte de Cassini en couleur (feuilles gravées et aquarellées), issue de l'exemplaire dit de « Marie-Antoinette » du XVIIIe siècle. Mise à jour : janvier 2013 ; source : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini> ; page consultée le 14/07/2019.

Pierre-Martin est né à La Brousse (en jaune), Marianne au Piny-Bas (en orange). Ensemble, ils s'installent d'abord à Pompét près d'Yssingeaux (en vert), jusqu'en 1818 au moins²⁹⁴ ²⁹⁵. Puis ils déménagent à Livinhac avant 1822 (en turquoise)²⁹⁶, à Darnapsat avant 1827 (en bleu)²⁹⁷ et enfin à Mezeyrolles avant 1838 (en violet)²⁹⁸.

Après le décès de Pierre-Martin en 1838, Marianne va rester un temps à Mezeyrolles, où son fils Antoine reprend une exploitation agricole, avec ses plus jeunes enfants et deux domestiques²⁹⁹. Ensuite, ils déménagent à La Besse (en rouge), avant 1852³⁰⁰ et au moins jusqu'à 1856³⁰¹, toujours sur la commune

²⁹⁴ Acte de naissance de PONTVIANNE Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1807 1808 N;M;D - 6 E 299/4

²⁹⁵ Acte de naissance de PONTVIANNE Martin / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1818 1820 N;M;D - 6 E 299/9

²⁹⁶ Acte de naissance de PONTVIANNE Félix / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1821 1823 N;M;D - 6 E 299/10

²⁹⁷ Acte de décès de PONTVIANNE Martin / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1827 1832 D - 6 E 299/23

²⁹⁸ Acte de décès de PONTVIANNE Pierre Martin / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1833 1838 D - 6 E 299/24

²⁹⁹ Recensement France - Yssingeaux - 1846 / Recensement - 6M306. Sont cités : Jean ? SANS NOM (Domestique), 13 ans - Pierre ? SANS NOM (Domestique), 13 ans - Antoine PONTVIANNE (Fils), 36 ans - Louis PONTVIANNE (Fils), 16 ans - Magdelène PONTVIANNE, dite Marianne (Fille), 18 ans - Marie PONTVIANNE (Fille), 22 ans

³⁰⁰ Acte de naissance de PONTVIANNE Enfant / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1851 1857 D - 6 E 299/30

³⁰¹ Recensement France - Yssingeaux - 1856 / AD43_6M306_1856_chevaliermarianne1856 - 6M306. Sont cités : Antoine PONTVIANNE (Fils), 40 ans - Magdelène PONTVIANNE, dite Marianne (Fille), 28 ans - Pierre RIOU (Domestique), 14 ans - Jean-Pierre ROMAIN (Domestique), 16 ans

d'Yssingeaux: A partir de 1862, Marianne vit chez son fils cadet Louis, sabotier à Yssingeaux³⁰²(en rose), et c'est rue Basse qu'elle décède en 1865³⁰³.

6. Evènements marquants

En 1818, Pierre-Martin hérite de son oncle Jean Antoine Pontvianne, une maison située à Pompét dont sa tante a encore l'usufruit.

Jean Antoine Pontvianne est le frère cadet du père de Pierre-Martin, Jean Pontvianne. Il vit à Yssingeaux, quartier de Pompét, où il exerce la profession de maréchal-ferrant. Marié à Catherine Verdier, il est veuf, et aucun de ses enfants n'a survécu. En 1818, il est malade et sentant sa fin proche, il dicte son testament en faveur de Catherine Verdier, son épouse, à qui il lègue 400 francs ainsi que l'usufruit de la maison et de la boutique de Pompét, d'une parcelle située au Piny Bas.

A sa sœur Marianne, épouse de Régis Bernard, il lègue 100 francs, à Claudine Savel, religieuse à l'hospice d'Yssingeaux, la somme de 25 francs.

A son frère Mathieu, qui vit à Lyon, il donne 100 francs.

Une fois son épouse décédée, la maison reviendra à Pierre-Martin Pontvianne, son neveu, tandis que la terre du Piny Bas reviendra à Antoine, frère de Pierre-Martin.

Le troisième frère, Pierre, exploitant du domaine de La Brousse, est désigné comme légataire universel et reçoit le reste de ses biens. Antoine souhaite être enterré dans le cimetière de l'église paroissiale, et s'en remet à son épouse pour ses honneurs funéraires et messes³⁰⁴.

Par ailleurs, Pierre-Martin Pontvianne est le premier de la lignée que l'on voit apparaître dans les registres des hypothèques, où il possède une case avec une seule inscription. Faut de temps, l'acte n'a pas pu être recherché à ce jour, mais on sait néanmoins que le 1er septembre 1808, une créance de 1000 francs a été inscrite dans le cadre d'une hypothèque conventionnelle³⁰⁵.

7. Décès et succession

Pierre-Martin est décédé le 23 avril 1838, âgé de 62 ans, à Mezeyrolles³⁰⁶. Il n'a pas laissé de testament. Toutefois, lors du mariage de son fils aîné Jean avec Marguerite Saby, il a pris des dispositions testamentaires, inscrites dans le contrat de mariage de ce dernier. Pierre-Martin lègue à son fils la moitié du quart de tous ses biens, soit le 8ème, par préciput et hors part sur sa succession³⁰⁷. Peut-être avait-il prévu de léguer l'autre moitié à un autre enfant mais a priori il n'en a pas eu le temps. Il laisse neuf enfants en vie, qui se partagent le reste de ses biens.

Marianne décède bien après son mari, à 80 ans, le 28 mars 1865, rue Basse à Yssingeaux, chez son fils Louis³⁰⁸. Au XIXe siècle, Marianne Chevalier est la seule des épouses Pontvianne à bénéficier d'une déclaration de succession suite à son décès, et à avoir fait un testament. Seuls ses six fils vivants sont cités dans sa déclaration de succession, ses filles ne sont pas mentionnées. Le 4 mars 1859, six ans auparavant, son testament avait été reçu par maître Archer, notaire à Yssingeaux. Elle ne possède pas d'immeuble mais lègue à son fils Antoine, préciputaire de ses biens, quelques meubles estimés, 10 francs, du linge de maison et son vestiaire, estimés 40 francs³⁰⁹.

³⁰² Acte de mariage de PONTVIANNE et GIBERT / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1861 1864 N;M - 6 E 299/32

³⁰³ Acte de décès de CHEVALIER Marianne / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1865 1867 N;PM;M;D - 6 E 299/34

³⁰⁴ 1818_TESTantoinepontvi / testament - 3 E 589 art 70 ; 1818_enregistrTESTantoinepontvi_1 / enregistrement - 3 Q 7463

³⁰⁵ 4Q9338_hypoPMPontvianne / hypothèques - 4 Q.9338

³⁰⁶ Acte de décès de PONTVIANNE Pierre Martin / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1833 1838 D - 6 E 299/24

³⁰⁷ 3Q7473_enregistr_cmjeanpontvianne1831 / enregistrement - 3 Q 7473 ; 3Q7858_enregistr_tablesTEST_pierremartinP1831 / enregistrement (tables) - 3 Q 7858 ; 3E485-71_cmjeanpontvianne1831 / contrat de mariage - 3E485 art 71

³⁰⁸ Acte de décès de CHEVALIER Marianne / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1865 1867 N;PM;M;D - 6 E 299/34

³⁰⁹ 3Q7879_TSAmariannechevalier / TSA - 3 Q 7879 ; 3Q7629_DSmariannechevalier / Déclaration de succession - 3 Q 7629

Chapitre 4 GENERATION 9 : FELIX PONTVIANNE ET MARGUERITE OUILHON : LE COUPLE PIVOT



Le terme « pivot » n'a pas été choisi par hasard. Plus qu'une articulation entre les générations de la lignée étudiée dans ce mémoire, le couple formé par Félix Pontvianne et Marguerite Ouilhon est aussi à une place d'interface entre l'Ancien régime – qu'ont connu leurs parents – et le XIX^{ème} siècle « en marche », celui de l'expansion démographique, de la révolution industrielle, de l'arrivée du chemin de fer, du progrès des sciences et notamment l'émergence de la médecine (dans sa conception actuelle), et du début de l'exode rural. Marguerite décède jeune, à 36 ans (en couche ? aucune source trouvée à ce jour ne le mentionne), sous le Second Empire. Félix connaît, lui, les premières heures de la III^{ème} république. Pour rappel, tous deux étaient nés sous la Restauration (1822 pour lui, 1826 pour elle). Même s'ils ne sont pas au cœur des événements « parisiens » de par leur éloignement géographique et leur mode de vie (pas d'implication politique retrouvée a priori), il est difficile d'imaginer que ces bouleversements politiques et sociaux aient pu rester sans impact sur leur façon de voir le monde qui les entoure. Nous allons essayer, dans les lignes qui suivent, d'apporter un éclairage sur leur environnement et les événements qui les touchent de près.

1. La famille de Marguerite Ouilhon

Issue d'une grande fratrie, Marguerite est née le 5 octobre 1826^{310,311}.

Son père, Jean dit Mathieu OUILHON est né le 12 germinal an VII (1^{er} avril 1799) à La Roche, commune de Tence (à côté d'Yssingeaux)³¹². Sa mère, Marie Borie, également désignée Marguerite Sarda (car originaire du lieu-dit Sardat, commune de Saint-Hostien³¹³) est née le 26 avril 1795³¹⁴.

Jean dit Mathieu Ouilhon a eu une première épouse : Marie DEYRAIL. Mariés le 2 février 1818³¹⁵, cette union ne dure que neuf mois, car Marie décède le 6 septembre de la même année³¹⁶. Peut-être est-elle morte en couche.

Jean épouse Marie Borie le 1^{er} février 1820 à Yssingeaux, et au moins dix enfants voient le jour :

- Henriette Ouilhon, née le 26 décembre 1823 au Neyrial, commune d'Yssingeaux³¹⁷, célibataire, décédée le 1^{er} avril 1855 au Le Neyrial, à l'âge de 31 ans³¹⁸.
- Marie-Anne Ouilhon, née le 7 octobre 1825 au Neyrial³¹⁹, épouse de Jean Dumas, à Yssingeaux³²⁰.
- **Marguerite dite Marie Ouilhon, dont est issue la lignée étudiée**
- Marie Ouilhon, née le 13 novembre 1827 au Neyrial³²¹, religieuse dans l'ordre de Saint-Joseph³²².
- Jean Ouilhon, né le 31 mars 1829 au Neyrial³²³, cultivateur à Yssingeaux³²⁴.

³¹⁰ Sont cités : Jean Antoine CHEVALIER (Officier d'état civil) - Jean OUILHON, dit Mathieu (Déclarant), 31 ans - Pierre RECHATIN (Témoin), 37 ans - Jean Pierre SABY (Témoin), 31 ans

³¹¹ Acte de naissance de OUILHON Marguerite / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1824 1826 N.M.D - 6 E 299/11

Acte de mariage de PONTVIANNE et OUILHON / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1843 1850 M - 6 E 299/22

³¹² Acte de naissance de OUILHON Marguerite / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1824 1826 N.M.D - 6 E 299/11

Acte de naissance de Jean Ouilhon / AD 43 - Etat civil - Tence 1795-1802 N - 6 E 272/4

Acte de mariage de OUILHON et DEMAILLON / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1818 1820 N;M;D - 6 E 299/9

³¹³ Elle utilise ce toponyme comme patronyme parfois, aléatoirement avec son véritable patronyme.

³¹⁴ Acte de mariage de OUILHON et BORIE / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1818 1820 N;M;D - 6 E 299/9

³¹⁵ Acte de mariage de OUILHON et DEMAILLON - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1818 1820 N;M;D - 6 E 299/9

³¹⁶ Acte de décès de DEYRAIL Marie - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1818 1820 N;M;D - 6 E 299/9

³¹⁷ Acte de naissance de OUILHON Henriette - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1821 1823 N;M;D - 6 E 299/10

³¹⁸ Acte de décès de OUILHON Henriette - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1851 1857 D - 6 E 299/30

³¹⁹ Acte de naissance de OUILHON Marie-Anne - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1824 1826 N;M;D - 6 E 299/11

³²⁰ 3Q7629_DSouilhonmathieu / Déclaration de succession - 3 Q 7629 ; 3Q7849_TSAouilhonmathieu / TSA - 3 Q 7849

³²¹ Acte de naissance de OUILHON Marie - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1827 1834 N - 6 E 299/12

³²² 3Q7629_DSouilhonmathieu / Déclaration de succession - 3 Q 7629 ; 3Q7849_TSAouilhonmathieu / TSA - 3 Q 7849

³²³ Acte de naissance de OUILHON Jean - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1827 1831 N - 6 E 299/12

³²⁴ 3Q7629_DSouilhonmathieu / Déclaration de succession - 3 Q 7629 ; 3Q7849_TSAouilhonmathieu / TSA - 3 Q 7849

- Jean-Pierre Ouilhon, né le 13 décembre 1829 au Neyrial³²⁵, cultivateur aux Cayres, commune d'Yssingaux³²⁶.
- Marie Virginie Ouilhon, née le 5 avril 1831 au Neyrial³²⁷, célibataire, habitant Rosières³²⁸.
- Marie Rosalie Ouilhon, née le 24 janvier 1833 au Neyrial³²⁹.
- Marie Sophie Ouilhon, née le 3 mars 1837 au Neyrial³³⁰, sœur de l'instruction à Dunières puis dentellière, décédée le 2 juillet 1872 au Puy-En-Velay, Montredon (asile psychiatrique), à l'âge de 35 ans³³¹.
- Philomène Ouilhon, née en 1840³³², qui n'est connue que grâce aux recensements.

Comme on peut le voir à travers les actes de naissance des enfants, complété par le recensement se mettant alors en place (recensements de 1846³³³, 1851³³⁴, 1856³³⁵) la famille est établie au Neyrial, et n'en bouge pas a priori. Jean Ouilhon étant généralement désigné comme cultivateur – propriétaire, il y exploite sans doute une partie de ses terres.

Jean Ouilhon décède le 16 novembre 1865 à l'âge de 66 ans³³⁶. Sa succession est connue³³⁷, elle permet en outre de savoir précisément où vivent ses enfants, et quelles activités ils exercent à cette période.

Mathieu Ouilhon est décédé ab intestat. Par contrat de mariage, il avait légué à son fils Pierre le quart de tous ses biens en préciput. La succession comprend des meubles pour une valeur de 1800 francs, toutes les terres exploitées au Neyrial, composées de labours, pâtures, prairies artificielles et bois, ainsi que sa maison d'habitation et le jardin attenant, le tout couvrant une surface de 9 hectares, 47 ares, 8 centiares, la maison représentant environ 160 m² et le jardin 230 m².

Hors le quart revenant à Pierre, les biens seront partagés en sept parts égales entre ses enfants Pierre, alors cultivateurs aux Cayres commune d'Yssingaux, Marie-Annette, veuve de Jean Dumas, ménagère à Yssingaux, Jean cultivateur à Yssingaux, Marie, Sœur de Saint-Joseph à Rosières, Virginie, célibataire à Rosières, Sophie, Sœur de l'instruction à Dunières, et enfin ses petits-enfants Mathieu, Marie, Henriette et Pierre Pontvianne, enfants de Marguerite, décédée³³⁸.

Marie Borie meurt quelques années plus tard, le 25 avril 1871, au Neyrial également³³⁹.

2. Mariage

Avant la célébration de leur mariage, Félix PONTVIANNE et Marguerite OUILHON concluent un contrat le 1er novembre 1845 chez Maître Vissaguet-Lafarge, à Yssingaux³⁴⁰. Ils ont respectivement 23 ans pour lui, 19 ans pour elle. Dans ce document, on apprend que Félix vit à Yssingaux où il travaille comme menuisier. Marguerite vit avec ses parents, cultivateurs et propriétaires au Neyrial. Les futurs se déclarent tous les deux majeurs : Marguerite ne l'est pas encore dans les faits³⁴¹, mais l'âge n'est pas une donnée précise au

³²⁵ Acte de naissance de OUILHON Jean-Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1827 1831 N - 6 E 299/12

³²⁶ 3Q7629_DSouilhonmathieu / Déclaration de succession - 3 Q 7629 ; 3Q7849_TSAouilhonmathieu / TSA - 3 Q 7849

³²⁷ Acte de naissance de OUILHON Marie Virginie - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1827 1831 N - 6 E 299/12

³²⁸ 3Q7629_DSouilhonmathieu / Déclaration de succession - 3 Q 7629 ; 3Q7849_TSAouilhonmathieu / TSA - 3 Q 7849

³²⁹ Acte de naissance de OUILHON Marie Rosalie - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1827 1834 N - 6 E 299/12

³³⁰ Acte de naissance de OUILHON Marie Sophie - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1835 1840 N - 6 E 299/13

³³¹ Acte de décès de OUILHON Marie Sophie - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1868 1873 N;D - 6 E 299/35

³³² Recensement France - Yssingaux - 1846 / AD43_6M306_1846_3_ouilhonborie - 6M306 ; Recensement France - Yssingaux - 1851 / AD43_6M306_1851_2_ouilhonborie - 6M306

³³³ Recensement France - Yssingaux - 1846 / AD43_6M306_1846_3_ouilhonborie - 6M306

³³⁴ Recensement France - Yssingaux - 1851 / AD43_6M306_1851_2_ouilhonborie - 6M306

³³⁵ Recensement France - Yssingaux - 1856 / AD43_6M306_1856_ouilhonmathieu1856 - 6M306

³³⁶ Acte de décès de OUILHON Jean / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1865 1867 N;PM;M;D - 6 E 299/34

³³⁷ 3Q7629_DSouilhonmathieu / Déclaration de succession - 3 Q 7629 ; 3Q7849_TSAouilhonmathieu / TSA - 3 Q 7849

³³⁸ 3Q7629_DSouilhonmathieu / Déclaration de succession - 3 Q 7629 ; 3Q7849_TSAouilhonmathieu / TSA - 3 Q 7849

³³⁹ Acte de décès de BORIE Marie - AD43-AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1868 1873 N;D - 6 E 299/35

³⁴⁰ Déclaration de succession de Félix Pontvianne - 3 Q 7634 ; TSA Félix Pontvianne - 3 Q 7851

³⁴¹ Code civil Napoléon du 30 ventôse an XII, 21 mars 1804 : majorité civile à 21 ans, majorité matrimoniale à 25 ans pour les hommes, 21 ans pour les femmes, mais droit au mariage à 15 ans pour les femmes et 18 ans pour les hommes.

XIXe siècle³⁴². Il n'a pas été trouvé d'acte respectueux : comme on le voit dans leur acte de mariage, les parents encore en vie (c'est-à-dire tous sauf Pierre-Martin Pontvianne) sont présents et consentants. Ils déclarent ne pas vouloir se soumettre au régime dotal mais désirer se marier sans communauté, c'est à dire, de fait, avec une séparation de biens qui les engage à restituer les biens propres aux héritiers (articles 1529 à 1535 du code civil, version 1804). Marguerite se constitue un trousseau dans lequel on trouve ses vêtements, du linge de maison, un lit garni et une armoire en bois, le tout estimé 200 francs.

Une dizaine de jours plus tard, le 12 novembre 1845, après la publication des deux bans requis les 2 et 9 novembre, Félix et Marguerite se marient à Yssingaux³⁴³. Leur union va durer un peu moins de 17 ans.

3. Enfants du couple

Cinq enfants naissent dans le foyer de Félix et Marguerite :

- Mathieu Pontvianne, né le 18 octobre 1846, quartier du Breuil à Yssingaux³⁴⁴, soldat dans la Marine, décédé le 9 décembre 1869 à l'hôpital européen d'Alexandrie (Egypte) à l'âge de 23 ans³⁴⁵, des suite d'une bronchite chronique contractée en Cochinchine³⁴⁶
- Marie Pontvianne, née le 14 avril 1849, quartier du Breuil³⁴⁷, dentellière, décédée le 28 février 1885 rue du Puy à Yssingaux, à l'âge de 35 ans. Elle s'unit avec Jean Jacques MALEYSSON³⁴⁸.
- Henriette Pontvianne, née le 13 septembre 1852, faubourg de Pompét (Yssingaux)³⁴⁹.
- **Pierre Pontvianne, né le 10 août 1854, faubourg de Pompét^{350,351}, dont est issue la lignée étudiée et qui sera présenté dans le chapitre suivant.**
- Joseph Alfred Pontvianne, né le 1er août 1857, faubourg de Pompét³⁵², décédé à l'âge de 3 ans le 8 novembre 1860, faubourg de Pompét³⁵³.

4. Activités professionnelles

Félix Pontvianne est d'abord présenté comme menuisier, puis comme maître menuisier. Grâce aux recensements, on sait qu'il hébergeait des ouvriers chez lui^{354,355}. Peut-être s'agissait-il d'anciens apprentis, ce qui serait plutôt cohérent compte tenu de son titre de « maître menuisier », mais rien ne permet de le prouver dans l'état actuel des connaissances.

Marguerite Ouilhon est alternativement désignée comme ménagère ou sans profession. Illettrée³⁵⁶, il est difficile de l'imaginer tenant le carnet de commandes de son époux. Toutefois, cela n'exclut pas qu'elle ait pu l'assister dans le cadre de son entreprise artisanale. Félix Pontvianne ne maîtrise que très mal l'écrit lui aussi, et il y a tout lieu de penser que la majorité des devis et factures se font oralement.

³⁴² Dans l'acte de mariage, Marguerite est bien désignée comme « fille mineure » : l'officier d'état civil, disposant de son acte de naissance, est sans doute plus à même de faire un calcul précis.

³⁴³ Acte de mariage de PONTVIANNE et OUILHON / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1843 1850 M - 6 E 299/22

³⁴⁴ Acte de naissance de PONTVIANNE Mathieu - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1846 1850 N - 6 E 299/16

³⁴⁵ Acte de décès de PONTVIANNE Mathieu - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1868 1873 N;D - 6 E 299/35

³⁴⁶ Case n°11 907 – registre matricule du 5e dépôt des équipages de la flotte de Toulon – 1 M1 79.

³⁴⁷ Acte de naissance de PONTVIANNE Marie - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1846 1850 N - 6 E 299/16

³⁴⁸ Acte de décès de PONTVIANNE Marie - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1874 1886 D - 6 E 299/43

³⁴⁹ Acte de naissance de PONTVIANNE Henriette - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1851 1857 N - 6 E 299/27

³⁵⁰ Sont cités : Joseph DELORME (Témoign), 41 ans - Antoine EXBRAYAT (Témoign), 63 ans - Eugène GRANOULHET (Officier d'état civil) - Félix PONTVIANNE (Déclarant), 35 ans

³⁵¹ Acte de naissance de PONTVIANNE Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1851 1857 N - 6 E 299/27

Acte de mariage de PONTVIANNE et COURT / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1874 1886 M - 6 E 299/42

³⁵² Acte de naissance de PONTVIANNE Joseph Alfred - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1851 1857 N - 6 E 299/27

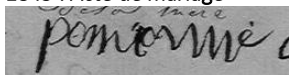
³⁵³ Acte de décès de PONTVIANNE Joseph Alfred - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1858 1860 N;D - 6 E 299/31

³⁵⁴ Sont cités : Claude MASSON (Autre rôle), 19 ans - Henriette PONTVIANNE (Fille), 12 ans - Marie PONTVIANNE (Fille), 17 ans - Mathieu PONTVIANNE (Fils), 19 ans - Pierre PONTVIANNE (Fils), 9 ans

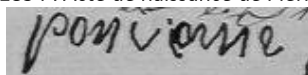
³⁵⁵ Recensement France - Yssingaux - 1866 / AD43_6M307_1866_felixpontvianne1866 - 6M307

³⁵⁶ Cf. acte de mariage : elle ne sait pas signer.

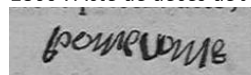
1845 : Acte de mariage



1854 : Acte de naissance de Pierre

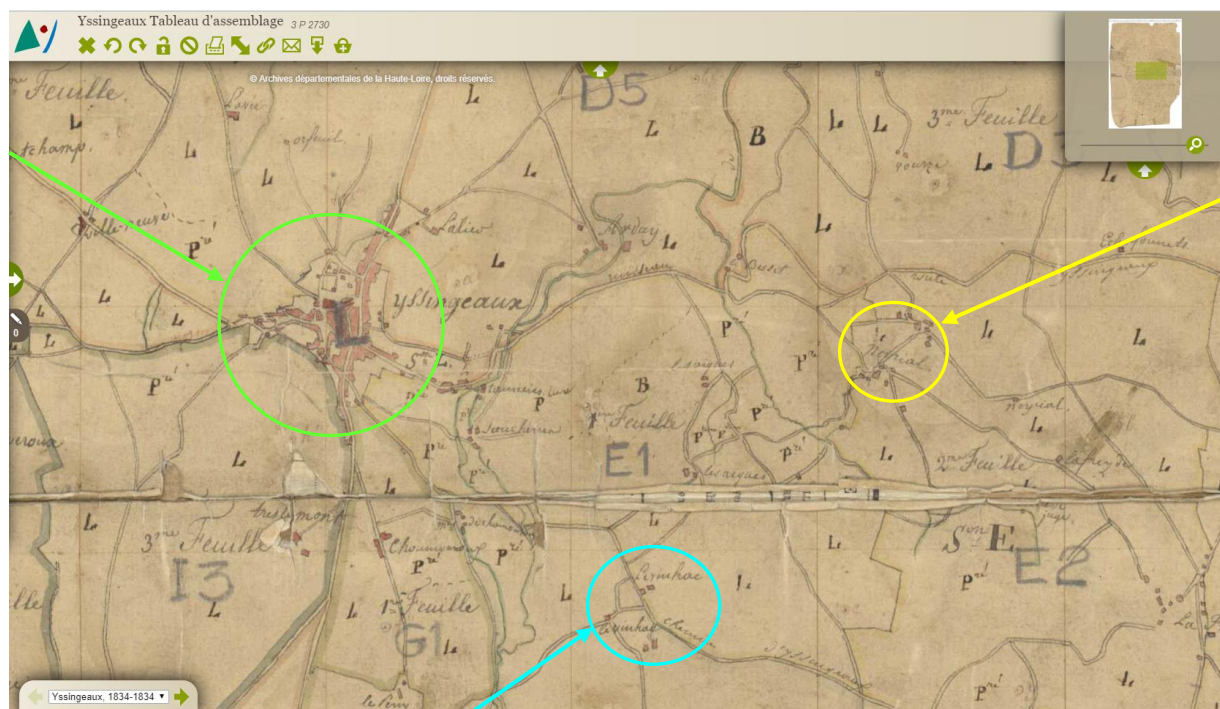


1860 : Acte de décès de Joseph Alfred



Un élément tend à prouver l'implication de Marguerite dans la menuiserie : les deux déclarants de son décès sont Claude Raberein (36 ans) et Pierre Richaud (38 ans). Ils sont désignés comme « menuisiers, ouvriers de la défunte »³⁵⁷.

5. Les lieux habités



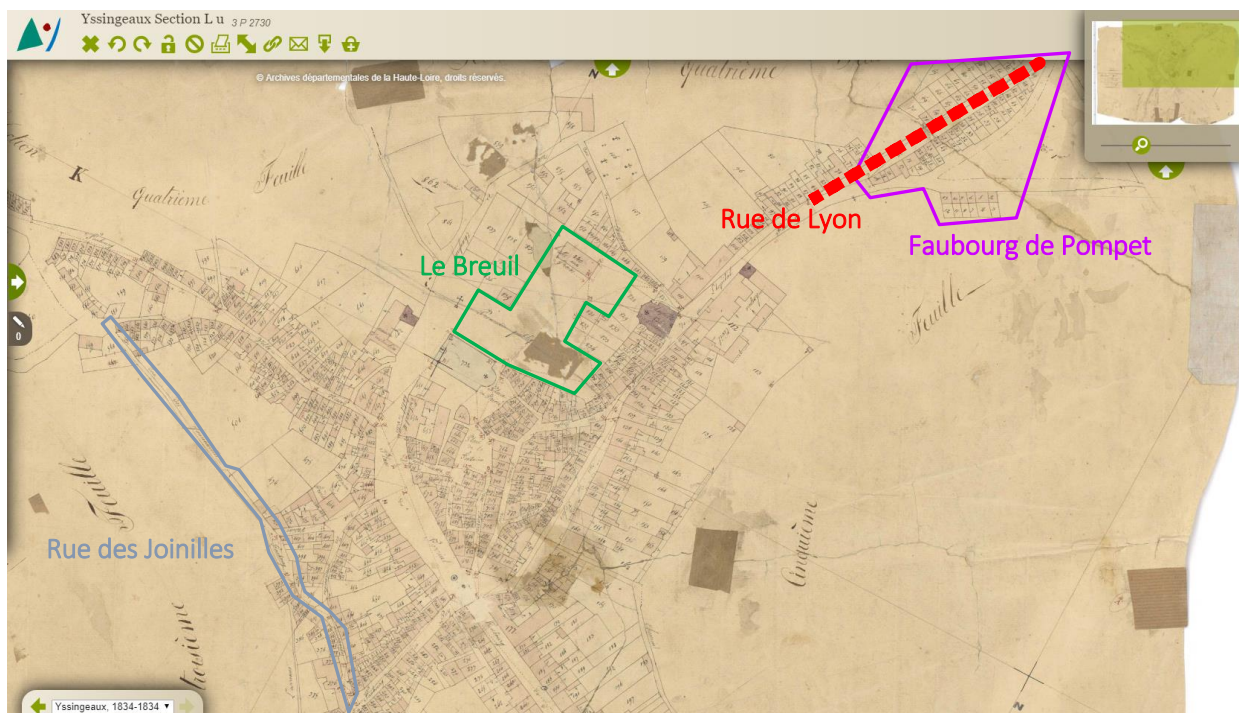
Archives départementales de la Haute-Loire. Plan cadastral d'Yssingeaux - Tableau d'assemblage - 3 P 2730 (1834).
Source : <http://www.archives43.fr/> ; page consultée le 15/07/2019

Félix Pontvianne naît à Livinhac (en turquoise)³⁵⁸, Marguerite Ouilhon au Neyrial (en jaune)³⁵⁹. Ensemble, ils habitent la ville d'Yssingeaux, mais changent plusieurs fois d'adresse.

³⁵⁷ Acte de décès Marguerite OUILHON - AD43 - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1861 1864 PM;D - 6 E 299/33

³⁵⁸ Acte de naissance de PONTVIANNE Félix - AD43 - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1821 1823 N;M;D - 6 E 299/10

³⁵⁹ Acte de naissance de OUILHON Marguerite - AD43 - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1824 1826 N.M.D - 6E 299/11



Archives départementales de la Haute-Loire. Plan cadastral d'Yssingeaux - Section L u 3 P 2730 (1834).
Source : <http://www.archives43.fr/> ; page consultée le 15/07/2019

Au moment de son mariage, Félix Pontvianne déclare habiter Yssingeaux mais l'adresse précise n'est pas indiquée³⁶⁰. Un an plus tard, lors du recensement de 1846, on retrouve le jeune couple rue des Joinilles (en bleu)³⁶¹. Un peu plus tard, dans la même année 1846, ils déménagent sur le Breuil (en vert), et c'est là que naissent Mathieu et Marie^{362 363}.



Yssingeaux : place du Breuil et halle aux grains. Source : <http://www.cpauvergne.com/> ; page consultée le 24/07/2019

Lors de la naissance d'Henriette en 1852, ils habitent faubourg de Pompét (en violet)³⁶⁴. Pierre et Joseph Alfred y voient également le jour^{365 366}. La famille y est par ailleurs recensée en 1856^{367,368}. Joseph Alfred y décède³⁶⁹, et sa mère deux ans après lui³⁷⁰.

³⁶⁰ Acte de mariage de PONTVIANNE et OUILHON / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1843 1850 M - 6 E 299/22

³⁶¹ Recensement France - Yssingeaux - 1846 / AD43_6M306_1846_4_felix pontvianne - 6M306

³⁶² Acte de naissance de PONTVIANNE Mathieu / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1846 1850 N - 6 E 299/16

³⁶³ Acte de naissance de PONTVIANNE Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1846 1850 N - 6 E 299/16

³⁶⁴ Acte de naissance de PONTVIANNE Henriette / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1851 1857 N - 6 E 299/27

³⁶⁵ Acte de naissance de PONTVIANNE Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1851 1857 N - 6 E 299/27

³⁶⁶ Acte de naissance de PONTVIANNE Joseph Alfred / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1851 1857 N - 6 E 299/27

³⁶⁷ Sont cités : Marguerite OUILHON, dite Marie (Épouse) - Henriette PONTVIANNE - Marie PONTVIANNE (Fille), 7 ans - Mathieu PONTVIANNE (Fils), 9 ans - Pierre PONTVIANNE (Fils), 2 ans

³⁶⁸ Recensement France - Yssingeaux - 1856 / AD43_6M306_1856_1_pontvianneouilhon - 6M306

³⁶⁹ Même source

³⁷⁰ Acte de décès Marguerite OUILHON - AD43 - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1861 1864 PM;D - 6 E 299/33

Lors du recensement de 1866, une précision est apportée quant à leur domicile : désormais, on nomme ce secteur rue de Lyon (en rouge)^{371,372}. Dans l'acte de décès de Félix en 1873, l'adresse indiquée est toujours la même³⁷³.

6. L'armée : Félix tire un bon numéro

Né en 1822, Félix Pontvianne appartient à la classe 1842. Cette année-là, il participe au tirage au sort, comme tous les hommes de 20 ans habitant le canton. Et parmi ces hommes, on découvre l'existence d'Augustin ou Auguste, frère de Félix. Ils sont tirés au sort la même année mais rien ne permet de prouver qu'ils sont bien tous les deux nés en 1822 : aucun acte de naissance ou de baptême n'ayant pu être retrouvé pour Augustin. Toujours est-il qu'ils sont tous les deux « bons » pour le service mais Augustin, tiré dans les premiers, part, ce qui n'est pas le cas de Félix³⁷⁴.

7. Etude des transcriptions hypothécaires

L'étude des transcriptions hypothécaires de Felix Pontvianne nous livre essentiellement des informations sur l'acquisition et la vente de biens immobiliers.

La première transcription est datée du 2 mai 1863 et renvoie à une vente passée les 9 et 19 avril 1863 chez maître Archer, notaire à Yssingeaux. Ce sont les enfants de Pierre-Martin Pontvianne qui vendent à Claude Chambe, terrassier à Terre Noire, commune de Saint-Jean Bonnefond (Loire), originaire de Bessamorel, une maison avec jardin, pré et terre situés dans le quartier de Pompét, contenant environ 41 ares, venant de la succession de leur père, Pierre-Martin Pontvianne. Le tout vaut, en 1863, 2750 francs³⁷⁵.

En 1863 toujours, le 25 octobre, Félix Pontvianne achète à Louis Peyrard, originaire d'Yssingeaux, boulanger à la Baraillère commune de Saint-Jean-Bonnefond, un tènement de terre et pré appelé Chatimbarbe, situé au terroir de Chatimbarbe, près d'Ardhuy, commune d'Yssingeaux, contenant 62 ares et 70 centiares, provenant de la succession d'Antoine Peyrard, père de Louis, cultivateur à Yssingeaux. Le prix de la parcelle est de 1800 francs³⁷⁶.

La troisième transcription hypothécaire est intrinsèquement liée à la précédente. Il s'agit d'un acte notarié daté du 28 octobre 1863, par lequel Thérèse Paulin, épouse de Louis Peyrard, déclare se désister en faveur de Félix Pontvianne de tout droit d'hypothèque légale et autres relatives au tènement de terre situé à Chatimbarbe, vendu par son mari Louis Peyrard³⁷⁷.

Enfin, le 25 juin 1867, Félix Pontvianne achète aux cohéritiers de Jean Aulagne « tènement de maison et écurie, le tout attenant, comprenant un rez-de-chausée, une cave, un 1er étage et des galetas », situé faubourg de Pompét, pour le prix de 1800 francs. Sur le cadastre, il est noté que ce bien n'entre qu'en 1869 : le nombre important des cohéritiers (sept) et les trois procurations nécessaires ont retardé la conclusion de la vente (ce que l'on comprend à la lecture de la transcription de l'acte)³⁷⁸.

8. Etude cadastrale

Le rôle de Félix Pontvianne³⁷⁹ dans la matrice cadastrale d'Yssingeaux ne compte que quatre lignes, dont voici la transcription :

³⁷¹ Sont cités : Claude MASSON (Autre rôle), 19 ans - Henriette PONTVIANNE (Fille), 12 ans - Marie PONTVIANNE (Fille), 17 ans - Mathieu PONTVIANNE (Fils), 19 ans - Pierre PONTVIANNE (Fils), 9 ans

³⁷² Recensement France - Yssingeaux - 1866 / AD43_6M307_1866_felixpontvianne1866 - 6M307

³⁷³ Acte de décès de PONTVIANNE Auguste Félix Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1868 1873 N;D - 6 E 299/35

³⁷⁴ Félix tire le numéro 227 et se trouve donc en tout fin de liste. Il ne part pas (contrairement à son frère Augustin, de la même classe, qui a tiré le n°14, et étant estimé apte, part). 1R331 tirage au sort des jeunes gens de la classe 1842 – canton d'Yssingeaux.

³⁷⁵ 4Q10316_hypofelixpontvianne / hypothèques - 4Q10316

³⁷⁶ hypothèque Felix Pontvianne - vente 25 octobre 1863 / hypothèques - 4 Q 10319

³⁷⁷ hypothèque Félix Pontvianne - 28/10/1863 - 4 Q 10319

³⁷⁸ hypothèque Félix Pontvianne - 25/06/1867 / hypothèques - 4 Q 10324

³⁷⁹ AD43_3P2440_matrice cadastrale yssingeaux_felixpontvianne

(F^o 2908)

ANNÉE de la mutation.		INDICATION				CONTENANCE imposable		CLASSE	REVENU		FOLIOS DE LA MATRICE	
Entrée	Sortie	de la section	du numéro du plan	DES CANTONS ou lieux dits.	de la nature de la propriété.	par parcelle.	TOTALE par propriétaire.		par parcelle.	TOTAL par propriétaire.	d'où sont tirés les articles acquis.	où sont passés les articles vendus.
						h. a. c.	h. a. c.		fr. c.	fr. c.		
<i>Pontvianne Félix menuisier à Pompét</i>												
1861	1899	D	2321	Terre de Pouzol	labour	46.40	66.15	2.3.4	10.36	16.66	306	3095
1865	id		2322	idem	pré	19.75	68.87	3.4	6.30	42.04	306	id
1869	1876	L	104	faubourg de l'hôpital	maisons	" "	66.15	1	25 "	16.66	38	3305
1869	1876		104	idem	sol de m[aison]	" 72		1	38		38	3305

119602 26/06/2019, 10:16
3 P art. 2440
 niv. 1, mag. C
 tr. 133, ta. 1 - tr. 169, ta. 3

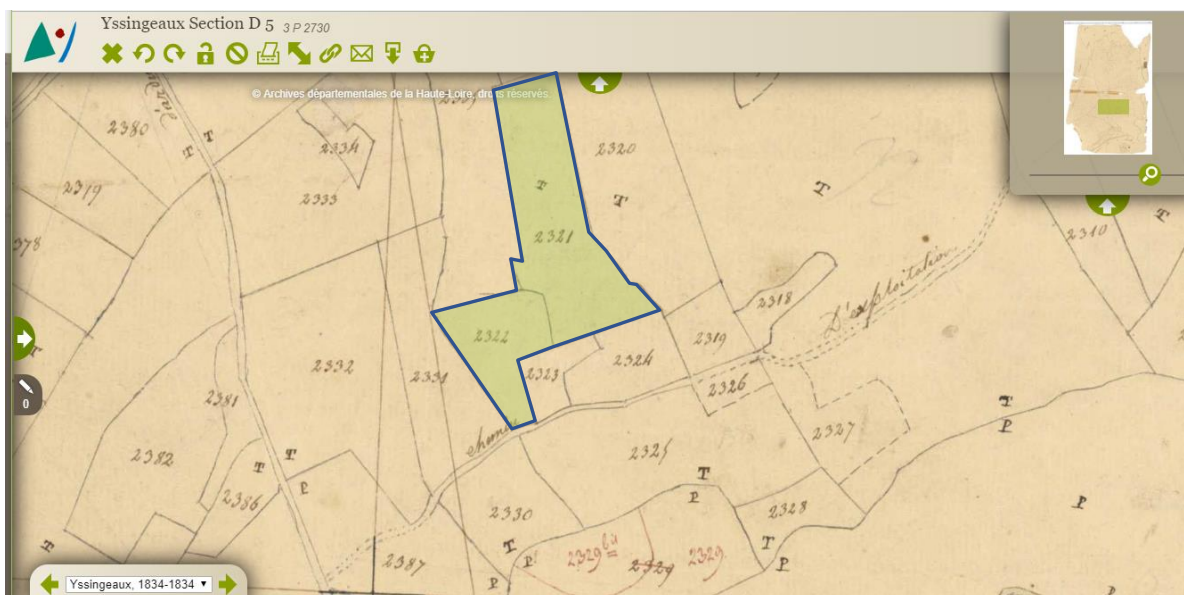
Année de la mutation		INDICATION				CONTENANCE imposable		classe	REVENU		FOLIOS de la matrice	
entrée	sortie	de la section	du numéro du plan	des cantons ou lieux dits	de la nature de la propriété	par parcelle	TOTALE par propriétaire		par parcelle	TOTAL par propriétaire	d'où sont tirés les articles acquis	où sont passés les articles vendus
						h. a. c.	h. a. c.		fr. c.	fr. c.		
Pontvianne Félix menuisier à Pompét												
1865	1895	D	2321	Terre de Pouzol	labour	46.40	66.15	2.3.4	10.36	16.66	306	3095
1865	id		2322	idem	pré	19.75	68.87	3.4	6.30	42.04	306	id
1869	1876	L	104	faubourg de l'hôpital	maisons	" "	66.15	1	25 "	16.66	38	3305
1869	1876		104	idem	sol de m[aison]	" 72		1	38		38	3305

Lors de la première approche, on note déjà que les descriptions et situations des différents biens correspondent aux transcriptions hypothécaires présentées en amont³⁸⁰, bien qu'il y ait toujours deux ans de décalage entre les dates des actes notariés et les dates d'entrée inscrites sur la matrice.

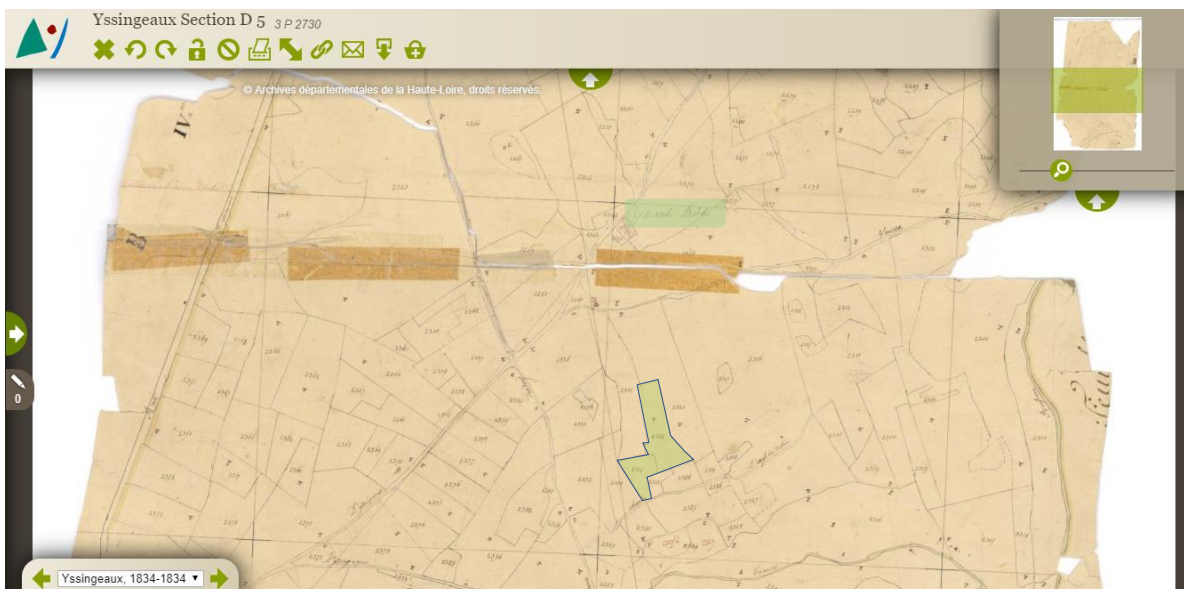
Dans tous les cas, il convient de le vérifier. La première étape consiste à retrouver ces parcelles sur les plans cadastraux d'Yssingaux.

³⁸⁰ Faubourg de l'hôpital et faubourg de Pompét sont deux appellations d'un même lieu : l'hôpital est situé sur la rue de Lyon, qui traverse Pompét. De la même manière, Chatimbarbe et Pouzol désignent aussi un même lieu-dit, comme on peut le noter à la lecture du plan cadastral d'Yssingaux section D5 – AD43 – 3P2730.

Parcelles n°2321 et n°2322 section D :

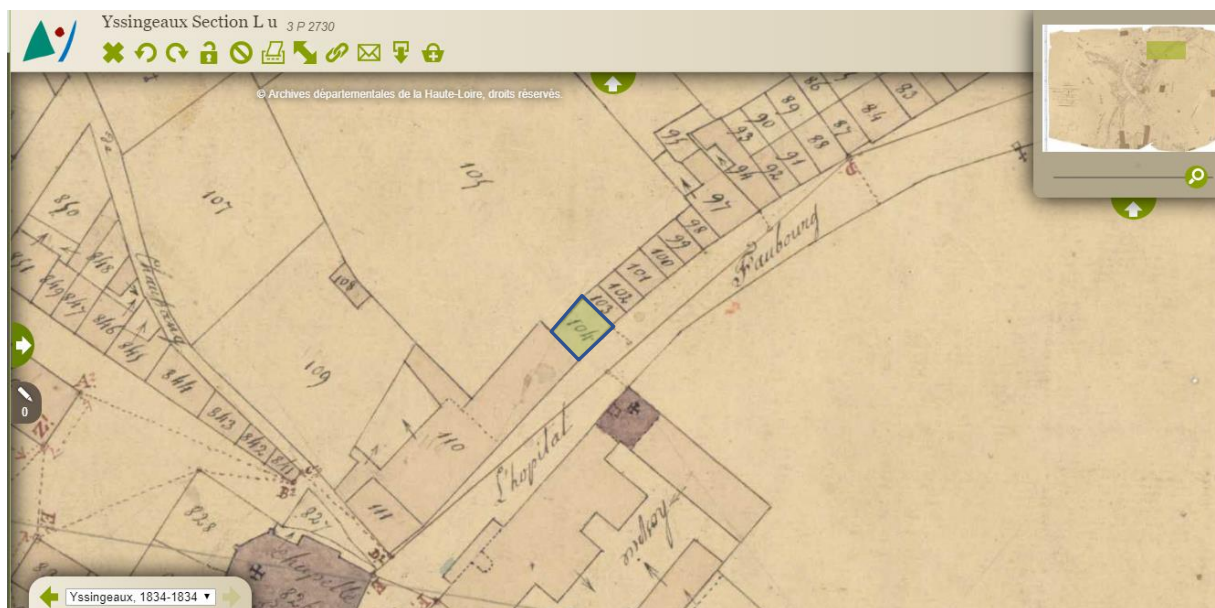


Plan cadastral d'Yssingaux section D5 – AD43 – 3P2730.

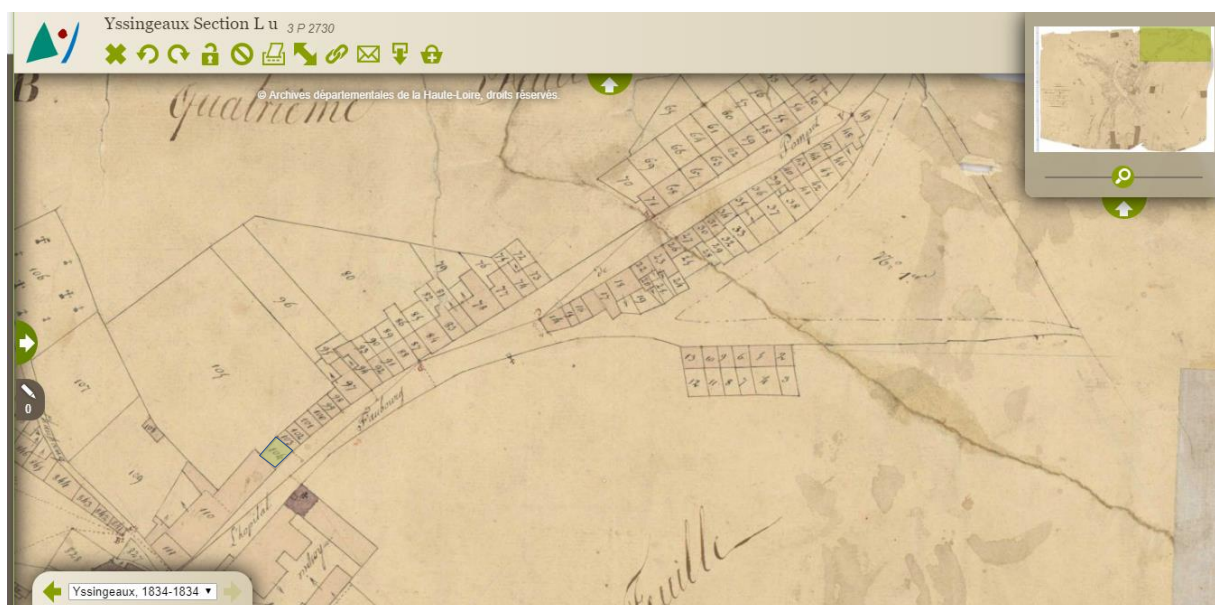


Plan cadastral d'Yssingaux section D5 – AD43 – 3P2730.

Parcelle n°104 section L :



Plan cadastral d'Yssingaux section L – AD43 – 3P2730.



Plan cadastral d'Yssingaux section L – AD43 – 3P2730.

Dans un second temps, il s'agit de rechercher à qui correspondent les rôles 306 et 38.

Le rôle 306 n'est pas celui d'Antoine Peyrard, père de Louis, comme on pourrait s'y attendre, mais celui d'André Chalencou, propriétaire de la parcelle de Chatimbarbe / Pouzols au moment de la création de la matrice. Entre temps, en 1854, le bien passe aux mains de la famille Peyrard, rôle 1707³⁸¹, puis dans celles de Félix Pontvianne en 1865.

³⁸¹ AD43_3P2436_matrice cadastrale yssingaux_peyrard

(F^o 1709)

ANNÉE de la mutation.		INDICATION			CONTENANCE imposable		REVENU		FOLIOS DE LA MATRICE		
Entrée.	Sortie.	de la section.	du numéro du plan.	DES CANTONS ou lieux dits.	de la nature de la propriété.	par parcelle.	TOTALE par propriétaire.	par parcelle.	TOTAL par propriétaire.	d'où sont tirés les articles acquis.	où sont passés les articles vendus.
						h. a. c. h. a. c.	fr. c.		fr. c.		
<i>Pépière Antoine Comand a Yssingaux</i>											
1874		C	918	Luchaux	à Labé	1 26 60	2 50 38 20	36 01	127 07		2713
1874			919	Luchaux	pré	07 60	1 4	1 08			2713
1874		D	2321	Les Evées de Pouzol	à Labé	46 60	20 24	10 36			306
1874			2322	Les Evées de Pouzol	pré	19 75	3 1	6 30			306
1874		K	1464	Les pastoral	pré	47 95	12	15 10			206 236 5
1874		L	76	faubourg de Pompét	maison	2713
1874			77	faubourg de Pompét	maison	2713
1874			77	faubourg de Pompét	maison	2713
1874			100	faubourg de l'hôpital	maison	306
1874			100	faubourg de l'hôpital	maison	306

119674 27/06/2019, 11:33
3 P art. 2438
 niv. 1, mag. C
 tr. 133, ta. 1 - tr. 169, ta. 3

Concernant l'achat de la maison située faubourg de l'hôpital / faubourg de Pompét, le bien passe directement des mains du tisserand Jean Aulagne³⁸² à celle de Félix Pontvianne (rôle 2908) en 1869.

(F^o 387)

ANNÉE de la mutation.		INDICATION			CONTENANCE imposable		REVENU		FOLIOS DE LA MATRICE		
Entrée.	Sortie.	de la section.	du numéro du plan.	DES CANTONS ou lieux dits.	de la nature de la propriété.	par parcelle.	TOTALE par propriétaire.	par parcelle.	TOTAL par propriétaire.	d'où sont tirés les articles acquis.	où sont passés les articles vendus.
						h. a. c. h. a. c.	fr. c.		fr. c.		
<i>Aulagne Jean Essorand a Yssingaux (1874) Celle Jean Liège Dubois a Yssingaux</i>											
1874		D	2321	Charte barbe	Labour	29 15	29 87	20 75	116 10		695
1869		L	704	faubourg de l'hôpital	maison	25 00	20 75		2908
1869			104	faubourg de l'hôpital	maison	20 11		2908
1874	1896	L	2377	Charte barbe	labour	38 14	1 14 25	20 21	42 20	695	430
1877	1879		2323	ie	labour	76 70	77 30	23 02	110 47	358	2095
1879	1901		2376	Charte barbe	labour	39 15	22 45	20 75	34 02	695	3866
1901	1911		2343	Charte barbe	ie	84	84 80	13 38	13 80	2285	3426
5		L	823	faubourg de l'hôpital	maison	80		42			4478

119669 27/06/2019, 11:14
3 P art. 2436
 niv. 1, mag. C
 tr. 133, ta. 1 - tr. 169, ta. 3

Lorsque l'on étudie à présent les dates de sortie des biens sur le rôle de Félix Pontvianne, on note que la terre de Pouzol/Chatimbarbe est achetée par un certain Pierre Liogier (rôle 3095). Concernant la maison du faubourg de l'hôpital/Pompét, c'est Pierre Pontvianne (rôle 3305), fils de Félix, qui en hérite en 1876.

³⁸² AD43_3P2436_matrice cadastrale yssingaux_aulagne

9. Décès et succession

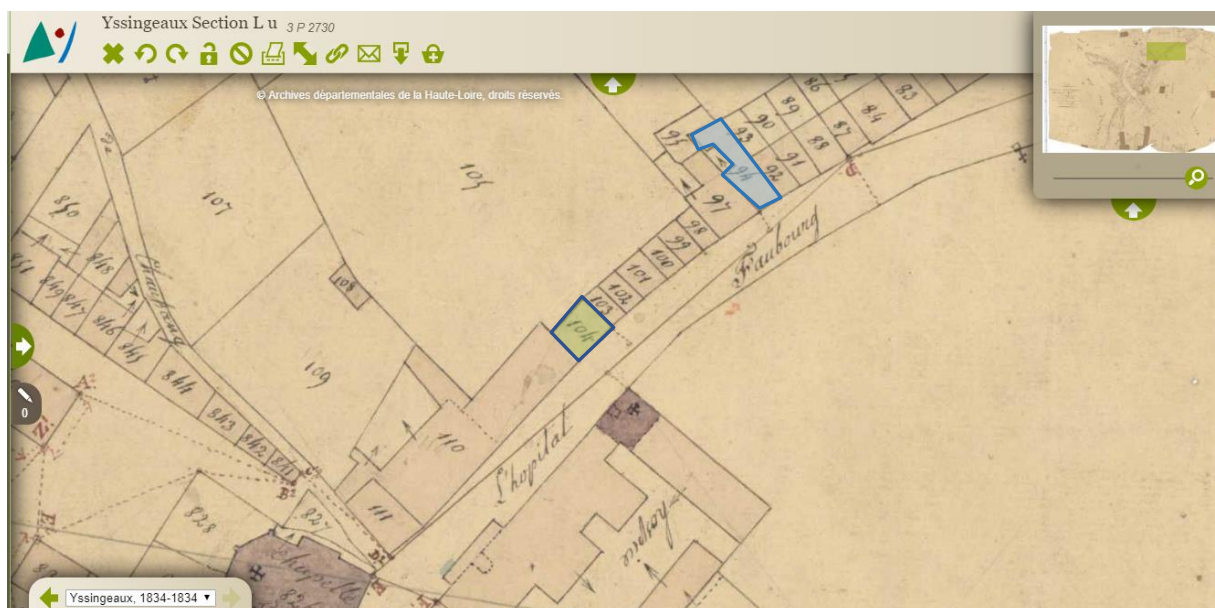
Marguerite Ouilhon décède le 9 octobre 1862 à Yssingeaux, à l'âge de 36 ans³⁸³. Le décès de Marguerite Ouilhon n'entraîne aucune déclaration de succession. En revanche, sur la table des successions et absences, il est inscrit un numéro de sommier douteux, sur lequel aucune information n'est disponible en raison de la non-conservation des documents.

Une dizaine d'années plus tard, le 24 novembre 1873, Félix Pontvianne meurt à son tour, âgé de 51 ans³⁸⁴. Sa déclaration de succession est datée du douze mai 1874. Ce jour-là, c'est sa fille Henriette qui se présente au nom de son frère Pierre (ouvrier menuisier à Yssingeaux) et de sa sœur Marie (femme du boulanger Jean Maleysson). Les deux autres enfants du couple, Mathieu et Joseph-Alfred, sont décédés sans successeur.

Félix Pontvianne n'a pas fait de testament : ses trois enfants héritent à part égales. Sa succession compte :

- Des meubles estimés 200 francs,
- Des biens immobiliers :
 - o Une maison faubourg de l'hôpital, parcelle 94 (du plan cadastral section L)
 - o Un sol de maison comprenant une cour, parcelle 94 (du plan cadastral section L)
 - o Un labour dit terre de Pouzol, parcelle 2321 (du plan cadastral section D)
 - o Un pré dit terre de Pouzol, parcelle 2322 (du plan cadastral section D)
 - o Une maison faubourg de l'hôpital, parcelle 104 (du plan cadastral section L)
 - o Un sol de maison faubourg de l'hôpital, parcelle 104 (du plan cadastral section L)

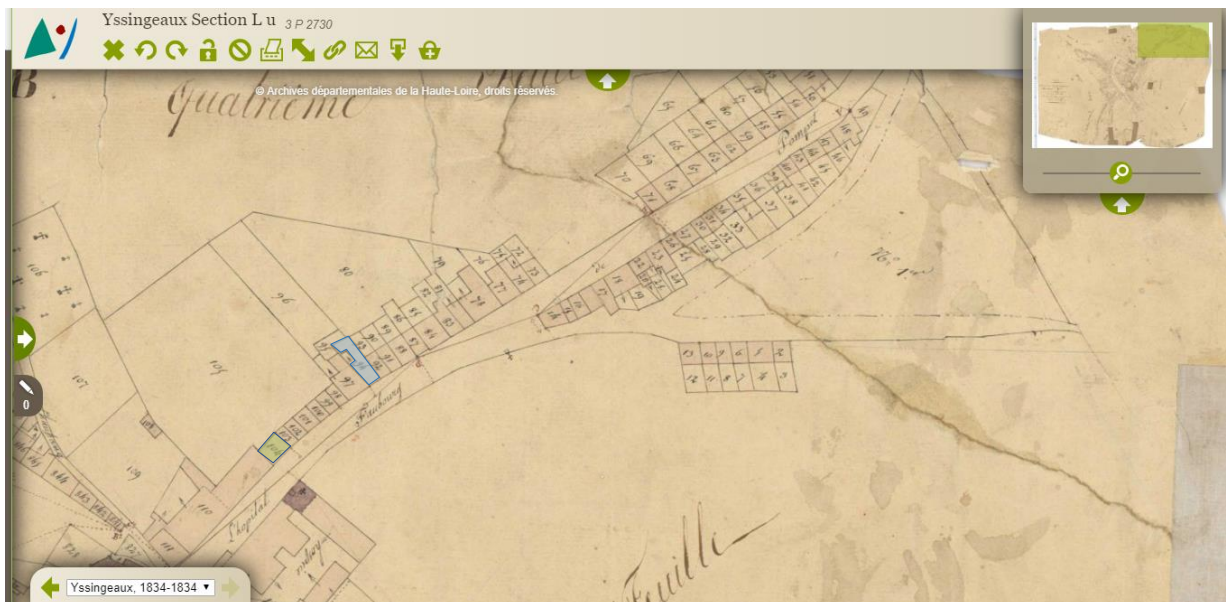
Grâce à cette succession, on apprend que Felix Pontvianne possédait un bien supplémentaire, non inscrit sur son rôle cadastral. Il s'agissait de cette maison (en bleu) :



Plan cadastral d'Yssingeaux section L – AD43 – 3P2730.

³⁸³ Acte de décès Marguerite OUILHON - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1861 1864 PM;D - 6 E 299/33

³⁸⁴ Acte de décès de PONTVIANNE Félix - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1868 1873 N;D - 6 E 299/35



Plan cadastral d'Yssingeaux section L – AD43 – 3P2730.

Le capital global est estimé 5000 francs. Si on reprend les prix de vente des autres biens (1800 francs pour le pré et le labour de Pouzol, 1800 francs pour la maison du faubourg de l'hôpital), cela permet d'estimer cette maison et son sol à 1400 francs. A cette date, les biens doivent être loués car les revenus qui en sont retirés (250 francs annuels) sont mentionnés³⁸⁵.

De cette succession, on sait que Pierre Pontvianne hérite de la maison parcelle 104³⁸⁶.

³⁸⁵ Déclaration de succession de Félix Pontvianne - AD43 -3 Q 7634 / TSA Félix Pontvianne - AD43 -3 Q 7851

³⁸⁶ 3P2441_pontviannepierre

Chapitre 5 GENERATIONS 10 A 15 : UNE BRANCHE DESCENDANTE AGNATIQUE

Génération n°10 : Pierre Pontvianne et Augustine Court



Avec cette génération, apparaît la possibilité de mettre un visage sur un nom : on dispose des premières photographies de la famille.

Par ailleurs, les inscriptions hypothécaires de Pierre Pontvianne ont été étudiées. Elles ont permis de mieux suivre son parcours professionnel, entre autres, et les suites de sa succession.

1. La famille d'Augustine Court

Magdeleine Hélène Faure (15 septembre 1815 à Yssingaux³⁸⁷ - 15 août 1865 à Yssingaux³⁸⁸), la mère d'Augustine, a été mariée une première fois, en 1839, à Louis Chevalier, maître cordonnier³⁸⁹. Tous deux originaires d'Yssingaux, ils s'installent à Saint-Didier-en-Velay. Une petite Maria naît le 21 avril 1841³⁹⁰. Quelques mois plus tard, le 31 août, Louis Chevalier meurt noyé dans la Sumène³⁹¹.

Le 26 avril 1843, Magdeleine Faure se remarie avec Jacques Court (2 décembre 1815, Yssingaux³⁹² - 27 septembre 1871, Yssingaux³⁹³), lui aussi cordonnier³⁹⁴.

Jacques et Magdeleine Hélène ont 3 enfants :

- Magdelène Céphise Court, née le 22 avril 1844 à Yssingaux, rue Notre Dame³⁹⁵, décédée le 11 juillet 1898 à Bron (Rhône), Mas des Tours, à l'âge de 54 ans. Elle s'unit avec Jean Antoine Battenfeld³⁹⁶.
- Jean-François Court, né le 8 mars 1846 à Yssingaux, rue Notre Dame³⁹⁷, cordonnier, décédé à 19 ans³⁹⁸.
- **Augustine dite Marie Court, née le 15 août 1854 à Yssingaux, rue des fossés³⁹⁹,**

Entre les actes de naissances des enfants et les recensements de 1846⁴⁰⁰, 1851⁴⁰¹, 1856⁴⁰² et 1866⁴⁰³ on note que la famille demeure rue des Fossés, parfois également appelée « rue basse ».

Magdeleine Faure décède sans que cela donne lieu à une déclaration de succession à priori. En revanche, celle de son époux est connue. Au moment du décès de Jacques Court, son fils Jean-François est déjà décédé. Ses seules héritières sont donc ses filles Madeleine dite Céphise, alors âgée de 27 ans et couturière à Lyon, et Augustine, alors mineure (17 ans) et placée sous la tutelle de son oncle Joseph, frère du défunt.

³⁸⁷ Acte de mariage de CHEVALIER et FAURE / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1835 1842 M - 6 E 299/21

³⁸⁸ Acte de décès de FAURE Magdeleine Hélène - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1865 1867 N;PM;M;D - 6 E 299/34

³⁸⁹ Acte de mariage de CHEVALIER et FAURE / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1835 1842 M - 6 E 299/21

³⁹⁰ Acte de naissance de CHEVALIER Maria - AD43 -AD 43 - Etat civil - Saint-Didier-la-Séauve (ancienne commune) 1840 1850 N - 6 E 201/8

³⁹¹ Acte de décès de CHEVALIER Louis - AD43 -AD 43 - Etat civil - Saint-Didier-la-Séauve (ancienne commune) 1840 1850 D - 6 E 201/11

³⁹² Acte de naissance de Jacques COURT - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1814 1815 N;M;D - 6 E 299/7

³⁹³ Acte de décès de COURT Jacques - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1868 1873 N;D - 6 E 299/35

³⁹⁴ Mariage civil de Jacques COURT et Magdeleine FAURE / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1843 1850 M - 6 E 299/22

³⁹⁵ Acte de naissance de COURT Magdelène - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1841 1845 N - 6 E 299/15

³⁹⁶ Acte de décès de COURT Madeleine - Archives Départementales du Rhône - AD 69 - Bron - 1898 - 4 E 11693

³⁹⁷ Acte de naissance de COURT Jean-François - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1846 1850 N - 6 E 299/16

³⁹⁸ 3Q7633_DSjacquescourt / Déclaration de succession - 3 Q 7633

³⁹⁹ Acte de naissance de COURT Augustine / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1851 1857 N - 6 E 299/27

⁴⁰⁰ Recensement France - Yssingaux - 1846 / Recensement_AD43_6M306_1846_1_courtfaure - 6M306_1846

⁴⁰¹ Recensement France - Yssingaux - 1851 / AD43_6M306_1851_jacquescourt1851 - 6M306

⁴⁰² Recensement France - Yssingaux - 1856 / AD43_6M306_1856_jacquescourt1856 - 6M306

⁴⁰³ Recensement France - Yssingaux - 1866 - AD43 -AD43_6M307_1866

Jacques Court avait fait un testament, reçu par maître Fouletier, notaire à Yssingeaux, le 24 septembre 1871, dans lequel il souhaite léguer par préciput et hors part la quotité disponible de ses biens à sa fille Augustine. Sa succession comprend : 163,75 francs en espèce, quelques créances recouvrées pour un total d'un peu moins de 15 francs, une somme de 598,50 francs lui provenant de la succession de sa défunte mère, Madeleine Junier. Concernant les immeubles, il possède une maison à Yssingeaux louée pour six ans à Baptiste Roche, pour un loyer annuel de 252 francs. S'ajoutent enfin ses parts dans la succession de son épouse et de son fils Jean, représentant au total 236,25 francs⁴⁰⁴.

2. Mariage

Pierre Pontvianne et Augustine Court se marient le 17 octobre 1875 à Yssingeaux⁴⁰⁵. Alors âgés de 21 ans tous les deux, leur union dure un peu plus de 26 ans.



Augustine Court et Pierre Pontvianne vers 1875

Un contrat de mariage avait été signé chez maître Courbon, à Yssingeaux, le 7 octobre 1875, stipulant que les époux se marient sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts. Augustine Court se constitue en dot un trousseau composé de ses habits, de linge de maison, et de mobilier : un lit garni, une table et des chaises, une commode, une glace, le tout est estimé à 500 francs, 200 francs en espèce, et ses parts dans les successions de ses parents. Pierre Pontvianne apporte ses vêtements, outils et marchandises - ces derniers sont estimés à 2 000 francs - 1 000 francs en espèce, ainsi qu'une maison et un petit jardin situés dans le quartier de Pompét. Cette maison est meublée d'un lit garni, une table, des chaises, du linge de maison, une batterie de cuisine, ce mobilier étant estimé à 400 francs⁴⁰⁶.

3. Enfants du couple

Pierre et Augustine ont 7 enfants, dont plusieurs décèdent jeunes :

- Jean Marie Félix Pontvianne, né le 15 janvier 1877 à Yssingeaux, rue de Lyon⁴⁰⁷, décédé le 24 mars 1882 à l'âge de 5 ans⁴⁰⁸.

⁴⁰⁴ 3Q7633_DSjacquescourt / Déclaration de succession - 3 Q 7633

⁴⁰⁵ Acte de mariage de PONTVIANNE et COURT / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1874 1886 M - 6 E 299/42

⁴⁰⁶ Contrat de mariage de Pierre Pontvianne et Augustine Court - AD43 - contrat de mariage - 3 E 577 art 22

⁴⁰⁷ Acte de naissance de PONTVIANNE Jean Marie Félix - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1874 1880 N - 6 E 299/38

⁴⁰⁸ Acte de décès de PONTVIANNE Jean Marie Félix - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1874 1886 D - 6 E 299/43

- Auguste Jean Marie Pontvianne, né le 17 mars 1880 rue de Lyon⁴⁰⁹, décédé le 25 juin suivant à l'âge de 3 mois⁴¹⁰.
- **Pierre Louis dit Louis Pontvianne, né le 1er juillet 1881 rue de Lyon⁴¹¹, dont est issue la lignée étudiée et qui sera présenté dans le chapitre suivant.**
- Auguste Félix Pierre Pontvianne, né le 4 novembre 1883 rue de Lyon⁴¹², décédé le 9 décembre 1891 rue de Rosières, à l'âge de 8 ans⁴¹³.
- Augusta Marguerite Magdeleine dite Marguerite Pontvianne, née le 28 avril 1889 rue de Rosières⁴¹⁴. Elle s'unit avec Louis Marie BILLET le 17 juillet 1913⁴¹⁵.
- Marius Louis Pontvianne, né le 14 avril 1893 rue de Rosières, décédé le 5 août 1985 à Mably (Loire), à l'âge de 92 ans. Il se marie Elodie Marie Louise Dumas le 2 juillet 1921, puis avec Marie-Louise Soulas le 21 septembre 1946⁴¹⁶.
- Louise Madeleine dite Madeleine Pontvianne, née le 20 juin 1896 quartier de Saignecroze à Yssingaux. Elle s'unit avec Joseph Guarnieri le 27 avril 1950⁴¹⁷.



1^{er} plan : Augustine, Marius, Madeleine, Pierre ; 2^{ème} plan : Louis, Marguerite. Vers 1900

4. Activités professionnelles

Au début de sa carrière, Pierre Pontvianne est désigné comme ouvrier menuisier, puis menuisier, charpentier, maître charpentier, et pour finir entrepreneur de travaux. Augustine est le plus souvent dite sans profession ou ménagère. A travers l'inventaire après décès et la succession de son époux, on comprend qu'elle fait bien plus, et prend probablement part à la comptabilité de l'entreprise^{418 419}.

⁴⁰⁹ Acte de naissance de PONTVIANNE Auguste Jean Marie - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1874 1880 N - 6 E 299/38

⁴¹⁰ Acte de décès de PONTVIANNE Auguste Jean Marie - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1874 1886 D - 6 E 299/43

⁴¹¹ Acte de naissance de PONTVIANNE Pierre Louis - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1881 1886 N - 6 E 299/39

⁴¹² Acte de naissance de PONTVIANNE Auguste Félix Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1881 1886 N - 6 E 299/39

⁴¹³ Acte de décès de PONTVIANNE Auguste Félix Pierre - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1887 1896 D - 6 E 299/48

⁴¹⁴ Acte de naissance de PONTVIANNE Augusta Marguerite Magdeleine - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1887 1893 N - 6 E 299/40

⁴¹⁵ acte de mariage pontvianne billiet - Archives Départementales du Rhône - 2 E 2184

⁴¹⁶ Acte de naissance de PONTVIANNE Marius Louis - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1887 1893 N - 6 E 299/40

⁴¹⁷ Acte de naissance de PONTVIANNE Louise Madeleine - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1984 1900 N - 6 E 299/44

⁴¹⁸ 3E589art178_inventaire après décès pierre pontvianne 1902

⁴¹⁹ Succession de Pierre Pontvianne / succession - 3 E 589 ART 182 1290W1185_TSApierrepontvianne / TSA - 1290 W 1185 1290W1200_DSpierrepontvianne / Déclaration de succession - 1290 W 1200

Faire la liste des chantiers de cette entreprise n'est pas chose évidente. Lorsqu'il s'agit de marchés publics, les procès-verbaux de conseils municipaux en gardent la trace. Un dépouillement systématique de ces derniers représente toutefois un travail de grande ampleur. Et à côté de cela, il y a les privés... Aussi, je ne cherche pas à fournir ici une liste aboutie, mais juste à citer quelques chantiers à titre d'exemples, comme la construction d'un établissement scolaire à Yssingeaux^{420, 421, 422} - pour lequel Pierre et Augustine hypothèquent leur maison - ou la restauration de l'église de Lapte, chantier inachevé⁴²³.



Yssingeaux : école primaire. Source : <http://www.cpauvergne.com/> ; page consultée le 24/07/2019

Vers septembre 1885, Pierre Pontvianne s'associe avec Xavier Caine, architecte de formation, conducteur des Ponts et Chaussées, demeurant à Yssingeaux. Ensemble, ils rachètent la société du gaz de la ville, pour 35 000 francs, dont 10 000 francs payables dans un délai de trois semaines, le reste en 3 paiements égaux échelonnés de six mois en six mois, avec 4% d'intérêts.

Cette société a été créée par Emile Bernard le 19 mai 1874, et approuvée par le préfet de la Haute-Loire le 29 juin 1874. A la base, il s'agit d'une société anonyme, coadministrée par son créateur ainsi que Charles Emile Pouzols, Hippolyte Moro, Adolphe Tollin, Auguste Meyer et Jacques Cottier, actionnaires majoritaires. La Ville d'Yssingeaux leur a fait une concession pour une durée de 50 ans le 19 mai 1874 (et donc valable jusqu'en 1924).

L'usine à gaz fonctionne donc depuis une petite dizaine d'années au moment du rachat par Caine et Pontvianne. Le capital de la société comprend, dans le quartier de Saignecroze, divers bâtiments et installations dont une usine à gaz, un gazomètre, une maison d'habitation, une cour close, une canalisation établie dans la ville d'Yssingeaux, mais également les droits immobiliers concédés par la Ville d'Yssingeaux à la société anonyme^{424,425}.

Sur le site de l'usine à gaz, Pierre Pontvianne déménage et développe son entreprise initiale, en construisant notamment un atelier de scierie à vapeur et un atelier de menuiserie.

Rapidement, la société semble ne pas être en très bonne santé financière : le 18 octobre 1888, Caine et Pontvianne contractent un emprunt, formalisé en l'étude de Maître Roux, notaire à Yssingeaux⁴²⁶. L'emprunt est fait au nom de la société mais implique aussi personnellement les couples de Xavier Caine et Jeanne Rose Dominique Boulle, de Pierre Pontvianne et Augustine Court, ainsi que Marie dite Mariette Gidon, veuve de Jean Marie Montagne, qui possède des parts dans la société. Trois emprunts simultanés,

⁴²⁰ Description/Cause : Inscription d'hypothèque conventionnelle

⁴²¹ *La commune d'Yssingeaux contre Pierre Pontvianne, entrepreneur, et Augustine Court, sa femme. Acte d'affectation hypothécaire. Par procès-verbal du 18/03/1883, les travaux de construction d'un groupe scolaire ont été adjugés à l'entreprise de Pierre Pontvianne. La commune lui demande fournir des garanties pour la sûreté et la bonne exécution des travaux. Ce recours de garantie est estimé à 7000 francs. Pour y répondre, Pierre Pontvianne et Augustine Court hypothèquent leur maison située rue de Lyon à Yssingeaux, décrite de la manière qui suit : "maison élevée sur cave d'un rez-de-chaussée et de deux étages avec grenier au-dessus, comprenant cour, hangars, aisances et dépendances". L'hypothèque légale est radiée le 16 novembre 1888, probablement une fois le chantier réceptionné. Compte tenu de la période de construction, il s'agit de l'actuelle école primaire Jean-de-la-Fontaine.*

⁴²² 4Q9453_hypopierrepontvianne / hypothèques - 4 Q 9453 ; 4Q9839_hypopierrepontvianne / hypothèques - 4 Q 9839

⁴²³ Historique église lapte - <http://pr-yx.homily-service.net/lapte-histoire.htm> - page internet consultée le 8 juillet 2019

⁴²⁴ 4Q9848_hypopierrepontvianne / hypothèques - 4 Q 9848 ; 4Q9839_hypopierrepontvianne / hypothèques - 4 Q 9839

⁴²⁵ 4Q9839_hypopierrepontvianne / hypothèques - 4 Q 9839 ; 4Q9848_hypopierrepontvianne / hypothèques - 4 Q 9848

⁴²⁶ 4Q9863_hypopierrepontvianne / hypothèques - 4 Q 9863

d'un montant total de 25 000 francs, sont contractés sur 10 ans auprès de Jean Meunier propriétaire rentier (10 000 francs), Marie-Louise Ravel, propriétaire rentière (10 000 francs) et Adèle Burdy veuve de Joseph Auguste Fraisse, marchandes de dentelles (5 000 francs), tous habitants d'Yssingeaux.

Pour ce faire, ils hypothèquent tout le capital de la société Caine et Pontvianne, à savoir les bâtiments de Saignecroze (usine à gaz, maison d'habitation, atelier de scierie à vapeur, atelier de menuiserie, avec les immeuble par destination en dépendant : gazomètre, conduites, machine à vapeur, machines de transmission, outillage, sol et cour) , mais aussi la maison des époux Pontvianne située rue de Lyon⁴²⁷, et celle des époux Caine située route de Retournac, comprenant la maison d'habitation de deux étages, cour et jardin (762 m²).

Malgré cela, en 1891, après six ans d'activité, la société fait faillite⁴²⁸. Le 11 janvier 1892, la déclaration de faillite est officiellement prononcée par jugement du tribunal de commerce d'Yssingeaux⁴²⁹. Un jugement du 4 février 1892 nomme deux syndics définitifs chargés de régler les créances, pour lesquels est élu domicile à l'usine de gaz. La somme totale due aux divers créanciers est estimée à 90 000 francs. Les syndics requièrent l'inscription de tous les immeubles qui peuvent appartenir aux deux associés, notamment l'usine à gaz, la scierie mécanique, et la maison de Pierre Pontvianne située rue de Lyon⁴³⁰.

Au moment de la liquidation de leur société, Xavier Caine et Pierre Pontvianne passe un accord : Pierre Pontvianne s'engage à payer 30% de toutes les dettes restantes, mais en échange il acquiert le capital immobilier de la société, à savoir tout le complexe industriel de Saignecroze, y compris la maison d'habitation où il élit domicile avec sa famille. Pour ce faire, les époux Pontvianne vendent à Jean Garnier, domestique à Clermont-Ferrand, leur maison située rue de Lyon, permettant la levée partielle des hypothèques^{431, 432, 433}.

Pendant plus de dix ans, leurs créanciers réclament de l'argent à Pierre Pontvianne et à ses héritiers^{434,435,436,437,438}.

⁴²⁷ 4Q9453_hypopierrepointvianne / hypothèques - 4 Q 9453 : maison élevée sur cave d'un rez-de-chaussée et de deux étages avec grenier au-dessus, comprenant cour, hangars, aisances et dépendance

⁴²⁸ Historique église lapte / page internet

⁴²⁹ 4Q9863_hypopierrepointvianne / hypothèques - 4 Q 9863

⁴³⁰ 4Q9878_hypopierrepointvianne / hypothèques - 4 Q 9878

⁴³¹ Mention marginale de la vente, liée à la levée de l'hypothèque - 4Q9863_hypopierrepointvianne / hypothèques - 4 Q 9863

⁴³² 4Q9878_hypopierrepointvianne / hypothèques - 4 Q 9878 - Hypothèque partiellement radiée en vertu d'une ordonnance de clôture d'ordre rendue par M. le Juge-commissaire Vigerie, le 23/06/1894, en lien avec la vente de la maison de Pierre Pontvianne rue de Lyon

⁴³³ 4Q9863_hypopierrepointvianne / hypothèques - 4 Q 9863 - Hypothèque des bâtiments de Saignecroze partiellement radiée du fait de la vente de la maison des Pontvianne rue de Lyon

⁴³⁴ Condamnation : le 20 novembre 1891 à Yssingeaux, Tribunal civil de 1ère instance au profit de Pierre Liojier, banquier à Yssingeaux.

Jugement du 24 décembre 1888 condamnant Pierre Pontvianne à lui payer la somme de 214,30 francs, et les intérêts de cette somme, des frais faits évalués à 200 francs, le tout payable de suite, à inscrire sur tous les immeubles que possède Pierre Pontvianne.

Hypothèque radiée le 15/01/1894 ; 4Q9877_hypopierrepointvianne / hypothèques - 4 Q 9877

⁴³⁵ 4Q9906_hypopierrepointvianne / hypothèques - 4 Q 9906 - hypothèque : le 26 septembre 1898 à Yssingeaux, étude de Maître Duforel, notaire. Marie-Louise Ravel requiert l'inscription à son profit d'hypothèque conventionnelle contre la société Caine et Pontvianne exploitant l'usine de gaz, en raison du non-paiement des traites de l'emprunt contracté 10 années plus tôt auprès de Charles Jean Meunier, Adèle Burdy et Marie-Louise Ravel, pour un montant total de 25 000 francs. Marie-Louise Ravel réclame la somme de 3000 francs, non versée à ce jour, auxquels s'ajoutent les intérêts et 500 francs de frais de poursuite. L'hypothèque porte sur les divers immeubles de la société situés quartier de Saignecroze, machines, outillage, immeuble par destination, sol et cour en dépendant, ainsi que sur la propriété des Caine située route de Retournac. Hypothèque radiée définitivement le 14/02/1899.

⁴³⁶ 4Q9906_hypopierrepointvianne / hypothèques - 4 Q 9906 - hypothèque : le 5 octobre 1898 à Yssingeaux, étude de Maître Duforel, notaire. Charles Jean Meunier requiert l'inscription à son profit d'hypothèque conventionnelle contre la société Caine et Pontvianne exploitant l'usine de gaz, en raison du non-paiement des traites de l'emprunt contracté 10 années plus tôt auprès de Charles Jean Meunier, Adèle Burdy et Marie-Louis Ravel, pour un montant total de 25 000 francs. Charles Jean Meunier réclame la somme de 1500 francs, non versée à ce jour, auxquels s'ajoutent les intérêts et 500 francs de frais de poursuite. Hypothèque radiée définitivement le 14/02/1899.

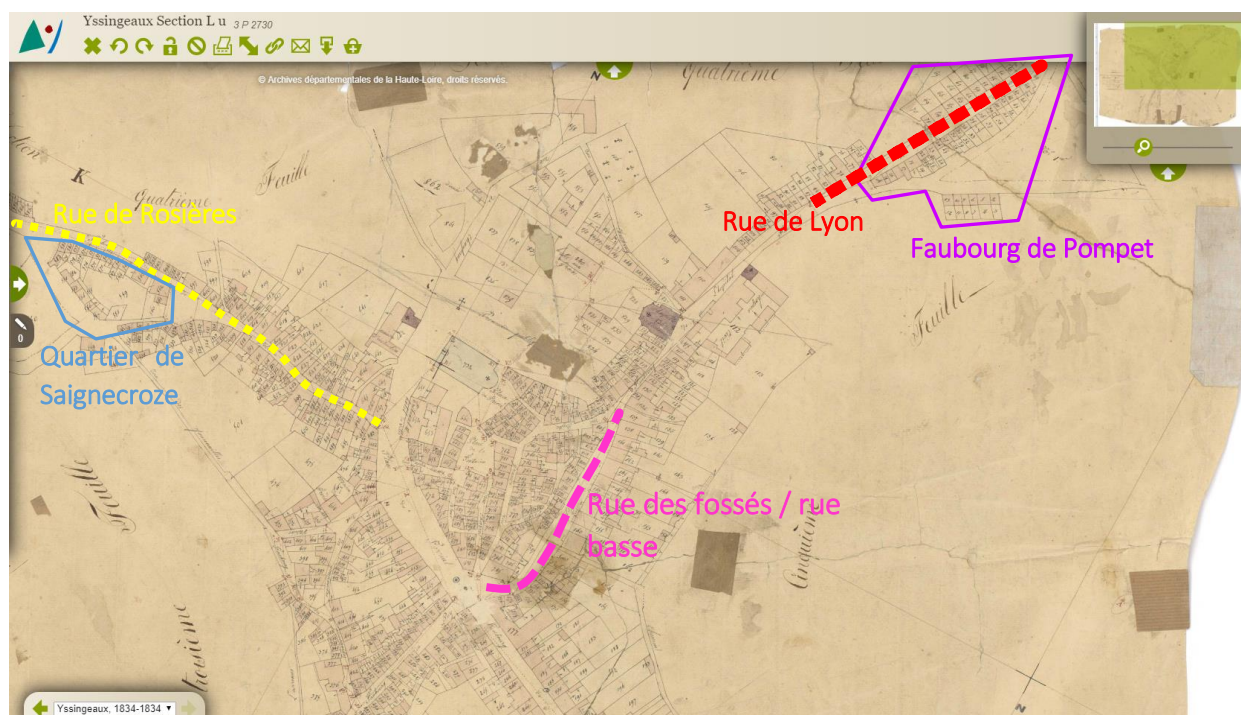
⁴³⁷ 3U3-733 – Jugement tribunal civil 1ère instance Yssingeaux – affaire julien caine pontvianne : Jugement du 2 juillet 1900 à Yssingeaux. Pierre Julien réclame la somme de 2488, 50 francs, créance de la société Caine et Pontvianne. Pierre Pontvianne a déjà remboursé la moitié de la dette initiale de 8 000 francs au moment du jugement, soit 4 000 francs, payés le 14/01/1999. Pierre Julien réclame le reste. En vertu de l'accord passé entre Xavier Caine et Pierre Pontvianne au moment de la liquidation de leur société, Pierre Pontvianne est engagé à payer 30% les dettes restantes. Cette affaire n'est toujours pas réglée en octobre 1904 cf. 3 E 589 art 182 chez maître Vey.

⁴³⁸ 4Q9923_hypopierrepointvianne / hypothèques - 4 Q 9923 - Hypothèque : le 18 juin 1902 à Yssingeaux, étude de Maître Vey, notaire. Inscription de privilège de séparation de patrimoine au profit d'Auguste et Emile Montchamp, lesquels font élection de domicile en l'étude de Maître Vey, notaire à Yssingeaux, contre la succession délaissée par Pierre Pontvianne, représentée par Louis, Marguerite, Marius et Madeleine Pontvianne, sous la tutelle d'Augustine Court. Pour voir le paiement de la somme de 1 000 francs, montant en capital d'un prêt verbal fait par Auguste et Emile Montchamp à Pierre Pontvianne, le 27/10/1901, y compris les intérêts de 4%. La créance porte sur tous les biens dépendant de la succession de Pierre Pontvianne.

Grâce à un extrait de jugement du Tribunal civil de 1ère instance d'Yssingaux, en date du 2 juillet 1900, on apprend ce qu'est devenu Xavier Caine après la faillite de la société du gaz. En 1900, il réside à Nabeul, en Tunisie, où il est employé de travaux publics. D'autres membres de sa famille s'y sont également installés : Emile Caine, garde-champêtre à Grombalia et Jeanne Marie Rose Caine, épouse de Jean-Baptiste Favier, employé aux monopoles à Tunis.

Quant à Pierre Pontvianne, il poursuit son activité d'entrepreneur de travaux, couplée à l'exploitation de la scierie et des ateliers de menuiserie de Saignecroze. Au moment de son accident en mai 1902, il construit la caserne de la gendarmerie d'Yssingaux⁴³⁹.

5. Les lieux habités



Archives départementales de la Haute-Loire. Plan cadastral d'Yssingaux - Section L u 3 P 2730 (1834).
Source : <http://www.archives43.fr/> ; page consultée le 15/07/2019

Pierre Pontvianne naît faubourg de Pompét (en violet) / rue de Lyon (en rouge), il y passe son enfance et y habite encore au moment de son mariage^{440,441,442}. Augustine Court naît et passe sa jeunesse rue des fossés, aussi appelée rue basse (en rose)⁴⁴³. Ensemble, ils s'installent dans la maison de Pierre située à Pompét^{444, 445,446,447,448,449}. Puis cette maison est vendue le 2 mars 1882 à Joseph Valentin (pour la somme

⁴³⁹ Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire, article de presse, 18/5/1902, Retronews / BNF

⁴⁴⁰ Recensement France - Yssingaux - 1856 / AD43_6M306_1856_1_pontvianneouillon - 6M306

⁴⁴¹ Recensement France - Yssingaux - 1866 / AD43_6M307_1866_felixpontvianne1866 - 6M307

⁴⁴² Acte de mariage de PONTVIANNE et COURT / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1874 1886 M - 6 E 299/42

⁴⁴³ Acte de naissance de COURT Augustine - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1851 1857 N - 6 E 299/27 ; Acte de mariage de PONTVIANNE et COURT - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1874 1886 M - 6 E 299/42 ; Recensement France - Yssingaux - 1856 - AD43 - AD43_6M306_1856_jacquescourt1856 - 6M306 ; Recensement France - Yssingaux - 1866 - AD43 -AD43_6M307_1866_jacquescourt1866 - 6M307

⁴⁴⁴ Acte de naissance de PONTVIANNE Jean Marie Félix / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1874 1880 N - 6 E 299/38

⁴⁴⁵ Acte de naissance de PONTVIANNE Auguste Jean Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1874 1880 N - 6 E 299/38

⁴⁴⁶ Acte de décès de PONTVIANNE Auguste Jean Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1874 1886 D - 6 E 299/43

⁴⁴⁷ Même source

⁴⁴⁸ Recensement France - Yssingaux - 1881 / AD43_6M307_1881_pontvianne - 6M307

⁴⁴⁹ Acte de naissance de PONTVIANNE Pierre Louis / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1881 1886 N - 6 E 299/39

de 2000 francs)⁴⁵⁰. Ils déménagent rue de Lyon, dans une nouvelle maison achetée par le couple et y demeurent au moins jusqu'en novembre 1883^{451,452}.

A partir de 1885, on les retrouve rue de Rosières (en jaune)^{453, 454, 455, 456, 457}, puis avant 1896 quartier de Saignecroze (en bleu), dans la maison d'habitation sur le site de l'usine de gaz⁴⁵⁸. Son mari décédé, Augustine continue à y vivre avec ses enfants^{459,460}, puis avec la famille de son fils Louis^{461,462,463,464}, et ce jusqu'à son décès en 1939⁴⁶⁵.



Yssingaux : rue des fossés et rue de Lyon.

Source : <http://www.cpauvergne.com/> ; page consultée le 24/07/2019

6. Evènements marquants

Le recensement militaire de Pierre Pontvianne et l'énigme des tatouages

Pierre Pontvianne étant né en 1854, il appartient à la classe 1874. Il participe donc au recensement en vue du tirage au sort. Il est mentionné qu'il possède une instruction primaire. Sa description physique est relevée : il a les cheveux et les sourcils châtain foncé, les yeux gris, un front découvert, un nez pointu, une bouche de taille moyenne, le menton rond et le visage ovale. Il mesure 1,69 mètres et possède un signe particulier : il est tatoué sur les deux bras⁴⁶⁶.

Ces tatouages m'ont beaucoup interpellée. En effet, le tatouage au XIXe siècle, est avant tout pratiqué chez les marins, les délinquants, prisonniers et les milieux interlopes. Vers la fin du XIXe siècle, il va s'élargir aux milieux militaires en général, aux ouvriers et aux artisans, témoignant de l'appartenance à un « corps »⁴⁶⁷. Certes, Pierre Pontvianne est artisan menuisier de formation. Mais il faut considérer qu'il habite une petite bourgade rurale du Massif central, comptant environ 8300 habitants au moment de son recensement militaire... Dans le registre du recensement de sa classe, le tatouage n'est pas pratiqué chez les autres hommes du même âge. Alors d'où peuvent bien venir ces tatouages ?

Après avoir évoqué ce sujet avec M. Stéphane Cosson, directeur de cette recherche, l'option est prise de vérifier si Pierre Pontvianne n'a pas fait de la prison ou n'a pas fait l'objet d'une surveillance particulière par la police. Les recherches n'ont rien révélé de particulier allant en ce sens⁴⁶⁸.

⁴⁵⁰ Inventaire après décès de Pierre Pontvianne / inventaire après décès - 3 E 589 art 178

⁴⁵¹ Acte de décès de PONTVIANNE Jean Marie Félix / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1874 1886 D - 6 E 299/43

⁴⁵² Acte de naissance de PONTVIANNE Auguste Félix Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1881 1886 N - 6 E 299/39

⁴⁵³ Acte de décès de PONTVIANNE Marie / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1874 1886 D - 6 E 299/43

⁴⁵⁴ Recensement France - Yssingaux - 1886 / AD43_6M307_1886_pontvianne - 6M307

⁴⁵⁵ Acte de naissance de PONTVIANNE Augusta Marguerite Magdeleine - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1887 1893 N - 6 E 299/40

⁴⁵⁶ Acte de décès de PONTVIANNE Auguste Félix Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1887 1896 D - 6 E 299/48

⁴⁵⁷ Acte de naissance de PONTVIANNE Marius Louis / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1887 1893 N - 6 E 299/40

⁴⁵⁸ Acte de naissance de PONTVIANNE Louise Madeleine / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1984 1900 N - 6 E 299/44

⁴⁵⁹ Acte de mariage de PONTVIANNE et JOUVE / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1904 1913 M - 1925 W 1038

⁴⁶⁰ Fiche matricule de PONTVIANNE Marius Louis / Fiche signalétique individuelle de recensement militaire - 1 R 1016

⁴⁶¹ Recensement France - Yssingaux - 1921 / AD43_6M308_1921_pontviannejouve1921 - 6M308

⁴⁶² Recensement France - Yssingaux - 1926 / AD43_6M308_1926_pontviannejouve1926 - 6M308

⁴⁶³ Recensement France - Yssingaux - 1931 / AD43_6M308_1931_pontviannejouve1931 - 6M308

⁴⁶⁴ Recensement France - Yssingaux - 1936 / AD43_6M308_1936_pontviannejouve1936 - 6M308

⁴⁶⁵ Acte de décès de COURT Augustine / AM Yssingaux Etat Civil 1939 - Archives municipales d'Yssingaux - 1939

⁴⁶⁶ Fiche matricule de PONTVIANNE Pierre / Fiche signalétique individuelle de recensement militaire - 1R789

⁴⁶⁷ Philippe ARTIERES, À fleur de peau: Médecins, tatouages et tatoués, 1880-1910, Paris, éditions Allia, 2004 et <https://savoirsdhistoire.wordpress.com/2018/10/21/histoire-du-tatouage-1-la-mode-du-brodanchage-de-couenne/>; page consultée le 15/0/2019.

⁴⁶⁸ 4 M art 221 – tableau des individus soumis à la surveillance ; 4 M art 220 – surveillance légale – correspondance avec le ministère de l'intérieur ; 4 M art 224 – état des individus condamnés placés sous la surveillance de la haute police ; 4 M art 227 – liste des condamnés en surveillance dans le département de la Haute-Loire ; 2 Y art 139 - registre d'écrou de la maison d'arrêt d'Yssingaux.

Je songe aussi au Tour de France des Compagnons du Devoir : il arrivait que les compagnons soient tatoués, bien que cela ne soit pas systématique. Pierre Pontvianne aurait pu compléter la formation reçue de son père Félix de cette manière. Mais l'appartenance à cette communauté était avant tout marquée par le port d'une boucle d'oreille⁴⁶⁹, que Pierre Pontvianne ne semble pas avoir.

Puis un autre élément que questionne : et si le frère aîné de Pierre, Mathieu Pontvianne, engagé dans la Marine, avait tatoué son jeune frère lors d'un retour dans sa famille ? Pour étudier cette hypothèse, il convient de vérifier si Mathieu Pontvianne était lui-même tatoué, ce qui pourrait être un facteur probant. J'ai donc demandé une copie de la case matriculaire de ce dernier⁴⁷⁰ auprès du Service Historique de la Défense de Toulon. Mais Mathieu Pontvianne ne porte aucun signe distinctif. L'énigme demeure, à ce jour, entière, et elle ne sera peut-être jamais résolue.

Par ailleurs, dans la case matriculaire de Pierre Pontvianne, on apprend qu'il est déclaré apte mais également qu'il est dispensé de service dans l'armée active en raison de la mort de son frère en mission. Toutefois, il a accompli deux périodes contiguës d'exercices dans la réserve : la première du 8 mars au 4 avril 1882 au sein du 36e régiment d'artillerie, la seconde du 5 au 17 avril au sein du 13e régiment d'artillerie. Il passe dans la réserve le 1er novembre 1894, affecté à la Compagnie d'ouvriers d'artillerie stationnée à Clermont-Ferrand n°6 HD. Sa libération définitive intervient le 1er novembre 1900.

Pierre Pontvianne décoré pour acte de dévouement

En parallèle de son activité professionnelle, Pierre Pontvianne est Caporal au sein de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Yssingeaux. En 1879, on lui décerne une médaille d'honneur pour acte de dévouement, car il a été blessé en travaillant à l'extinction d'un incendie et a sauvé une femme dans un autre sinistre, en 1879⁴⁷¹.

La photographie de cette médaille m'a été remise le 20 juin 2019. Après une rapide recherche sur l'origine de cette récompense honorifique, suivie d'un sondage dans l'état de fonds des archives départementales de la Haute-Loire, je comprends que si le dossier d'attribution a été conservé, il ne sera consultable qu'aux archives nationales, via les versements réalisés par le Ministère de l'Intérieur, dans les cotes qui suivent : série F1d III – 185 ; série F1d III – 393 ; ou série F1d IV – P9. Il ne m'était pas possible d'organiser ce voyage dans le temps imparti avant le rendu du mémoire, donc cette recherche sera faite ultérieurement.



7. Décès et succession

Pierre Pontvianne meurt dans un accident survenu sur le chantier de la gendarmerie d'Yssingeaux, rue de Lyon. Une pièce métallique était suspendue par un câble à la grue. Ce câble s'est sectionné alors que Pierre se trouvait sous la grue. Ecrasé par la pièce métallique, il décède sur le coup⁴⁷².

⁴⁶⁹ Ces renseignements me viennent du Musée du Compagnonnage à Tours, qui possède un important centre d'archive. Ils n'ont cependant pas retrouvé de dossier au nom de Pierre Pontvianne, natif d'Yssingeaux.

⁴⁷⁰ Case n°11 907 – registre matricule du 5^e dépôt des équipages de la flotte de Toulon – 1 M¹ 79.

⁴⁷¹ JO 263_26 septembre 1883_p5011_médaille pierre pontvianne / Journal Officiel - BNF - Gallica - A15,N263

⁴⁷² Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire / article de presse - retronews / BNF ; Acte de décès de PONTVIANNE Pierre / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1896 1903 D - 6 E 299/49



Yssingeaux : Gendarmerie. Source : <http://www.cpauvergne.com/> ; page consultée le 24/07/2019

Agé de 47 ans, il n'a pas songé à faire un testament, et seul son fils Louis est majeur. Sa succession nécessite un inventaire après décès qui est réalisé entre le 12 août et le 15 novembre 1902 à Yssingeaux, par maître Vey⁴⁷³. L'inventaire est réalisé en deux temps : l'inventaire des biens immobiliers et mobiliers, puis celui des "papiers", en l'étude notariale, le 7, 8 et 15 novembre de la même année.

La première partie de l'inventaire se déroule donc quartier de Saignecroze, ici appelé faubourg de Villeneuve, où Pierre Pontvianne réside et a ses locaux professionnels. La maison comporte un étage et un grenier.

Au rez-de-chaussée on trouve un bureau, une salle à manger, une cuisine. Si les deux premières pièces semblent comporter quelques mobiliers et objets de valeur, la cuisine est, elle, très modeste. De nombreux objets, ustensiles et meubles sont "en mauvais état".

L'étage est composé de trois chambres, très simplement meublées (lits, placards, table de nuit), la chambre parentale étant un peu plus confortable, avec des guéridons, table de toilette couverte de marbre, miroir, bien que ce dernier soit en "très mauvais état (sans doute celui qu'Augustine Court a apporté en dot)".

Au grenier on ne trouve que des "vieilles ferrailles".

Dans l'écurie attenante, un vieux cheval, un char à bras et un tombereau, côtoient une partie du stock de matériaux de l'entreprise (ciment, tuyaux, chaux), et divers outils : treuil en fonte, bac. Dans le hangar, un stock de charbon et de ferrailles est entreposé.

L'atelier comporte, en plus des nombreux outils de menuiserie (rabots, ciseaux, tournevis, bédanes, équerres, serre-joints, haches, herminettes...), cinq établis de menuiserie avec valets et presse, une meule, une enclume.

Dans la scierie, est entreposé un important stock de planches de diverses épaisseurs et essences, des scies à bras, divers outils, et surtout un mécanisme de scierie à vapeur comprenant la machine à vapeur, le volant, les courroies de transmission, des scies circulaires et scies à ruban et le banc roulant, le tout non estimé puisque réputé immeuble par destination.

A l'extérieur de la scierie, encore trois mètres cubes de bois et un stock de planches.

Pour finir, dans un dernier hangar, c'est encore du matériel de construction qui est entreposé (échelles, pelles, pioches, brouettes, des carreaux de céramique).

La première partie de l'inventaire s'achève dans la cour, où se trouve un lot de fonte provenant de la démolition du gazomètre.

Dans les papiers, il est trouvé le contrat de mariage de Pierre Pontvianne et Augustine Court. Concernant les biens propres d'Augustine, il s'agit des actes notariés résultant de la succession du père d'Augustine, Jacques Court (décédé le 27/09/1871), et de son grand-père (décédé après son fils, le 30/01/1872) - les biens et sommes issus de ces héritages revenant en biens propres.

Concernant les biens propres de Pierre Pontvianne, il est fait mention de la vente de la maison de Pompet en 1882, pour laquelle il avait perçu la somme de 2 000 francs. Concernant les biens de la communauté, sont rappelés l'achat de la société du gaz et la fondation de la société d'exploitation avec Xavier Caine, en 1885, qui a ensuite périclité, conduisant chacun des associés à se voir déclarer en faillite par jugement du

⁴⁷³ Inventaire après décès de Pierre Pontvianne - AD43 - inventaire après décès - 3 E 589 art 178.

tribunal civil d'Yssingaux du 11 janvier 1892. L'acte rappelle que Pierre Pontvianne s'est engagé à payer 30% de toutes les dettes sociales, à condition de rester seul propriétaire de l'ensemble de l'actif social de la société, à savoir les locaux professionnels et d'habitation situés à Saignecroze, Xavier Caine ayant accepté à cette condition d'abandonner ses parts dans l'actif social de la société du gaz. L'ensemble de ces biens est ensuite entré dans la communauté Pontvianne - Court.

L'inventaire rappelle aussi la vente de la maison située rue de Lyon, dépendant de leur communauté, pour 14 000 francs, ainsi que l'existence d'une assurance vie contractée par Pierre Pontvianne auprès de la société civile d'assistance mutuelle "Le Sauvegarde" (Paris), sur la tête de son épouse, pour un capital de 10 000 francs.

Ensuite, vient la liste des soldes de tout compte touchés après le décès de Pierre Pontvianne par leurs créanciers, pour les travaux réalisés par l'entreprise du défunt (total de l'actif : 13 327,49 francs).

Et pour finir, la liste de toutes les sommes payées depuis le décès pour le compte de la communauté, dont le total s'élève à 10 343,75 francs, sachant qu'il reste encore 12 786,10 francs à payer (dettes de l'entreprise et du ménage).

La succession est réglée le 16 décembre 1904⁴⁷⁴. Augustine Court est usufruitière du quart de tous ses biens. Chacun de ses quatre enfants vivants, dont trois mineurs, reçoivent un quart du patrimoine du défunt, les trois enfants mineurs, Marguerite, Marius et Madeleine étant placés sous la tutelle de leur mère. L'actif de la communauté est de 13 327, 49 francs, le passif de 30 790, 78 francs, ce dernier étant à charge de chacun des époux pour moitié. Différence fait de l'actif et du passif, le reste à charge pour chacun des époux est de 8731,64 francs, soit 2 182,91 francs pour chaque enfant. La succession ne comporte donc que des dettes, dues aux nombreux emprunts contractés par Pierre Pontvianne avant son décès.

Reste l'entreprise, qui continue son activité avec Louis Pontvianne à sa tête, chacun des enfants et Augustine étant titulaires de parts.

L'adolescence passée, Marguerite et Madeleine Pontvianne partent de chez elles, Augustine Court n'ayant pas les ressources suffisantes pour assurer leur subsistance jusqu'à leurs mariages. Elles s'installent d'abord à Lyon, puis à Paris. Marguerite exerce le métier de couturière, Madeleine est chapelière. Les « tantes de Paris », ainsi nommée par les enfants de Louis, viennent passer des vacances chaque été à Yssingaux⁴⁷⁵.



Marguerite vers 1920



Madeleine vers 1920

Veuve pendant 37 ans, Augustine Court, surnommée « grand-mère petitoune », vit au dernier étage de la maison de Saignecroze, que Louis a fait surélever afin de gagner en espace. Très curieuse, et maligne, elle espionne les allées et venues de la maisonnée, la réception du courrier...⁴⁷⁶. Elle décède le 25 juin 1939 quartier de Saignecroze, à l'âge de 84 ans⁴⁷⁷.

⁴⁷⁴ Succession de Pierre Pontvianne / succession - 3 E 589 ART 182 ; 1290W1185_TSApierrepontvianne / TSA - 1290 W 1185 ; 1290W1200_DSpierrepontvianne / Déclaration de succession - 1290 W 1200

⁴⁷⁵ Entretien du 30/06/2019 avec Jeanne MOREL née PONTVIANNE

⁴⁷⁶ Même source

⁴⁷⁷ Acte de décès de COURT Augustine / AM Yssingaux Etat Civil 1939 - Archives municipales d'Yssingaux - 1939

Génération n°11 : Louis Pontvianne et Alexandrine Jouve



De quelques photographies à la génération précédente, on passe ici à un véritable roman photo, avec des instants de vie volés ci et là par l'objectif du photographe. Quelque part, et même si c'est un leurre, leur quotidien semble palpable.

1. La famille d'Alexandrine Jouve

Alexandrine Jouve est issue d'une famille de restaurateurs, propriétaires de leur établissement.

Joseph Jouve (11 décembre 1856 à Fougères, Yssingeaux⁴⁷⁸ - 1er février 1918, Place du Foirail⁴⁷⁹) et Virginie Barbier (9 avril 1859 à Chamblanc, Yssingeaux⁴⁸⁰ - 21 septembre 1919 Place du Foirail⁴⁸¹) se marient le 8 novembre 1882 à Yssingeaux⁴⁸².



Joseph Jouve vers 1880

Ensemble, ils ont 5 enfants, dont trois meurent en bas âge :

- Marie Elisa Jouve, née le 8 mai 1885 rue de Rosières à Yssingeaux⁴⁸³, décédée le 18 mai suivant à l'âge de 10 jours⁴⁸⁴.
- **Marie Alexandrine dite Alexandrine Jouve née le 7 juillet 1886 rue de Rosières⁴⁸⁵,**
- Jean-Claude Jouve, né le 15 juillet 1887 rue de Rosières⁴⁸⁶, décédé le 31 août suivant alors qu'il était placé en nourrice dans le hameau de Bellecombe, à l'âge de 1 mois et demi⁴⁸⁷.
- Marie Annette Jouve, née le 8 novembre 1888 rue de Rosières⁴⁸⁸, décédée le 9 octobre 1892 à l'âge de 3 ans⁴⁸⁹.
- Marie Rosine Jouve, née le 3 mai 1890 rue de Rosières. Elle s'unit avec Ernest Jamon le 17 mars 1913⁴⁹⁰.

Joseph Jouve et Virginie Barbier tiennent leur premier établissement rue de Rosières, où ils habitent. C'est ici que naissent tous leurs enfants. Ensuite, avant 1904, ils déménagent place de l'Hôtel de Ville, également appelée place du Foirail^{491 492 493}.

Dans son testament, réalisé quelques jours avant son décès, Joseph Jouve lègue à son épouse la jouissance d'une chambre avec cuisine et grenier dans un immeuble situé rue de Rosière à Yssingeaux, ainsi qu'une pension annuelle et viagère de 360 francs. Il lègue à sa fille Alexandrine le quart de tous ses biens meubles et immeubles. Alexandrine est donc favorisée dans cette succession, par rapport à sa sœur Rosine. La raison est sans doute une compensation par rapport au fait que Rosine et son époux Ernest Jamon exploite, à

⁴⁷⁸ Acte de naissance de JOUVE Joseph / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1851 1857 N - 6 E 299/27

⁴⁷⁹ Acte de décès de JOUVE Joseph / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1914 1923 D - 1925 W 1043

⁴⁸⁰ Acte de naissance de BARBIER Virginie / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1858 1860 N;D - 6 E 299/31

⁴⁸¹ Acte de décès de BARBIER Virginie / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1914 1923 D - 1925 W 1043

⁴⁸² Acte de mariage de JOUVE et BARBIER / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1874 1866 M - 6 E 299/42

⁴⁸³ Acte de naissance de JOUVE Marie Elisa - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1881 1886 N - 6E 299/39

⁴⁸⁴ Acte de décès de JOUVE Marie Elisa - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1874 1886 D - 6 E 299/43

⁴⁸⁵ Acte de naissance de JOUVE Marie Alexandrine / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1881 1886 N - 6 E 299/39

⁴⁸⁶ Acte de naissance de JOUVE Jean-Claude - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1887 1893 N - 6 e 299/40

⁴⁸⁷ Acte de décès de JOUVE Jean-Claude - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1887 1896 D - 6 E 299/48

⁴⁸⁸ Acte de naissance de JOUVE Marie Annette - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1887 1893 N - 6 e 299/40

⁴⁸⁹ Acte de décès de JOUVE Marie Annette - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1887 1893 N - 6 E 299/48

⁴⁹⁰ Acte de naissance de JOUVE Marie Rosine - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1887 1893 N - 6 E 299/40

⁴⁹¹ Acte de mariage de PONTVIANNE et JOUVE / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1904 1913 M - 1925 W 1038

⁴⁹² Acte de décès de JOUVE Joseph / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1914 1923 D - 1925 W 1043

⁴⁹³ Acte de décès de BARBIER Virginie / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1914 1923 D - 1925 W 1043

cette date, le fonds de commerce ayant appartenu à ses parents auparavant. En effet, dans la déclaration de succession de Virginie Barbier, les époux Jamon sont désignés comme "cafetiers, rue de Rosières".

A la suite du décès de son époux, le 7 juillet 1918, Virginie Barbier réalise en l'étude de maître Mounier, notaire à Yssingaux, une donation - partage anticipée à ses deux filles. Elle vit de sa rente viagère pendant une année et demi, jusqu'à son décès en septembre 1919.

Par la suite, en juin 1920, Alexandrine vend à sa sœur Rosine sa part (9/16e) sur la maison de leurs parents, située au n°2 place Foch (Foiral), reçue via les successions de ces derniers (valeur 18 000 francs)⁴⁹⁴.

2. Mariage

Pierre Louis et Marie Alexandrine signent un contrat de mariage le 16 décembre 1904 à Yssingaux, chez maître Vey, notaire⁴⁹⁵.

Louis Pontvianne vit alors avec sa mère, faubourg de Villeneuve (quartier de Saignecroze), tandis qu'Alexandrine Jouve vit avec ses parents, cafetiers, place du Foiral. Louis a 23 ans, il est majeur et exerce la profession d'entrepreneur. Alexandrine a 18 ans, sans profession, elle est mineure. Elle est surtout enceinte d'environ six mois (leur première fille naît moins de trois mois après leur mariage)...

Ils choisissent de se marier sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts. Alexandrine apporte dans le mariage son trousseau d'une valeur de 700 francs, composé de ses vêtements, linges de maison et bijoux, évalués 500 francs, des meubles (miroir, commode, table de toilette munie de ses accessoires, table de nuit, lit garni) estimés 200 francs. Louis apporte dans le mariage son vestiaire (50 francs), et 1167,10 francs, reliquat d'une somme qui lui est due par sa mère Augustine Court, qui correspond à la part de Louis dans la succession mobilière de son père Pierre Pontvianne et dans l'actif mobilier de la communauté Pontvianne-Court, déduction faite de la part à la charge de Louis dans le passif de cette succession.

Louis et Alexandrine ajoutent une clause particulière à leur contrat de mariage au sujet de l'exploitation d'un fonds de commerce, ou de la possession de droits dans un établissement de commerce ou d'industrie. Cette clause fait, en effet, référence à l'activité de Louis Pontvianne, qui a repris l'exploitation de la scierie et de la menuiserie au décès de son père, et instaure en cas de décès d'un des deux époux, le droit pour l'époux survivant de conserver le commerce pour son compte personnel. Il est précisé que si la maison d'habitation du couple se situe sur les lieux de l'établissement de commerce ou industriel, et que la conservation de ce lieu de vie est nécessaire à la bonne marche de l'entreprise, un bail de minimum trois années sera mis en place.

Cette clause n'est pas surprenante compte tenu que le décès de Pierre Pontvianne est assez récent (un peu plus de deux ans seulement), et que Louis a vu sa mère privée de tout droit sur l'entreprise de son défunt mari.

Le même jour, ils se marient⁴⁹⁶. Ce mariage va durer un peu plus de 45 ans.

3. Enfants du couple

Louis Pontvianne et Alexandrine Jouve ont 4 enfants :

- Joséphine Augusta Alexandrine Pontvianne, née le 12 mars 1905 à Saignecroze, décédée le 9 août 1978 à Saint-Étienne (Loire), à l'âge de 73 ans. Elle s'unit avec André Faure le 12 février 1931⁴⁹⁷.

⁴⁹⁴ 1290W1105_enregistTESTjosephjouve / enregistrement - 1290 W 1105 ; 1290W1231_DSjosephjouvebarbier / Déclaration de succession - 1290 W 1231 ; TSA_1290W1187_101_joseph jouve / TSA - 1290 W 1187 ; 1290W1271_DSLouispontvianne / Déclaration de succession - 1290 W 1271

⁴⁹⁵ Acte de mariage de PONTVIANNE et JOUVE / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1904 1913 M - 1925 W 1038 ; 1904_CMpontviannejouve / contrat de mariage - 3 E 589 art 182

⁴⁹⁶ Acte de mariage de PONTVIANNE et JOUVE / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1904 1913 M - 1925 W 1038

⁴⁹⁷ Acte de naissance de PONTVIANNE Josephine Augusta Alexandrine - AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1901 1907 N - 1925 W 1037

- Isabelle Augustine Virginie Pontvianne, née le 17 juin 1906 à Saignecroze, décédée le 13 août 1986 à Saint-Étienne (Loire), à l'âge de 80 ans. Elle s'unit avec Jacques Jean Bonnefoy le 7 février 1930⁴⁹⁸. Elle a un enfant : Alexandrine⁴⁹⁹.
- **Pierre Auguste Louis Pontvianne né le 12 décembre 1910 à Saignecroze⁵⁰⁰, dont est issue la lignée étudiée et qui sera présenté dans le chapitre suivant.**
- Marie Magdeleine Rosine Andrée dite Andrée Pontvianne, née le 8 octobre 1918 à Saignecroze, décédée en 1980, à l'âge de 61 ans. Elle s'unit avec Claudius André dit André Bonnavion le 16 juillet 1938⁵⁰¹.



Alexandrine, Isabelle, Joséphine et Louis vers 1910

4. Activités professionnelles

On a vu que Louis Pontvianne reprend l'entreprise paternelle. Aussi, il est le plus souvent désigné comme entrepreneur de travaux, mais parfois aussi maître scieur. Alexandrine Jouve est le plus souvent dite ménagère ou sans profession, mais il arrive parfois qu'on la qualifie d'entrepreneur également. Là encore, on peut imaginer qu'elle assiste Louis dans la gestion de l'entreprise.

Pendant près de vingt ans, Louis Pontvianne dirige l'entreprise familiale mais elle ne lui appartient qu'en partie. En 1913, par un acte sous seing privé, Louis Pontvianne rachète ses parts dans la scierie-menuiserie à sa sœur Marguerite Pontvianne, pour un montant de 2 500 francs⁵⁰². Puis en 1919, Louis Pontvianne rachète les parts de sa mère, de Marius et de Madeleine, dans la scierie-menuiserie de Saignecroze (10 000 pour Augustine, 2500 pour Marius, idem pour Madeleine). Estimation de la scierie-menuiserie : 20 000 francs, la moitié allant à chacun des époux mariés sous le régime de la communauté (soit 10 000 chacun ; les quatre enfants de Pierre Pontvianne héritent donc d'une part de 2 500 francs chacun)⁵⁰³.

Comme pour son père avant lui, il est difficile de connaître la liste des différents chantiers menés par Louis Pontvianne. Néanmoins, on peut citer comme référence la construction du bâtiment de la Caisse d'Épargne d'Yssingeaux, entre 1908 et 1910. L'architecte est Joseph Dubuisson. Ce chantier est intéressant car il démontre une certaine capacité d'innovation de l'entreprise Pontvianne, qui a été choisie à dessein pour l'utilisation de la technologie des Bétons armés Hennebique, société fondée en 1894, disparue en 1967. Le procédé mis en œuvre est une solution nouvelle : breveté, le béton armé Hennebique a été élaboré par François Hennebique en 1890. Souhaitant protéger le métal du feu, son système de construction en fer et béton, adaptable à de multiples situations, consiste en une "armature de fers ronds placés aux parties supérieures et inférieures de la poutre, solidarités par des étriers"⁵⁰⁴. Par ailleurs, le monument était alors décrit comme « robuste et coquet, que les passants dévisagent avec plaisir, que les véritables connaisseurs admirent et dont les Yssingelais sont fiers ». Il est fait en pierres de taille : les soubassements sont en granit du Pont-de-l'Enceinte et en pierres de Ruoms, les motifs décoratifs de la façade en granit de Saxe et le toit est couvert d'ardoises de Corrèze⁵⁰⁵.

⁴⁹⁸ Acte de naissance de PONTVIANNE Isabelle Augustine Virginie - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1901 1907 N - 1925 W 1037

⁴⁹⁹ Recensement France - Yssingeaux - 1931 - AD43_6M308_1931_pontviannejouve1931 - 6M308

⁵⁰⁰ Acte de naissance de PONTVIANNE Pierre Auguste Louis / Yssingeaux Naissances (1908-1913) - 1925 W 1040

⁵⁰¹ Acte de naissance de PONTVIANNE Marie Magdeleine Rosine Andrée - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1918 N - 1925 W 1041

⁵⁰² 1290W1271_DSLouispontvianne / Déclaration de succession - 1290 W 1271

⁵⁰³ Même source

⁵⁰⁴ https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_BAH ; page consultée le 11/07/2019).

⁵⁰⁵ Article Le Progrès, Caisse d'Épargne d'Yssingeaux, 2008 ou 2010 / article de presse - archive familiale

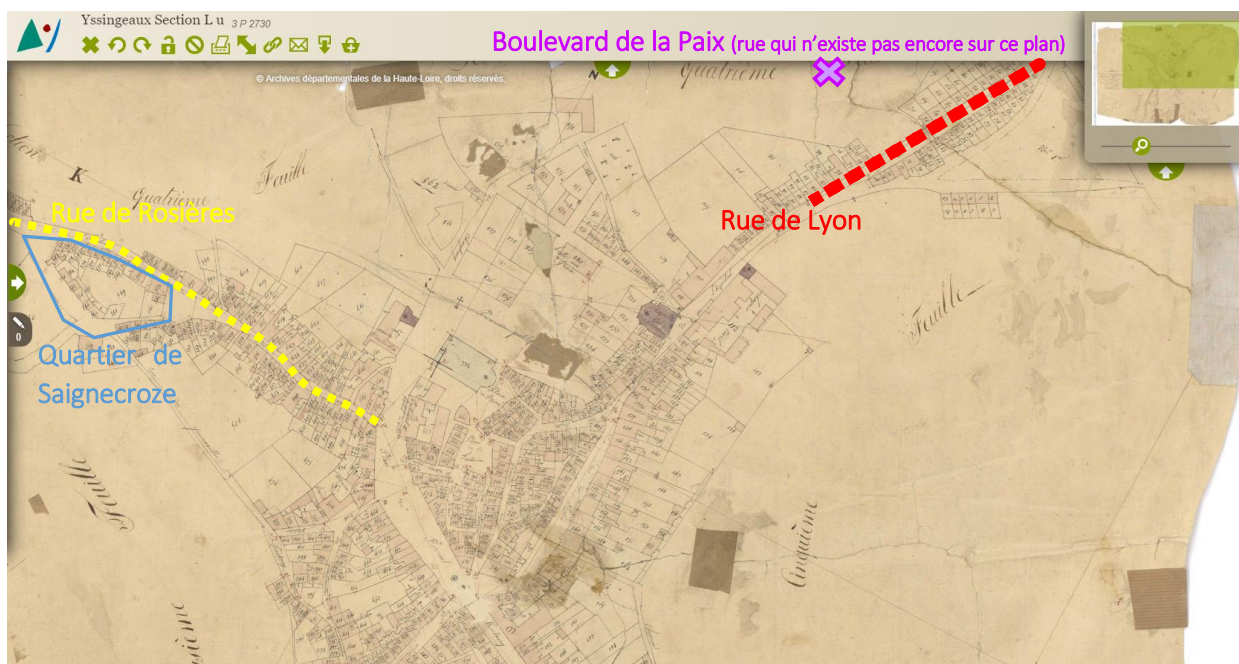
Vers la fin de sa carrière, quatre ans avant son décès, Louis Pontvianne voit sa scierie partir en fumée. Le 12 octobre 1946, un violent incendie se déclare aux alentours de deux heures du matin. Une importante quantité de bois sec y ayant été stockée peu de temps auparavant, la scierie s'embrase rapidement, les pompiers ne parvenant pas à endiguer la propagation des flammes. Seule la menuiserie, bâtiment annexe, est préservée. Des volontaires aident les Pontvianne à en extraire les machines et le bois entreposé. Au cours de la manœuvre, un pompier est blessé par l'effondrement d'une poutre embrasée. A onze heures du matin, le feu se propage encore. Le journal précise que le sinistre pourra être indemnisé grâce aux assurances⁵⁰⁶.

Par ailleurs, Louis Pontvianne est engagé dans la formation des apprentis⁵⁰⁷. Le 15 février 1935, il est nommé Officier d'Académie, en retour des « services rendus aux œuvres post-scolaires »⁵⁰⁸. Les Œuvres complémentaires de l'école, plus connues sous le nom d'Œuvres post-scolaires, constituent un ensemble d'institutions annexes fortifiant ou prolongeant l'action de l'école publique. Dans les années 1930, au moment où Louis Pontvianne reçoit sa nomination, les Œuvres post-scolaires visent particulièrement l'instruction des jeunes en apprentissage⁵⁰⁹.

Louis Pontvianne est également investi dans la société de secours mutuels des ouvriers en bâtiment de la ville d'Yssingeaux, en tant que trésorier. A ce titre, il reçoit une récompense honorifique de la Mutualité avec mention honorable le 25 janvier 1936 à Yssingeaux⁵¹⁰.

Enfin, Louis Pontvianne est membre du syndicat d'initiative d'Yssingeaux entre 1935 et 1950, organisme destiné à assurer la promotion de la région dans un objectif touristique^{511,512}.

5. Les lieux habités



Archives départementales de la Haute-Loire. Plan cadastral d'Yssingeaux - Section L u 3 P 2730 (1834).
Source : <http://www.archives43.fr/> ; page consultée le 15/07/2019

⁵⁰⁶ 2Pb22_1946_20101946_incendie_scierie / article de presse extrait de l'hebdomadaire "Le Pays d'Yssingeaux" - 2Pb22 - 1946

⁵⁰⁷ Entretien du 30/06/2019 avec Jeanne MOREL née PONTVIANNE.

⁵⁰⁸ Diplôme d'officier d'académie de Louis Pontvianne / diplôme - archive familiale

⁵⁰⁹ Ferdinand Dubuisson (dir.), Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, Paris, Librairie Hachette, 1911, disponible en ligne : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3424> ; page consultée le 11/07/2019.

⁵¹⁰ Journal officiel RF 25 janvier 1936 / Journal Officiel - BNF - Gallica - page 1146

⁵¹¹ Yssingeaux et ses environs. Guide publié par le syndicat d'initiative, non daté (entre 1935 et 1950).

⁵¹² Extrait liste membres et pub - Yssingeaux et ses environs. Guide publié par le syndicat d'initiative - BNF - Gallica - FRBNF34134752

Louis Pontvianne naît rue de Lyon ⁵¹³ en 1881 (en rouge). Vers 1885, ses parents déménagent rue de Rosières⁵¹⁴ (en jaune). En 1886, Alexandrine Jouve naît rue de Rosières également⁵¹⁵. Les futurs époux grandissent dans la même rue. Ensuite les Pontvianne investissent la maison de Saignecroze (en bleu). Ils y vivent au moment du mariage de Louis et Alexandrine⁵¹⁶. Cette dernière y emménage après son mariage. Le couple cohabite avec Augustine Court, mère de Louis, jusqu'au décès de cette dernière en 1939⁵¹⁷. C'est dans cette maison que naissent tous leurs enfants^{518,519,520,521,522,523,524}.



Maison de Saignecroze en 1930



Repas de famille à Saignecroze, vers 1930. Au premier plan à droite, Louis Pontvianne. Face à lui sa fille et sa mère, Augustine Court.



Repas de famille à Saignecroze avant 1939. Au premier plan à droite, Augustine Court. Au dernier plan, surplombant, Louis Pontvianne. A sa droite, Pierre Pontvianne, accompagné de Maria Boncompain et leur fille Jeannette.

⁵¹³ Recensement France - Yssingaux - 1881 / AD43_6M307_1881_pontvianne - 6M307

⁵¹⁴ Recensement France - Yssingaux - 1886 / AD43_6M307_1886_pontvianne - 6M307

⁵¹⁵ Acte de naissance de JOUVE Marie Alexandrine / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1881 1886 N - 6 E 299/39

⁵¹⁶ Acte de mariage de PONTVIANNE et JOUVE / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1904 1913 M - 1925 W 1038

⁵¹⁷ Acte de décès de COURT Augustine / AM Yssingaux Etat Civil 1939 - Archives municipales d'Yssingaux - 1939

⁵¹⁸ Acte de naissance de PONTVIANNE Josephine Augusta Alexandrine / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1901 1907 N - 1925 W 1037

⁵¹⁹ Acte de naissance de PONTVIANNE Isabelle Augustine Virginie / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1901 1907 N - 1925 W 1037

⁵²⁰ Acte de naissance de PONTVIANNE Pierre Auguste Louis / Yssingaux Naissances (1908-1913) - 1925 W 1040

⁵²¹ Acte de naissance de PONTVIANNE Marie Magdeleine Rosine Andrée / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1918 N - 1925 W 1041

⁵²² Recensement France - Yssingaux - 1921 / AD43_6M308_1921_pontviannejouve1921 - 6M308

⁵²³ Acte de mariage de PONTVIANNE et BONCOMPAIN / AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1934-1942 M - 2049 W 364

⁵²⁴ Recensement France - Yssingaux - 1936 / AD43_6M308_1936_pontviannejouve1936 - 6M308

Louis Pontvianne y décède en 1950⁵²⁵. La maison est ensuite vendue. Alexandrine s'installe boulevard de la Paix à Yssingeaux⁵²⁶ (en violet), et y demeure jusqu'à son décès en 1973.

Les Pontvianne se constituent aussi un capital immobilier, composé de maisons qui sont louées. En 1929, une première maison est achetée rue du Colonel de Turenne, à deux pas de Saignecroze, complétée par un jardin appelé "Pré Nobis" acquis en 1941. En 1949, une parcelle de terrain est achetée au lieu-dit Criselle, afin d'y construire une maison⁵²⁷.

6. Evènements marquants

Louis Pontvianne, poilu



Louis Pontvianne, 1902

La fiche matricule⁵²⁸ de Louis Pontvianne nous fournit une description physique : des cheveux et sourcils châtons, des yeux gris, un front jugé ordinaire, un long nez, une bouche de taille moyenne, et un visage ovale rond. Louis Pontvianne n'a pas de signe particulier. On y apprend en outre qu'il possède une instruction primaire.

Ce recensement militaire est réalisé en 1901 à Yssingeaux. En 1902, lorsque son père décède, Louis est sur le point de partir faire son service. Il obtient du Général Commandant la 50e brigade d'infanterie un sursis de 30 jours pour intérêts sérieux de la famille. Il est incorporé au 86e régiment d'infanterie à compter du 14 décembre 1902. Ce service dure un peu plus de 9 mois : il est envoyé en congé le 20 septembre 1903, en attendant son passage dans la réserve de l'armée active, qui a lieu le 1^{er} novembre 1905. Normalement, son service aurait dû s'étaler sur trois ans. Une mention de sa fiche matricule explique la raison de ce congé anticipé : postérieurement au conseil de révision, Louis Pontvianne est dispensé au titre de l'article 21 (fils aîné d'une femme veuve). Le certificat de bonne conduite lui est accordé.

Le 4 septembre 1909, il est classé dans le service auxiliaire pour obésité, par décision du Général Commandant les 4e et 5e subdivisions de la 13e région. De ce fait, en août 1914, il n'est pas immédiatement mobilisé. Toutefois, la commission de réforme du Puy du 13 novembre 1914 le reclasse dans le service armé. Louis Pontvianne est alors affecté au 53e régiment d'artillerie le 2 décembre 1914. Le 8 décembre 1914, il arrive sur le front, avec le matricule 012628. Il passe dans le 16e régiment d'artillerie le 1er avril 1917. Il est évacué du front en juillet 1918 pour emphysème pulmonaire, bronchite chronique avec poussées fréquentes. Le 2 août, il est autorisé à rentrer chez lui à Yssingeaux.

Le 21 janvier 1919 Louis Pontvianne est mis en congé illimité de démobilisation, et touche une pension temporaire de 15% en raison de son emphysème pulmonaire bilatéral.

Il est définitivement libéré du service militaire le 15 octobre 1930.

⁵²⁵ Acte de décès de PONTVIANNE Pierre Louis / AM Yssingeaux Etat Civil 1950 - Archives municipales d'Yssingeaux - 1950

⁵²⁶ Acte de décès de JOUVE Marie Alexandrine / AM Yssingeaux Etat Civil 1973 - Archives municipales d'Yssingeaux - 1973

⁵²⁷ 1290W1271_DSLouispontvianne / Déclaration de succession - 1290 W 1271

⁵²⁸ Fiche matricule de PONTVIANNE Pierre Louis / Fiche signalétique individuelle de recensement militaire - 1R517

Un scandale qui secoue la famille : les déboires de Marius



Marius Pontvianne, vers 1918

Né en 1893, Marius Pontvianne est le jeune frère de Louis. En 1913, âgé de 21 ans, célibataire, il part au front. Il y témoigne un courage et une combativité exemplaire, qui lui valent l'attribution de la Croix de guerre⁵²⁹. Néanmoins, polytraumatisé et grièvement blessé au triangle de Scarpa⁵³⁰, il conserve des séquelles qui ne lui permettent pas d'avoir des enfants⁵³¹.

Après la guerre, il s'installe à Paris, où il travaille comme menuisier-ébéniste pendant près de 20 ans. Proche de sa famille, il revient régulièrement en Haute-Loire⁵³².

Le 2 juillet 1921, il se marie avec Elodie Marie Louise Dumas. Ce mariage n'est pas très heureux, peut-être en raison de l'infertilité de Marius. En 1940, Marius quitte Paris et revient s'installer seul à Yssingaux, quartier de Saignecroze. Son frère l'embauche comme chef de fabrication à la scierie⁵³³.

Quelques mois après son retour à Yssingaux, Marius Pontvianne fait la rencontre d'une jeune femme (elle a 27 ans, lui 48 ans), Marie-Louise Soulas, femme mariée à M. Gibert et mère d'un jeune enfant, résidant à Yssingaux.

Séduite par Marius, ou le contraire, le mari les surprend un jour, à son retour, tous les deux dans la cuisine, dans une situation embarrassante. Il chasse immédiatement sa femme, qui part s'installer au Puy dans un meublé, avec Marius.

Ayant laissé ses effets personnels dans le domicile qu'elle partageait avec son mari, elle décide, de concert avec Marius - de retourner à Yssingaux un soir où elle sait son mari absent, afin de les récupérer. Tous deux prennent un taxi qui les amène du Puy à Yssingaux, le soir du samedi 15 mars 1941.

Une fois devant le domicile, Marie-Louise escalade la façade aidée par Marius, brise une fenêtre et s'introduit dans son ancien logement, où elle récupère ses affaires mais vole aussi divers effets, dont les cartes de rationnement de tous les occupants (ils sous louent alors une partie du logement à un ouvrier), des saucissons, du beurre, du savon... Des denrées précieuses en temps de guerre.

De là, elle et Marius gagnent un hôtel-restaurant à quelques kilomètres du centre-bourg d'Yssingaux, au Pont de l'Enceinte. Ils y dînent et y passent la nuit. Au matin, ils sont plus ou moins réveillés par les gendarmes, envoyés par le mari M. Gibert, sur la présomption de la culpabilité de son épouse, dont la

⁵²⁹ Fiche matricule de PONTVIANNE Marius Louis - AD43 -Fiche signalétique individuelle de recensement militaire - 1 R 1016

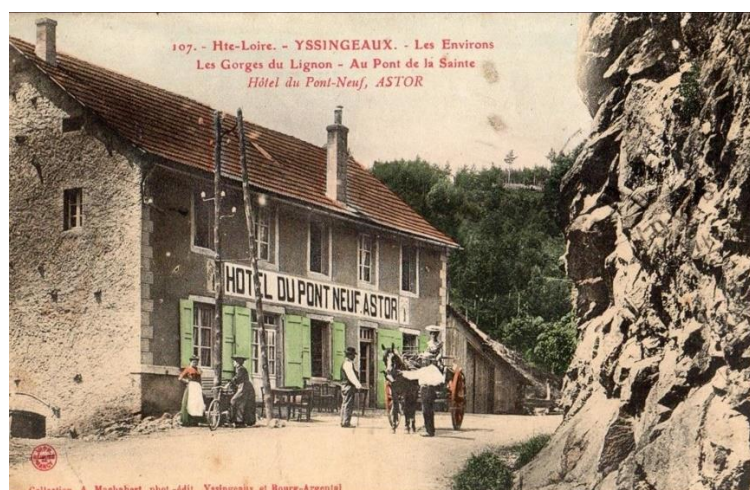
⁵³⁰ Même source

⁵³¹ Entretien du 30/06/2019 avec Jeanne MOREL née PONTVIANNE

⁵³² Il est, par exemple, témoin de mariage de son neveu Pierre Pontvianne : Acte de mariage de PONTVIANNE et BONCOMPAIN - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1934-1942 M - 2049 W 364

⁵³³ Fiche matricule de PONTVIANNE Marius Louis - AD43 -Fiche signalétique individuelle de recensement militaire - 1 R 1016

promenade tardive accompagnée de Marius Pontvianne jusqu'au Pont de l'Enceinte n'est pas passée inaperçue.



Yssingaux : Hôtel Astor au Pont de l'Enceinte. Source : <http://www.cpauvergne.com/> ; page consultée le 24/07/2019

Ils sont jugés en comparution immédiate le lundi matin, 17 mars 1941. Marie-Louise sera condamnée pour vol et Marius pour recel, étant donné sa complicité dans cette affaire⁵³⁴.

Le couple ne fera pas long feu dans la région et partira rapidement s'installer à Paris, où Marius vivait ces 20 dernières années, afin de fuir le scandale.

De là, Marius fera tout son possible pour divorcer de sa première épouse, Elodie Dumas, dont il était séparé⁵³⁵. Le jugement de divorce n'a été que partiellement communiqué. Dans l'extrait obtenu, on comprend que le divorce est prononcé à la requête et au profit de Marius Pontvianne. Elodie Dumas a été plusieurs fois sommée de prendre un avocat, ce qu'elle n'a pas fait. Elle n'est pas présente lorsque le divorce est prononcé : un huissier est mandaté pour lui signifier la décision du tribunal.

Une fois libre, Marius se remarie quelques mois plus tard avec Marie Louis Soulas, le 21 septembre 1946.

La famille essaie de conserver des liens. Son neveu Pierre Pontvianne et sa femme Maria Boncompain avait pris une voiture pour « monter » leur rendre visite. Mais les relations avec sa seconde épouse étant assez compliquées, les liens familiaux se sont ensuite distendus⁵³⁶. Marius est enterré dans la Loire, dans le caveau de la famille de sa Marie-Louise Soulas⁵³⁷.

7. Décès et succession

Louis Pontvianne décède le 7 mai 1950 dans sa maison de Saignecroze, âgé de 68 ans⁵³⁸.

Louis Pontvianne a pour héritiers sa veuve, Alexandrine, et ses quatre enfants : Joséphine, Isabelle, Pierre et Andrée.

Usufruitière du quart de la succession, Alexandrine est, par ailleurs en droit de reprendre ses biens propres : trousseau et sommes d'argent reçus en héritage.

En 1950, les biens de la communauté Pontvianne-Jouve se composent de :

- deux livrets de caisse d'épargne au nom de chacun des époux (5654 francs sur chaque livret),
- deux certificats de souscription d'une valeur de 10 000 et 15 000 francs à l'emprunt libératoire du prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation,
- d'un terrain à usage de dépôt situé dans le quartier de Saignecroze (10 000 francs),

⁵³⁴ 3U3-1060_jugementmarius - AD43 -jugement - 3U3-1060

⁵³⁵ Jugement de divorce concernant PONTVIANNE / DUMAS - 8e Chambre - Archives de Paris - Archives de Paris - série W - TC de Paris - 38W378

⁵³⁶ Entretien du 30/06/2019 avec Jeanne MOREL née PONTVIANNE

⁵³⁷ Mention marginale sur l'acte de naissance de PONTVIANNE Marius Louis - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingaux 1887 1893 N - 6 E 299/40

⁵³⁸ Acte de décès de PONTVIANNE Pierre Louis - Archives municipales d'Yssingaux - AM Yssingaux Etat Civil 1950

- d'une maison située 78 rue du colonel de Turenne, acquise en 1929 et estimée 770 000 francs,
- d'une parcelle exploitée comme labour située à Villeneuve, acquise en 1941 évaluée à 40 000 francs,
- d'un pré à Criselle bâti d'une maison construite en 1949 par Louis Pontvianne, le tout d'une valeur de 760 000 francs,
- d'un jardin appelé "Pré Nobis" situé derrière la maison 78 rue du colonel de Turenne, acquis en 1941 (valeur 30 000 francs),
- d'un fonds de commerce de scierie-menuiserie situé au n°5 quartier de Saignecroze, la clientèle étant estimée 150 000 francs, les outils et le stock de matériaux 327 000 francs (total : 477 000 francs).

L'actif de la communauté s'élève donc à 2 139 591 francs (hors reprises d'Alexandrine, d'un montant de 19 644 francs). La succession de Louis Pontvianne comprend la moitié des bénéfices de la communauté (1 059 973 francs), ses parts dans la succession de son père Pierre et achats sur les parts de ses frères et sœurs (maison d'habitation de Saignecroze et bâtiments industriels attenant, valeur : 2 300 000 francs). Déduction faite des récompenses, l'actif net de la succession est de 3 343 690,50 francs, auquel s'ajoute le mobilier (167 184,50 francs), pour un total de 3 510 875 francs⁵³⁹.

Alexandrine décède en 1973 dans la même localité, boulevard de la Paix, à l'âge de 86 ans⁵⁴⁰. Sa succession n'est volontairement pas étudiée (cf. Chapitre 1).

⁵³⁹ 1290W1271_DSLouispontvianne / Déclaration de succession - 1290 W 1271

⁵⁴⁰ Acte de décès de JOUVE Marie Alexandrine / AM Yssingaux Etat Civil 1973 - Archives municipales d'Yssingaux - 1973

Génération n°12 : Pierre Pontvianne et Maria Boncompain



Avec cette génération, je touche à la frontière des souvenirs heureux et malheureux chez les contemporains, aspect qui existe moins voire pas du tout avec les générations précédentes.

1. La famille de Maria Boncompain

Jean François Boncompain (16 novembre 1870 à Yssingeaux⁵⁴¹ - 8 juin 1941 rue du Puy⁵⁴²) et Philomène Margerit (13 juin 1879 à La Besse, commune d'Yssingeaux⁵⁴³ - 29 avril 1940 rue du Puy⁵⁴⁴) se marient le 11 juillet 1910 à Yssingeaux⁵⁴⁵.



Philomène, Jean-François, leur fille Jeanne dans les bras de sa grand-mère paternelle, Philomène Morel

Trois filles naissent de leur union :

- Jeanne Philomène Augusta Boncompain, née le 30 octobre 1910 rue du Puy⁵⁴⁶.
- **Maria Henriette Boncompain, née le 22 juin 1913 rue du Puy⁵⁴⁷,**
- Marie Louise Boncompain, née le 5 novembre 1918 rue du Puy⁵⁴⁸.



Jeanne et Maria, avant 1920



Maria avant 1920



Jeanne, Marie-Louise et Maria (1918)

⁵⁴¹ Acte de naissance de BONCOMPAIN Jean François / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1868 1873 N;D - 6 E 299/35

⁵⁴² Acte de décès de BONCOMPAIN Jean François / AM Yssingeaux Etat Civil 1941 - Archives municipales d'Yssingeaux - 1941

⁵⁴³ Acte de naissance de MARGERIT Philomène / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1874 1880 N - 6 E 299/38

⁵⁴⁴ Acte de décès de MARGERIT Philomène / AM Yssingeaux Etat Civil 1940 - Archives municipales d'Yssingeaux - 1940

⁵⁴⁵ Acte de mariage de BONCOMPAIN et MARGERIT / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1904 1913 M - 1925 W 1038

⁵⁴⁶ Acte de naissance de BONCOMPAIN Jeanne Philomène Augusta - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1908 1913 N - 1925 W 1040

⁵⁴⁷ Acte de naissance de BONCOMPAIN Maria Henriette / Yssingeaux Naissances (1908-1913) - 1925W1040

⁵⁴⁸ Acte de naissance de BONCOMPAIN Marie Louise - AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1918 N - 1925 W 1041

La famille habite rue du Puy et n'en bouge pas^{549,550,551,552,553,554,555,556,557,558}.

Jean François Boncompain est d'abord employé d'octroi puis expert en assurance. Il a notamment travaillé pour un avocat yssingelais, M. Huguet⁵⁵⁹. Philomène Margerit est désignée comme ménagère ou sans profession, mais avant son mariage, elle s'était formée au métier de gantière, qu'elle est allée exercer dans la région de Grenoble, avant de revenir sur Yssingeaux⁵⁶⁰.

Derrière une apparence austère, Jean François Boncompain a un sobriquet amusant : on l'appelle le « long du portail »⁵⁶¹. Il a une passion pour la photographie, et tout un studio installé dans le grenier de sa maison⁵⁶². Il réalise de très beaux clichés de ses filles.

Philomène décède en 1940 et Jean-François en 1941, sans avoir réalisé de testament. La déclaration de succession de ce dernier est connue. Etant veuf, il laisse pour lui succéder ses trois filles, chacune ayant un enfant à cette date, qui sont cités dans la déclaration de succession, sauf Jean, le fils de père inconnu de Marie-Louise, alors âgé de 6 ans. La succession se fera donc à parts égales entre les trois filles.

Dans sa succession, on trouve d'abord un nombre important d'actions souscrites auprès de divers organismes, pour un montant de 88 423 francs, ces titres appartenant pour moitié à chacun des époux. Les diverses propriétés agricoles et forestières appartenant à la communauté Boncompain-Margerit sont estimées à 9 000 francs. Dans les biens propres du défunt, on trouve deux parcelles agricoles sur la commune et sa maison d'habitation située rue du Puy à Yssingeaux, décrite comme "en mauvais état", le tout estimé 15 000 francs. Ses filles vendent ces biens, demeurés en indivision, en 1948^{563,564} et 1951⁵⁶⁵.

2. Mariage

La trajectoire commune de Pierre Pontvianne et Maria Boncompain commence en 1934, avec la signature de leur contrat de mariage le 9 août chez maître Delabre.

Dans ce document, il est inscrit que les futurs choisissent le régime de la communauté réduite aux acquêts. Maria Boncompain amène 10 000 francs dans la communauté, donnés par son père, et son trousseau (composé de ses vêtements, bijoux et dentelles, 12 draps de lit, un matelas, deux couvertures, 24 serviettes éponge, 12 torchons, un service de table complet et un dessus de lit, le tout estimé 2000 francs) tandis que Pierre Pontvianne amène une somme de 20 000 francs⁵⁶⁶.

Pierre et Maria se marient le 25 août 1934 à Yssingeaux⁵⁶⁷. Ils ont 23 et 21 ans, et leur union dure un peu moins de vingt ans.

⁵⁴⁹ Acte de mariage de BONCOMPAIN et MARGERIT / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1904 1913 M - 1925 W 1038

⁵⁵⁰ Acte de naissance de BONCOMPAIN Jeanne Philomène Augusta / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1908 1913 N - 1925 W 1040

⁵⁵¹ Acte de naissance de BONCOMPAIN Maria Henriette / Yssingeaux Naissances (1908-1913) - 1925W1040

⁵⁵² Acte de naissance de BONCOMPAIN Marie Louise / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1918 N - 1925 W 1041

⁵⁵³ Recensement France - Yssingeaux - 1921 / AD43_6M308_1921_boncompainmargerit1921 - 6M308

⁵⁵⁴ Recensement France - Yssingeaux - 1926 / AD43_6M308_1926_boncompainmargerit1926 - 6M308

⁵⁵⁵ Recensement France - Yssingeaux - 1931 / AD43_6M308_1931_boncompainmargerit1931 - 6M308

⁵⁵⁶ Acte de mariage de PONTVIANNE et BONCOMPAIN / AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1934-1942 M - 2049 W 364

⁵⁵⁷ Recensement France - Yssingeaux - 1936 / AD43_6M308_1936_boncompainmargerit1936 - 6M308

⁵⁵⁸ Acte de décès de BONCOMPAIN Jean François / AM Yssingeaux Etat Civil 1941 - Archives municipales d'Yssingeaux - 1941

⁵⁵⁹ Entretien du 30/06/2019 avec Jeanne MOREL née PONTVIANNE

⁵⁶⁰ Même source

⁵⁶¹ Même source

⁵⁶² Même source

⁵⁶³ Description/Cause : Vente d'un bien d'une valeur de 30000 francs. Sur la case des transcriptions hypothécaires de ses deux sœurs, Jeanne et Marie-Louise, on trouve la même indication à la même date : on peut en déduire qu'il s'agit de la vente d'une bien en indivision, provenant probablement de la succession de leur père.

⁵⁶⁴ 4Q3521_hypomariaboncompain / hypothèques - 4 Q.3521

⁵⁶⁵ Description/Cause : Vente de deux biens d'une valeur de 42000 et 11000 francs. Sur la case des transcriptions hypothécaires de ses deux sœurs, Jeanne et Marie-Louise, on trouve la même indication à la même date : on peut en déduire qu'il s'agit de la vente d'une bien en indivision, provenant probablement de la succession de leur père.

⁵⁶⁶ Contrat de mariage de Boncompain et Pontvianne - étude de maître Sanial, Yssingeaux

⁵⁶⁷ Acte de mariage de PONTVIANNE et BONCOMPAIN - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1934-1942 M - 2049 W 364

En 1936, il monte un commerce de mobilier en bois, rue des fossés à Yssingeaux. Le fonds de commerce et son logement attenant étaient loués à la famille Manet⁵⁷⁴. Puis après le décès de son père en 1950, il revient travailler au sein de l'entreprise familiale, jusqu'à son décès en 1954.

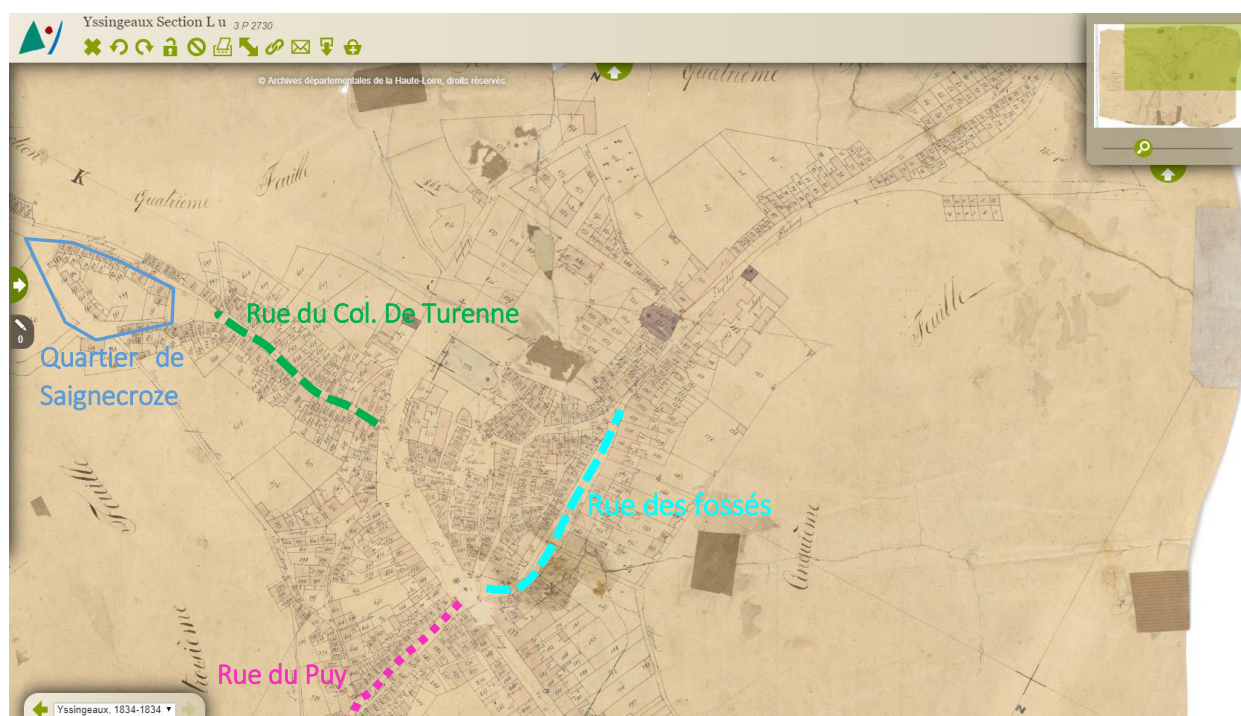
Maria Henriette Boncompain est désignée comme femme au foyer mais à l'instar de ses prédécesseures, elle assiste son époux dans la gestion du magasin de meubles et plus tard des Etablissements Pontvianne.



Rue des fossés : magasin de meubles derrière la voiture.

Source : <https://www.collection-jfm.fr/> ; page consultée le 24/07/2019

5. Les lieux habités



Archives départementales de la Haute-Loire. Plan cadastral d'Yssingeaux - Section L u 3 P 2730 (1834).

Source : <http://www.archives43.fr/> ; page consultée le 15/07/2019

Pierre Pontvianne est né dans le quartier de Saignecroze (en bleu)⁵⁷⁵, tandis que Maria Boncompain voit le jour rue du Puy (en rose)⁵⁷⁶. Ils y vivent toujours au moment de leur mariage en 1934⁵⁷⁷. Ensuite, le couple s'installe rue du colonel de Turenne (en vert), où naît leur première fille [REDACTED]^{578,579}. Vers 1936, ils déménagent rue des fossés (en turquoise), dans le logement situé au-dessus de leur magasin de meubles⁵⁸⁰. C'est ici que naît leur seconde fille, [REDACTED] en 1942⁵⁸¹ et leur fils [REDACTED] en 1947⁵⁸². Ils y demeurent jusqu'à 1950⁵⁸³.

⁵⁷⁴ Même source.

⁵⁷⁵ Acte de naissance de PONTVIANNE Pierre Auguste Louis - AD43 -Yssingeaux Naissances (1908-1913) - 1925 W 1040

⁵⁷⁶ Acte de naissance de BONCOMPAIN Maria Henriette - AD43 -Yssingeaux Naissances (1908-1913) - 1925W1040

⁵⁷⁷ Acte de mariage de PONTVIANNE et BONCOMPAIN - AD43 -AD 43 - Etat civil - Yssingeaux 1934-1942 M - 2049 W 364

⁵⁷⁸ Acte de naissance de [REDACTED] / AM Yssingeaux Etat Civil 1935 - Archives municipales d'Yssingeaux - 1935

⁵⁷⁹ Recensement France - Yssingeaux - 1936 / AD43_6M308_1936_pontvianneboncompain1936 - 6M308

⁵⁸⁰ Fiche matricule de PONTVIANNE Pierre Auguste Louis - AD43 -Fiche signalétique individuelle de recensement militaire - 1R_1133

⁵⁸¹ Acte de naissance de [REDACTED] / AM Yssingeaux Etat Civil 1942 - Archives municipales d'Yssingeaux - 1942

⁵⁸² Acte de mariage de [REDACTED] - Archives familiales - extrait livret famille

⁵⁸³ 1290W1271_DSLouispontvianne / Déclaration de succession - 1290 W 1271

Puis, après le décès de Louis Pontvianne, la famille revient à Saignecroze, afin de se rapprocher des Etablissements Pontvianne⁵⁸⁴.

Après le décès de Pierre Pontvianne, Maria Boncompain s'installe dans un appartement rue du Puy, où elle passe le reste de sa vie^{585,586}.

6. Evènements marquants

La moto de Pierre Pontvianne

Grâce à sa fiche matricule, on apprend que le 6 novembre 1930, le tribunal civil de 1^{ere} instance d'Yssingeaux condamne Pierre Pontvianne pour non déclaration de possession de motocyclette⁵⁸⁷. En effet, il a fait l'acquisition d'une motocyclette le 28 mars 1929, qu'il n'a jamais déclarée en mairie. La peine n'est pas bien lourde : il est condamné à 16 francs d'amende avec sursis compte tenu qu'il n'a aucun antécédent judiciaire⁵⁸⁸.

Pierre Pontvianne, soldat dans la marine



Pierre Pontvianne vers 1930

Né en 1910, Pierre Pontvianne appartient à la classe 1930⁵⁸⁹.

Son signalement militaire est le suivant : des cheveux noirs, des yeux noirs, un front découvert, un nez rectiligne, un visage ovale et une taille de 1,65 mètres. Pierre Pontvianne possède une instruction primaire.

Il est affecté dans la Marine, et incorporé le 30 octobre 1931 au 5^{ème} dépôt des équipages de la Flotte de Toulon, dans l'aéronautique maritime⁵⁹⁰. Il est classé 1^{er} sur 76 au brevet de préparation militaire élémentaire. Son service accompli, et ayant obtenu son certificat de bonne conduite, Pierre Pontvianne est démobilisé le 6 octobre 1932⁵⁹¹. Il rentre en Haute-Loire.

Lorsque la France entre en guerre en septembre 1939, Pierre Pontvianne est mobilisé : il doit regagner Toulon. Le bâtiment sur lequel il est affecté est envoyé en mer Méditerranée.

⁵⁸⁴ Acte de décès de PONTVIANNE Pierre Auguste Louis / AM Yssingeaux Etat Civil 1954 - Archives municipales d'Yssingeaux

⁵⁸⁵ Acte de mariage de PONTVIANNE et VIAL / extrait livret famille - Archives familiales

⁵⁸⁶ Entretien du 30/06/2019 avec Jeanne MOREL née PONTVIANNE.

⁵⁸⁷ Fiche matricule de PONTVIANNE Pierre Auguste Louis / Fiche signalétique individuelle de recensement militaire - 1R_1133

⁵⁸⁸ 3U3-1049_motopierrepontvianne / acte judiciaire - 3 U 3-1049

⁵⁸⁹ Fiche matricule de PONTVIANNE Pierre Auguste Louis / Fiche signalétique individuelle de recensement militaire - 1R_1133

⁵⁹⁰ Même source

⁵⁹¹ Même source



Pierre Pontvianne en haut à droite

Il se retrouve au cœur de l'attaque de Mers el-Kébir du 3 au 6 juillet 1940⁵⁹² : la Marine britannique cherche à saborder la flotte française de peur qu'elle ne se retourne avec la nomination de Pétain, et rejoint les forces de l'Axe. Pierre Pontvianne en garde une solide méfiance contre les Anglais⁵⁹³.

Le 25 juillet 1940, Pierre Pontvianne est démobilisé, et reçoit une mention « très bonne »⁵⁹⁴.

39-45 : une bombe détruit le magasin

Fin février 1945, suite à des différends entre résistants yssingelais (dont Pierre Pontvianne fait partie), une bombe est déposée en pleine nuit dans le magasin de meubles de la rue des fossés. Très violente, l'explosion ravage le magasin et renverse les meubles de l'étage supérieur⁵⁹⁵. Il s'agissait d'une vengeance, Pierre Pontvianne ayant dénoncé la malveillance de certains opportunistes au sein de leur groupe⁵⁹⁶.

Un tragique accident du travail

L'accident se produit à hauteur de la Brousse, sur la route allant de Saint-Etienne à Yssingaux, vers 18h40. Pierre Pontvianne et son employé Ferdinand Roudon roulent à bord de la camionnette de l'entreprise, Pierre Pontvianne étant au volant. Ils rentrent vers Yssingaux, quand le véhicule percute un char à bœufs, non éclairé, dernier d'un convoi de quatre chars transportant des buttes de bois, et appartenant à un agriculteur yssingelais, M. Souvignet. Ce dernier char roule au milieu de la chaussée. Pierre Pontvianne cherchant à dépasser un cycliste, se retrouve au milieu de la chaussée également, et percute de front ce dernier char du convoi.

Sous la violence du choc, les buttes de bois éclatent le radiateur et le réservoir d'essence de la camionnette, défoncent le pare-brise, percutent les occupants à l'intérieur de la cabine, et prennent feu. Pierre Pontvianne, arrosé d'essence, se trouve coincé au milieu des flammes. Ferdinand Roudon parvient à s'extraire du véhicule pour porter secours à son employeur, mais Pierre Pontvianne est déjà grièvement blessé, du fait des importantes brûlures, notamment aux membres inférieurs.

Immédiatement transporté à l'hôpital local d'Yssingaux, Pierre Pontvianne est rapidement transféré sur la clinique Bon Secours au Puy⁵⁹⁷.

Son état est très préoccupant, et les souffrances endurées terribles. Des greffes sont pratiquées pour tenter de le sauver, avec de nombreux donateurs dont ses trois sœurs ainsi que sa fille [REDACTED], alors âgée de 18 ans. Les greffes échouent⁵⁹⁸.

Via la déclaration de succession, on apprend que le conducteur du char à bœufs, M. Souvignet, déclaré responsable de l'accident au terme de l'enquête de police, entériné par un jugement du tribunal civil d'Yssingaux, est redevable des frais d'hospitalisation, qui s'élèvent à 900 000 francs⁵⁹⁹.

⁵⁹² Même source

⁵⁹³ Entretien du 30/06/2019 avec Jeanne MOREL née PONTVIANNE

⁵⁹⁴ Fiche matricule de PONTVIANNE Pierre Auguste Louis / Fiche signalétique individuelle de recensement militaire - 1R_1133

⁵⁹⁵ Notes manuscrites de Louis Pontvianne (archives familiales).

⁵⁹⁶ Entretien du 30/06/2019 avec Jeanne MOREL née PONTVIANNE.

⁵⁹⁷ Article de presse - accident Pierre Pontvianne / presse - L'Eveil de la Haute-Loire - 23-24 nov 1953 - 2 Pb 62

⁵⁹⁸ Entretien du 30/06/2019 avec Jeanne MOREL née PONTVIANNE.

⁵⁹⁹ 1290W1281_DSpierrepontvianne / Déclaration de succession - 1290 W 1281

7. Décès et succession

Après trois mois d'agonie, au cours de laquelle Pierre Pontvianne, très pieux, reçoit quotidiennement la visite de l'évêque du Puy⁶⁰⁰, il décède le 27 février 1954, âgé de 43 ans⁶⁰¹.

La succession laisse pour seuls héritiers de droits les trois enfants issus du mariage de Pierre Pontvianne et Maria Boncompain : [REDACTED], tous mineurs au moment du décès de leur père, donc placés sous la tutelle de leur mère.

Il revient à Maria Boncompain l'usufruit du quart de l'ensemble des biens. En vertu de son contrat de mariage, elle est en droit de reprendre ses biens propres (trousseau et effets personnels consistant en vêtements, bijoux, linge de maison et vaisselle, estimés à 2 000 francs), la somme de 10 000 francs, donation faite par ses parents en guise d'avance sur héritage, au moment de son mariage. Par ailleurs, elle récupère le tiers du prix de vente de divers biens (une maison à Yssingaux, un labour, deux parcelles de pré), d'une valeur totale de 27 666 francs, ainsi que le tiers de la succession mobilière de ses deux parents, et de sa tante Rosalie, représentant au total 81 060 francs.

Elle touche le prix de vente de deux coupes de bois de sapin d'une valeur totale de 623 492 francs, réalisées en 1951 et 1952 par son défunt mari, pour les besoins de son commerce, dans les bois des Margots lui appartenant en propre.

Le total des reprises s'élève à 744 238 francs.

Le bénéfice de la communauté, issu des biens acquis durant le mariage, du matériel et du stock de la scierie-menuiserie, de la trésorerie de l'entreprise, s'élève à 668 091 francs, auxquels s'ajoute le 1/8e des biens provenant de la succession de Louis Pontvianne, soit 250 250 francs, la part d'héritage revenant à Pierre Pontvianne (le quart d'un ensemble d'immeubles comprenant locaux professionnels et maison d'habitation, estimé 2 300 000 francs, soit 575 000 francs) et enfin la somme de 20 000 francs apportée par Pierre Pontvianne à la signature du contrat de mariage.

La succession s'élève donc à 1 513 341 francs. Il est précisé qu'il n'existe pas de donation, ni bijoux ou collection. Déduction faite de l'usufruit et de la moitié du mobilier, la part revenant à chaque enfant est de 454 092 francs^{602,603}.

Un complément à la 1ère déclaration de succession est réalisé quelques mois plus tard, afin d'y ajouter la somme de 2 424 francs, provenant de la souscription d'obligations auprès de la Caisse Nationale d'Équipement et d'Électricité⁶⁰⁴.

Veuve pendant 44 années, Maria Boncompain s'éteint le 29 juin 1998, à l'Hôpital local d'Yssingaux, à l'âge de 85 ans⁶⁰⁵.

⁶⁰⁰ Entretien du 30/06/2019 avec Jeanne MOREL née PONTVIANNE.

⁶⁰¹ Acte de décès de PONTVIANNE Pierre Auguste Louis / AM Yssingaux Etat Civil 1954 - Archives municipales d'Yssingaux

⁶⁰² 1290W1191tablealphadeces_pierrepontvianne - 1290 W 1191

⁶⁰³ 1290W1281_DSpierrepontvianne / Déclaration de succession - 1290 W 1281

⁶⁰⁴ 1290W1282_DSpierrepontviannebis / Déclaration de succession - 1290 W 1282

⁶⁰⁵ Acte de décès de BONCOMPAIN Maria Henriette / AM Yssingaux Etat Civil 1998 - Archives municipales d'Yssingaux - 1998

Génération n°13 : [REDACTED] et [REDACTED]



1. La famille de [REDACTED]

André Marie Lucien Vial (16 janvier 1924 au Fraisse, commune de Dunières – 8 novembre 1988 à Montfaucon-en-Velay⁶⁰⁶) et [REDACTED] (11 mai 1929 à Montfaucon-En-Velay⁶⁰⁷) se marient le 7 mai 1949 à Montfaucon-en-Velay⁶⁰⁸. Ils ont 25 et 19 ans.

Six enfants naissent de leur union :

- [REDACTED], née le 19 octobre 1949 à Montfaucon-en-Velay⁶⁰⁹.
- [REDACTED], né le 25 avril 1951 à Saint-Etienne⁶¹⁰.
- [REDACTED], née le 10 mars 1953 à Montfaucon-en-Velay⁶¹¹.
- [REDACTED], née le 10 février 1955 à Yssingeaux⁶¹².
- [REDACTED], née le 25 juin 1957 à Yssingeaux⁶¹³.
- [REDACTED], né le 15 décembre 1961 à Montfaucon-en-Velay⁶¹⁴.

André Vial dirige une entreprise de transport (Transport Velay Méditerranée). Ils passent leur vie à Montfaucon-en-Velay, faubourg Saint-Régis, où grandissent leurs enfants⁶¹⁵.

2. Mariage

[REDACTED] et [REDACTED] s'unissent le 30 juillet 1976 à Yssingeaux^{616,617}. [REDACTED] a 28 ans et [REDACTED] a 21 ans. Leur union dure un peu plus de 34 ans.



[REDACTED] 30 juillet 1976

⁶⁰⁶ Acte de naissance de VIAL André Marie Lucien - AD43 -AD 43 - Etat civil - Dunières 1924 N - 1925 W 312

⁶⁰⁷ Acte de naissance de [REDACTED] / AD 43 - Etat civil - Montfaucon 1929 N - 1925 W 498

⁶⁰⁸ Acte de mariage [REDACTED] - Archives familiales - Extrait livret famille

⁶⁰⁹ Acte de naissance [REDACTED] - Archives familiales - Extrait livret famille

⁶¹⁰ Acte de naissance [REDACTED] - Archives familiales - Extrait livret famille

⁶¹¹ Acte de naissance [REDACTED] - Archives familiales - Extrait livret famille

⁶¹² Acte de naissance [REDACTED] - Archives familiales - Extrait livret famille

⁶¹³ Acte de naissance [REDACTED] - Archives familiales - Extrait livret famille

⁶¹⁴ Acte de naissance [REDACTED] - Archives familiales - Extrait livret famille

⁶¹⁵ Acte de mariage de [REDACTED] / extrait livret famille - Archives familiales

⁶¹⁶ Suivi d'un mariage religieux le samedi 31 juillet dans l'église de Versilhac (commune d'Yssingeaux)

⁶¹⁷ Acte de mariage de [REDACTED] / extrait livret famille - Archives familiales

3. Enfants

[REDACTED] et [REDACTED] ont deux enfants :

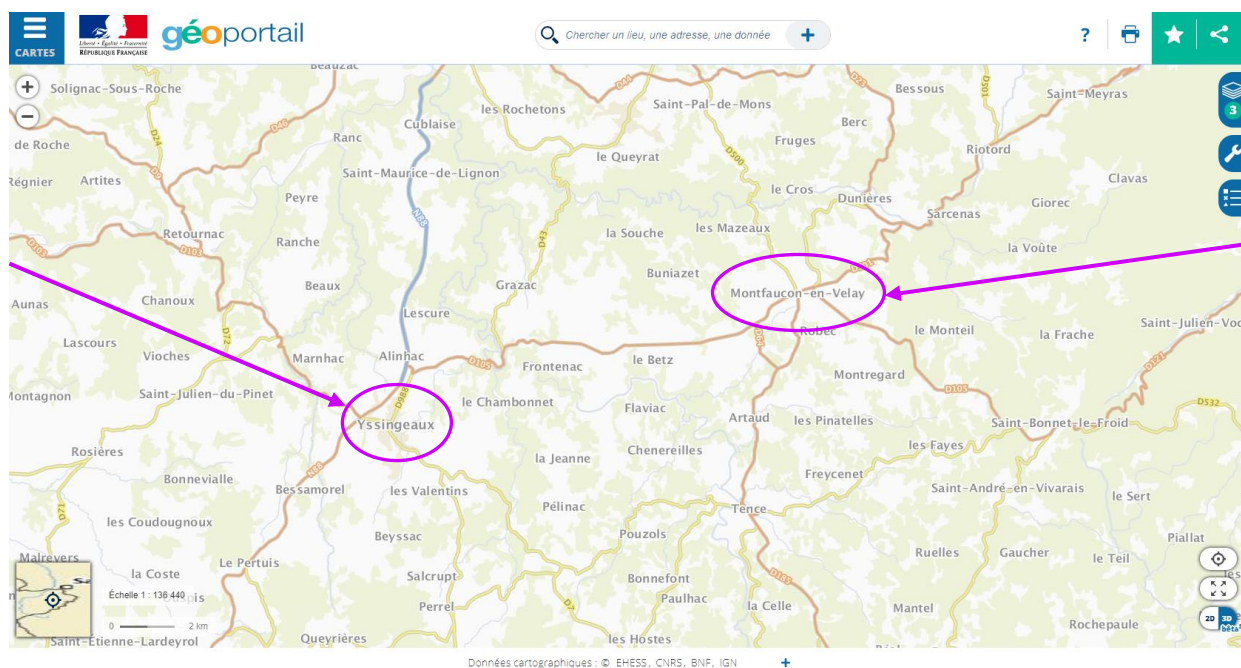
- [REDACTED], né le 13 octobre 1978 au Puy-En-Velay, Maternité Hôpital Emile Roux⁶¹⁸.
- [REDACTED], née le 30 novembre 1979 au Puy-En-Velay, Maternité Hôpital Emile Roux⁶¹⁹.

4. Activités professionnelles

[REDACTED] est maître d'œuvre en bâtiment. Après quelques années de salariat au début de sa carrière, il travaille à son compte ; son bureau est basé à Yssingeaux.

[REDACTED] est d'abord femme au foyer, puis devient chef de rayon dans une grande surface (Super U Yssingeaux). Elle est actuellement retraitée.

5. Les lieux habités



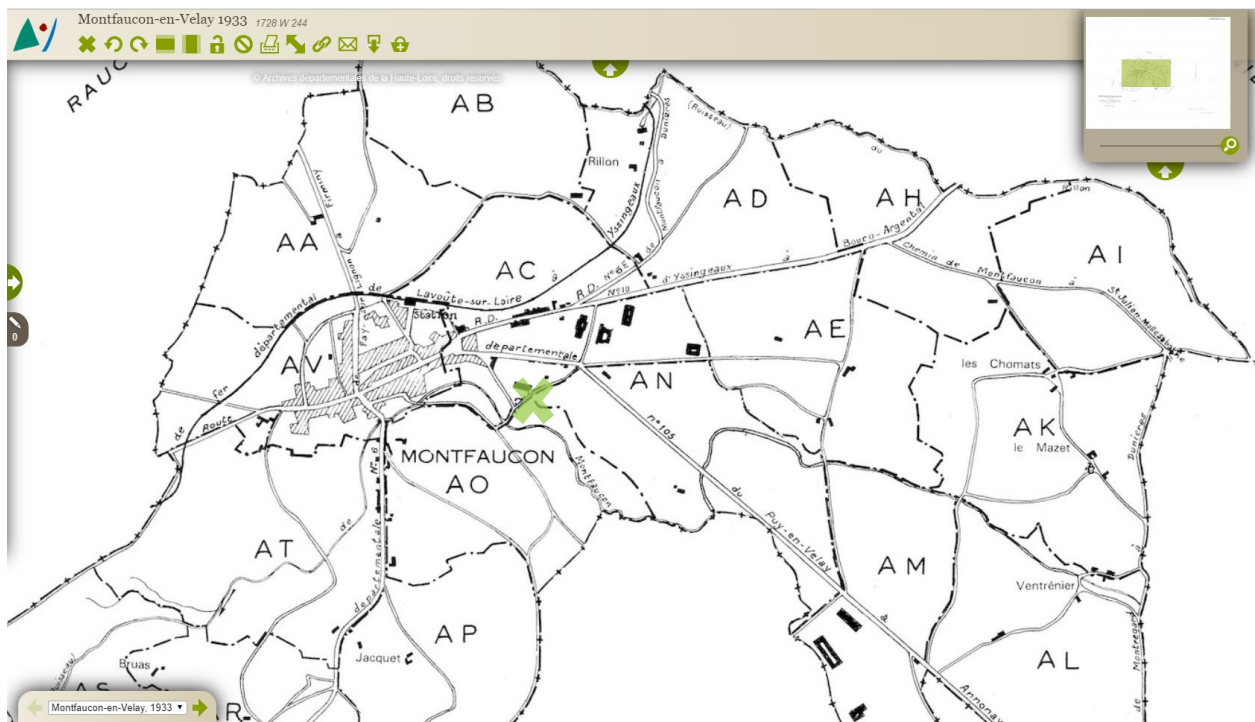
Haute-Loire – Yssingelais. Plan IGN. Source : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte> ; page consultée le 15/07/2019

[REDACTED] est originaire d'Yssingeaux et [REDACTED] de Montfaucon-en-Velay⁶²⁰.

⁶¹⁸ Acte de naissance de [REDACTED] / extrait - Etat civil du Puy-en-Velay ; Acte de mariage de [REDACTED] - Archives familiales ; Acte de mariage de [REDACTED] - Archives familiales

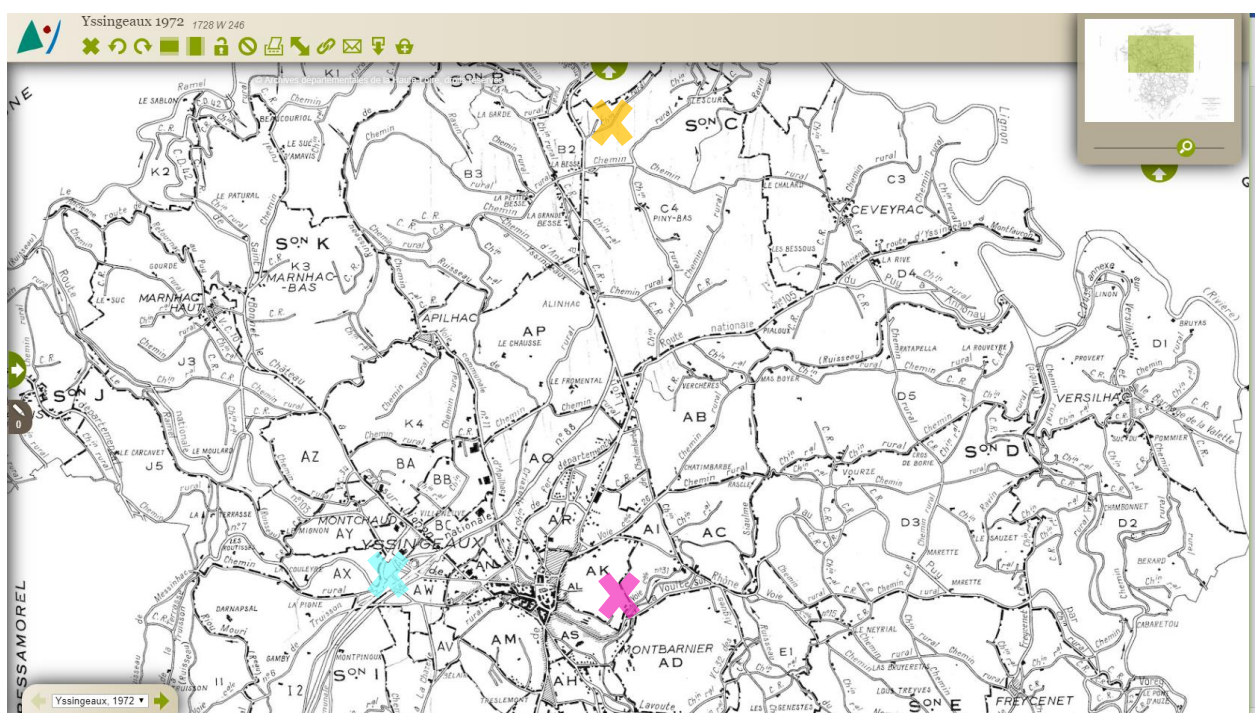
⁶¹⁹ Acte de naissance de [REDACTED] - Etat civil du Puy-en-Velay - Archives familiales

⁶²⁰ Acte de naissance de [REDACTED] - Etat civil du Puy-en-Velay – Archives familiales



Archives départementales de la Haute-Loire. Plan cadastral rénové de Montfaucon-en-Velay - tableau d'assemblage - 1728 W 244 (1933, mis à jour 1981). Source : <http://www.archives43.fr/> ; page consultée le 15/07/2019

La croix verte représente l'emplacement de la maison des Vial à Montfaucon.



Archives départementales de la Haute-Loire. Plan cadastral rénové d'Yssingeaux – tableau d'assemblage 1728 W 246 (1972, mis à jour 1981). Source : <http://www.archives43.fr/> ; page consultée le 15/07/2019

Ensemble, ils vont d'abord habiter dans une maison appelée « La Fermette », située vers la carrière des Barry à Yssingeaux (croix jaune)⁶²¹. Expropriés en raison du développement de la carrière, ils emménagent dans une maison située à Bel Air (croix turquoise)⁶²², puis dans une nouvelle maison située sur la montagne Saint-Roch, toujours à Yssingeaux (croix rose), où leurs enfants grandissent. [redacted] demeure encore⁶²³. Toutes ces maisons ont été conçues et construites par [redacted].

⁶²¹ Acte de mariage de [redacted] / extrait livret famille - Archives familiales

⁶²² Acte de naissance de [redacted] / extrait - Etat civil du Puy-en-Velay - Archives familiales

⁶²³ Acte de mariage de [redacted] - Archives familiales

6. Quelques éléments du parcours de [REDACTED]

Quelques documents intéressants, relatifs à la jeunesse de [REDACTED], ont été retrouvés dans les archives familiales.

Le 11 juin 1960, [REDACTED] est reçu au certificat d'étude, à Yssingeaux⁶²⁴.

Le 5 juillet 1967, à Toulon, [REDACTED] obtient son certificat d'aptitude professionnelle (CAP) de dessinateur en bâtiment⁶²⁵.

Un peu moins de six mois plus tard, [REDACTED] part faire son service militaire. Il est reçu au concours des Technicien d'exécution du Ministère des Armées, qui s'est déroulé le 19 et 20 décembre 1967. Dans le cadre de son service militaire, le soldat de 2e classe [REDACTED] prend ainsi de nouvelles fonctions et sert désormais dans le génie militaire. Basé à Lyon, il travaille au sein d'un bureau d'étude sur les bâtiments de l'armée, et ce jusqu'à la fin de son service⁶²⁶.

7. Décès de [REDACTED]

Gravement malade, [REDACTED] décède le 12 mars 2011 à Saint-Priest-En-Jarez (Loire), à l'Hôpital Nord, à l'âge de 63 ans⁶²⁷.

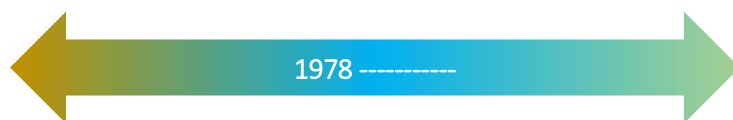
⁶²⁴ Certificat d'études primaires élémentaires [REDACTED] - Archives familiales

⁶²⁵ certificat d'aptitude professionnelle dessinateur bâtiment [REDACTED] / diplôme - Archives familiales

⁶²⁶ lettre affectation armée [REDACTED] / lettre - Archives familiales

⁶²⁷ Acte décès [REDACTED] / Extrait livret famille – Archives familiales ; Le Progrès / Avis de décès [REDACTED] - Archives familiales

Génération n°14 : [REDACTED] et Charlotte Oudin



1. La famille de Charlotte Oudin

[REDACTED], mon père, est né le 6 novembre 1958 à Yssingaux⁶²⁸. Sa famille vit alors au Margots, hameau de la commune, niché au cœur du massif du Meygal, où ils ont une exploitation agricole. Ma mère, [REDACTED], est née le 21 décembre 1960⁶²⁹. Ses parents exploitent une ferme sur les contreforts du massif du Mézenc. N'en étant pas propriétaires, ils déménageront vite sur Brioude, dans l'ouest de la Haute-Loire. Ma mère y passe son enfance.

[REDACTED] et [REDACTED] se rencontrent en 1979 sur Lyon : mon père y a trouvé son premier emploi, comme agent de maintenance, tandis que ma mère poursuit ses études d'infirmière. Ils se marient le 22 août 1981, à Saint-Germain-Laprade⁶³⁰, commune où la famille de ma mère a fini par s'installer.

Quatre enfants sont issus du couple de mes parents :

- ma sœur aînée, née le 6 juin 1982 au Puy-En-Velay⁶³¹, mère de deux enfants, une fille née le 15 mai 2009 et un garçon né le 7 novembre 2015.
- moi, Charlotte Pauline Marjolaine, née le 5 mai 1984 au Puy-En-Velay, Maternité Hôpital Emile Roux⁶³².
- mes frères jumeaux, nés le 13 septembre 1986 au Puy-En-Velay^{633 634}.

Nous grandissons à Saint-Germain-Laprade, où mes parents ont fait construire une maison. Mes parents divorcent en 1999⁶³⁵.

Mon père se remarie le 30 mai 2009⁶³⁶. De cette union, naissent trois enfants, qui sont donc mes sœurs et frère consanguins :

- ma demi-sœur, née le 27 janvier 2009 au Puy-En-Velay, décédée le 31 janvier 2009 à Lyon⁶³⁷.
- ma demi-sœur, née le 19 juillet 2010 au Puy-En-Velay⁶³⁸.
- mon demi-frère, né le 4 janvier 2013 en Tunisie⁶³⁹.

2. Mariage

[REDACTED] et moi, nous nous marions le 21 avril 2018 à Saint-Germain-Laprade⁶⁴⁰, respectivement âgés de 39 et 33 ans. Notre mariage civil est suivi d'un mariage religieux, le 12 mai suivant^{641,642}.

⁶²⁸ Acte de mariage de PONTVIANNE et OUDIN - Archives familiales

⁶²⁹ Même source

⁶³⁰ Acte de mariage de [REDACTED] / extrait livret famille - Archives familiales

⁶³¹ Acte de naissance de [REDACTED] - source familiale - extrait livret famille (1982) - Archives familiales

⁶³² Acte de naissance de OUDIN Charlotte Pauline Marjolaine - Etat civil du Puy-en-Velay ; Acte de mariage de PONTVIANNE et OUDIN - Archives familiales

⁶³³ Acte de naissance de [REDACTED] - source familiale - extrait livret famille (1986) - Archives familiales

⁶³⁴ Acte de naissance de [REDACTED] - source familiale - extrait livret famille (1986) - Archives familiales

⁶³⁵ Extrait livret famille (1999) - Archives familiales

⁶³⁶ Je suis témoin de ce mariage.

⁶³⁷ Acte de naissance de [REDACTED] - 2009 - Archives familiales

⁶³⁸ Acte de naissance de [REDACTED] - 2010 - Archives familiales

⁶³⁹ Acte de naissance de [REDACTED] - 2013 - Archives familiales

⁶⁴⁰ Acte de mariage de PONTVIANNE et OUDIN - Archives familiales

⁶⁴¹ [REDACTED]

⁶⁴² Acte de mariage religieux de PONTVIANNE et OUDIN - Archives familiales



Charlotte Oudin et [REDACTED], 12 mai 2018

3. Enfants

A ce jour, deux enfants sont nés de notre union. Ils incarnent la 15^{ème} génération de cette lignée étudiée.

- Vitalis Pontvianne, né sans vie le 22 mai 2017 à Saint-Priest-En-Jarez (Loire), Hôpital Nord⁶⁴³.
- Lorelei Thérèse Marie Pontvianne, née le 16 novembre 2018, à Saint-Etienne (Loire, Hôpital Privé de la Loire⁶⁴⁴.



Lorelei Pontvianne, janvier 2019.

4. Activités professionnelles

[REDACTED] dirige une société d'économie de la construction, bmv économie, depuis 2011, basée à Monistrol sur Loire. Pour ma part, historienne de formation, j'ai travaillé dans l'information/communication ainsi que dans l'enseignement. Actuellement, je suis en reconversion professionnelle, et pour ce faire, depuis la rentrée de septembre 2018, je suis inscrite au Diplôme Universitaire Généalogie et Histoire des Familles, à l'Université de Nîmes.

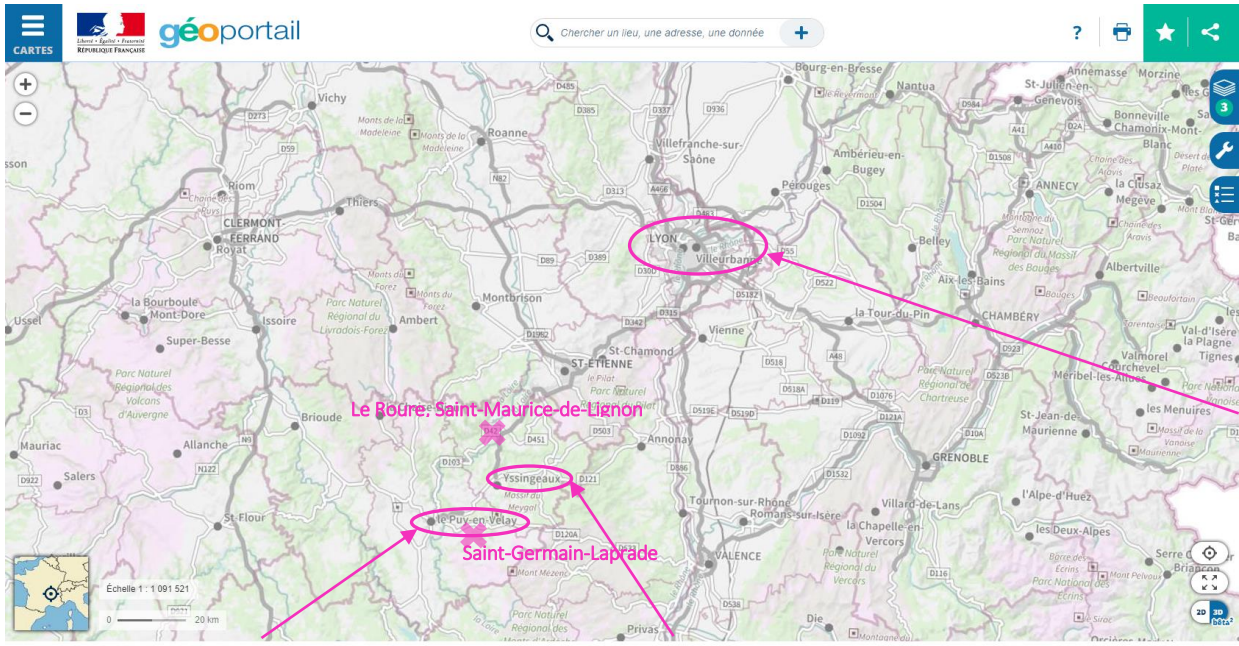
5. Les lieux habités

[REDACTED] grandit à Yssingaux, et moi à Saint-Germain-Laprade. Comme beaucoup de jeunes altiligériens, nous partons à Lyon afin d'y poursuivre nos études, après le baccalauréat. Après quoi, [REDACTED] revient en Haute-Loire, où il trouve un premier emploi à Langeac, puis un deuxième dans le bassin du Puy. En ce qui me concerne, je trouve un premier emploi en Haute-Loire, puis en Ardèche au Cheylard, avant de revenir sur Le Puy. [REDACTED] s'installe au Roure, commune de Saint-Maurice de Lignon, en 2009-2010. Je le rejoins en 2016. Nous y vivons actuellement⁶⁴⁵.

⁶⁴³ Acte de naissance de PONTVIANNE Vitalis - Archives familiales

⁶⁴⁴ Acte naissance Lorelei Pontvianne - Etat civil Saint-Etienne - 002788/2018 - Archives familiales

⁶⁴⁵ Acte de mariage de PONTVIANNE et OUDIN - Archives familiales



Axe Le Puy – Saint-Etienne - Lyon. Plan IGN. Source : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte> ; page consultée le 15/07/2019

CONCLUSION

Après avoir défini le cadre et la méthode de travail, ce mémoire cherche à offrir un aperçu des trajectoires de vie d'une lignée, celle des Pontvianne d'Yssingeaux, branche agnatique. On les découvre cultivateurs dans la campagne yssingelaise, sur huit générations, entre la fin du XVI^e siècle et le début du XIX^e siècle. Puis, sur les cinq générations qui suivent, les hommes apprennent et se transmettent un métier, celui de menuisier. D'un mode de vie rural, on glisse progressivement vers un mode de vie urbain, sans contact avec la terre ou le milieu paysan. L'artisanat conduit les Pontvianne à s'intéresser à la conduite de chantier, et ils conjuguent un temps l'activité d'entrepreneur général de travaux avec le travail du bois, jamais délaissé pendant plus d'un siècle et demi, jusqu'à l'accident tragique de Pierre Pontvianne en 1953. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, Louis Pontvianne choisit le secteur de la maîtrise d'œuvre en bâtiment, et son fils Pierre celui de l'économie de la construction. Dans la famille Pontvianne, la notion de transmission peut s'écrire avec un grand « t ».

Les épouses de la famille, longtemps, accompagnent leurs maris dans leur activité, que ce soit aux champs et plus tard en apportant une aide dans la gestion de leur entreprise. Vers la fin du XX^e siècle, les choses changent, avec une indépendance professionnelle pour elles.

En outre, il est important de noter que sur 14 générations, seuls quatre mariages exogames à la paroisse / commune d'Yssingeaux ont été trouvés. Par ailleurs, dans la lignée principale, aucun divorce ni aucune naissance illégitime. Le schéma observé est récurrent : le couple se marie, a plusieurs enfants, et demeure lié jusqu'à la mort.

Enfin, en l'état actuel des recherches, on ne trouve ni implexe, ni union remarquable, ni renchaînement d'alliance ou autre particularité des arbres généalogiques. Mais le tableau n'étant pas complet – loin s'en faut – ceci explique peut-être cela.

Conclure un tel exercice, avec un sentiment d'inachevé, n'est pas chose facile. A l'heure actuelle, je considère surtout ce travail comme une première étape, au cours de laquelle j'ai cherché à poser les bases d'un travail de généalogie familiale. Si l'état civil me paraît peu ou prou complet, du moins dans la limite des sources existantes, ce travail de recherche m'a ouvert de nombreux horizons qui demeurent à explorer. Le monde des archives est vaste, et les traces laissées par nos ancêtres sont bien plus nombreuses que l'on ne pourrait l'imaginer lorsque l'on s'en tient à l'état civil. Les archives des notaires sont d'une richesse infinie, pour un peu que l'on dispose de temps, de patience, et des connaissances nécessaires en paléographie. La mise en place d'institutions comme les insinuations (inexplorées à ce jour faute de temps, mais dans mes projets à venir), le contrôle des actes et plus tard l'enregistrement et les hypothèques viennent en compléter l'apport, tant sur le plan méthodologique qu'au niveau des renseignements apportés de manière intrinsèque. Un de mes grands regrets est de ne pas avoir eu le temps d'explorer les transcriptions et inscriptions hypothécaires de l'ensemble des membres de la famille dont j'ai trouvé le rôle. Il en va de même pour les matrices cadastrales : la nécessité m'a conduit à n'étudier que le rôle de Félix Pontvianne, mais j'aurais aimé analyser les matrices de ses descendants. Dans le cas de la famille Pontvianne, entrepreneurs de travaux publics sur plusieurs générations, une recherche dans la série O des archives départementales et dans les archives municipales pourrait également compléter la connaissance des divers chantiers sur lesquels l'entreprise a été retenue, et pourquoi pas livrer le quotidien de ces chantiers : avancement, éventuelles difficultés, etc. Par ailleurs le monde de la justice a été brièvement abordé, mais je suis convaincue qu'une recherche plus approfondie, notamment dans la justice de paix, serait riche en renseignements. Pour finir, je reste avec plusieurs énigmes, dont une qui m'a conduit dans les archives pénitentiaires, de police, et même du compagnonnage, sans trouver de réponse (pour le moment) : d'où venait les tatouages aux deux bras de Pierre Pontvianne (1854-1902) ?

Toutefois, chaque acte ainsi retrouvé nous rapproche un peu plus de leur quotidien, ce quotidien qu'on aimerait tant pouvoir observer par un trou de souris, et que l'on tente de cerner en lisant entre les lignes. En écrivant cette conclusion, il me semble que plus on cherche à connaître ces personnes appartenant au passé, plus on touche du doigt la somme de ce que l'on ne connaîtra sans doute jamais. Au-delà de leur apparence physique – qui est parfois connue grâce aux portraits, aux photographies, aux descriptions – quid du son de leur voix et de la manière qu'ils avaient de prononcer le patois local, et plus

tard le français que l'on connaît ? En l'absence de correspondance ou d'écrits, qu'est-ce qui meublait leur quotidien et alimentait leurs discussions ? Qu'en était-il de leurs joies et leurs peines en dehors des naissances et des décès et des calamités que l'on connaît via d'autres sources ? La liste des questions serait longue, et n'apporterait rien de plus au propos. C'est souvent le cas lorsque l'on cherche : on croit trouver des réponses, il en ressort de nouvelles interrogations. Mais finalement, n'est-ce pas ici une des beautés de l'exercice ?

BIBLIOGRAPHIE

Usuels

- Augustin CHASSAING, complété par Antoine JACOTIN, *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire : comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imprimerie nationale, 1907. ; cf. page 170 ; page 352.
- DÉRIBIER DE CHEISSAC, *Description historique et statistique du département de la Haute-Loire*, Paris, Belin-Leprieur, 1824, 527 p. (réed. 1993 chez Res Universis, coll. "Monographies des villes et villages de France", 526 p.)
- Ferdinand DUBUISSON (dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Librairie Hachette, 1911, disponible en ligne : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3424> ; page consultée le 11/07/2019.
- Gaston JOUBERT, *Dictionnaire biographique de la Haute-Loire*, Le Puy-en-Velay, Ed. « Per Lous Chamis », 1982, 398 p.
- Gaston de JOURDA DE VAUX, *le nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy*, Lyon, librairie ancienne et moderne Badiou-Amant, 1924, 7 tomes.
- Paul OURLIAC et Jehan de MALAFOSSE, *Histoire du droit privé*, tome III : *Le droit familial*, Paris PUF, collection Themis, 1968, 554 p.
- Georges PAUL, *Armorial général du Velay et des enclaves de l'Auvergne, du Gévaudan, du Vivarais et du Forez formant le département de la Haute-Loire*, Nîmes, Lacour-Ollé, 2008, 507 p.
- Jean-Yves RIDEAU, *Trésors des parlers occitans du Velay oriental et du sud-Forez (Yssingelais, Fay, pays de Bas, plateau de Saint-Bonnet-le-Château, Firminy, sud-pilat), à l'usage de ceux qui veulent entendre le pays, recouvrer la langue, l'écrire*, Ivern, 2018.
- Jean SELLIER, *Atlas historique des provinces et régions de France*, Paris, Editions La Découverte & Syros, 1997, 223 p.
- *Table de concordance des mandements du Velay*. In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1937, tome 98. pp. 63-65

Généalogie et histoire des familles

- Gildas BERNARD, Ségolène DE DAINVILLE-BARBICHE, Danièle NEIRINCK, *Guide des recherches sur l'histoire des familles*, Paris, Archives Nationales de France, 2018, 347 p.
- Martin DE FRAMOND et Yves SOULINGEAS (dir.), André BROCHIER et Pascal PAGES, *Répertoire numérique de la sous-série 2 C. Contrôle des actes et autres droits (1693-1791)*, Le Puy-en-Velay, AD43, 2000.

- Martin DE FRAMOND et Yves SOULINGEAS (dir.), André BROCHIER et Pascal PAGES, *Répertoire numérique de la sous-série 3 Q. Enregistrement (1791 – 1900)*, Le Puy-en-Velay, AD43, 2000.
- Martin DE FRAMOND (dir.), Thierry ALLOIN, *Guide du généalogiste. 2^{ème} édition revue et mise à jour*, Le Puy-en-Velay, AD43, 2000.
- Thierry SABOT, *Hiérarchie et ascension sociale de nos ancêtres paysans*, Saint-Germain-Lespinnasse, Editions Thisa, 2016, 48 p.
- Thierry SABOT, *Hiérarchie et ascension sociale de nos ancêtres artisans et boutiquiers*, Saint-Germain-Lespinnasse, Editions Thisa, 2018, 48 p.
- Thierry SABOT, *Comprendre les actes notariés. Les actes relatifs à la personne ou à a famille. 1ere partie : contrat de mariage, testament, inventaire après décès*, Saint-Germain-Lespinnasse, Editions Thisa, 2014, 48 p.
- Thierry SABOT, *Comprendre les actes notariés. Les actes relatifs à la personne ou à a famille. 1ere partie : autour de l'identité, de la grosses, du mariage, de la vie en famille, des mineurs orphelins, de la vie sociale et de la succession*, Saint-Germain-Lespinnasse, Editions Thisa, 2015, 48 p.
- Thierry SABOT, *Contexte : un guide chrono-thématique pour situer un village, une famille, un personnage ou un évènement dans son contexte historique et généalogique*, Saint-Germain-Lespinnasse, Editions Thisa, 2017, 216 p.
- Yves SOULINGEAS, *Guide des Archives de la Haute-Loire*, Le Puy, Archives départementales de la Haute-Loire, 1983, 281 p.

Histoire

6. Histoire générale de la France, XVIe-XXe siècles

- Guy ANTONETTI, *Histoire contemporaine politique et sociale*, Paris, PUF, coll. Droit Fondamental : Droit Politique et Théorique, 1986, 527 p.(8^e éd. 2003, 640 p.)
- Dominique BARJOT, Jean-Pierre CHALINE, André ENCREVÉ, *La France au XIXe siècle, 1814-1914*, Paris, PUF, Collection Quadrige Manuels, 2014 (3^{ème} édition), 704 p.
- Lucien BELY, *La France moderne 1498-1789*, Paris, PUF, Collection Quadrige Manuels, 2013 (2^{ème} édition), 704 p.
- Robert MANDROU, *Introduction à la France moderne, 1500-1640 : Essai de psychologie historique*, Paris, Albin Michel, « L'Évolution de l'Humanité », 1974. (nouv. éd. en poche rev. et augm. 1998, 656 p.)
- Jean TULARD, *La France de la Révolution et de l'Empire*, Paris, PUF, Collection Quadrige Manuels, 2014 (2^{ème} édition), 224 p.

7. Histoire sociale de la France, XIVe-XXe siècles

- Fernand BRAUDEL, Ernest LABROUSSE (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, PUF, 1970-1982, collection « Quadrige », 5 volumes.

- Michel GERVAIS, Marcel JOLLIVET et Yves TAVERNIER, *La fin de la France paysanne de 1914 à nos jours*, tome 4 de Georges DUBY et Armand WALLON (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, 672 p. (réed. 1992, coll. « Points-Histoire », 755 p.)
- Étienne JUILLARD (dir.), *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*. Tome 3 de Georges DUBY et Armand WALLON (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Éditions du Seuil, 1976, 568 p. (réed. 2003, coll. « Points-Histoire », 570 p.)
- Emmanuel LE ROY LADURIE (dir.), *L'âge classique des paysans de 1340 à 1789*, tome 2 de Georges DUBY et Armand WALLON (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, 658 p.
- Ralph SCHOR, *Histoire de la société française au XXe siècle*, Paris, Belin, coll. « Belin Sup Histoire », 2004, 479 p.
- Pierre SORLIN, *La Société française. Tome 1, 1840-1914. Tome II, 1914-1968*, Paris, éd. Artaud, coll. « Sociétés contemporaines », 1969, 2 volumes, 310 p. et 329 p.

8. Histoire culturelle de la France, XXIe-XXe siècles

- Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire culturelle de la France, vol. 2, De la Renaissance à l'aube des Lumières*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », 1998, 387 p. (réed. 2005, coll. « Points-Histoire », 496 p.)
- Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire culturelle de la France, vol. 3, Lumières et Liberté*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », 1998, 387 p. (réed. 2005, coll. « Points-Histoire », 496 p.)
- Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire culturelle de la France, vol. 4, Le temps des masses. Le vingtième siècle*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'univers historique », 1998, 403 p. (réed. 2005, coll. « Points-Histoire », 505 p.)

9. Ouvrages et articles spécialisés

- Philippe ARTIERES, *À fleur de peau : Médecins, tatouages et tatoués, 1880-1910*, Paris, éditions Allia, 2004.
- Gabriel AUDISIO, *Les Français d'hier, t. 2 des croyants XVe-XIXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1996, 479 p.
- Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *La démographie de l'époque moderne*, Paris, Belin-Sup, 1999, 334 p.
- Alain CORBIN, *Les cloches de la terre Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1994 (2^{ème} éd. 2000, Flammarion, coll. « Champs »), 359 p.
- Alain CORBIN, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998, 336 p.
- Christine DOUSSET, *Femmes et héritage en France au XVIIe siècle*, revue Dix-septième siècle 2009/3 (n° 244), pages 477 à 491.

- Stéphane MINVIELLE, *La famille en France à l'époque moderne XVIe – XVIIIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2010, 304 p.

Le département de la Haute-Loire

10. Généralités et monographies

- Gabriel BAYSSAT, *Evolution du monde rural de la Haute-Loire*, Le Puy-en-Velay, éd. de la Main de Bronze, 1955, 285 p.
- Pierre CHARBONNIER, *Histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Haute et Basse Auvergne, Bourbonnais, et Velay, Clermont-Ferrand, éd. de Borée, 1999, 540 p.
- COLLECTIF, *1900-2000 : un siècle en Haute-Loire*, numéro spécial des Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, Association des Cahiers de la Haute-Loire, 2001, 381 p.
- COLLECTIF, *Haute-Loire (histoire et art, ethnographie, langue et littérature, milieu naturel, économie)*, Paris, Christine Bonneton éditeur, coll. « Encyclopédies Bonneton », 2001, 319 p.
- Jean MERLEY, *La Haute-Loire de la fin de l'Ancien Régime aux débuts de la troisième République (1776-1886)*, Le Puy, Archives départementales, Cahiers de la Haute-Loire, 1974, 2 volumes in-8, respectivement 667 p. de texte et 172 p. de tableaux, cartes et graphiques.
- Pierre NAUTON, *Géographie phonétique de la Haute-Loire*, Paris, Les Belles Lettres, 1974, 364 p.
- Auguste RIVET, *La vie politique dans le département de la Haute-Loire de 1815 à 1974*, Le Puy, 1979, in-8°, 644 p.

11. Histoire des religions

- Gilles CHARREYRON, *Politique et religion. Protestants et catholiques de la Haute-Loire*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires de Clermont-Ferrand Blaise Pascal, 1990, 296 p.
- Auguste RIVET, *Des "ministres" laïques au XIXe siècle ? Les Béates de la Haute-Loire*, Revue d'histoire de l'Eglise de France, janvier - juin 1978, p. 29-35

12. Yssingeaux

- Guillaume FIARD, *La Grenette. Un vecteur de développement pour la ville d'Yssingeaux. Réaffectation d'une ancienne halle aux grains*. Travail personnel de fin d'étude sous la direction de Bernard GAUTHIEZ, Lyon, Ecole d'architecture de Lyon, 1997, 93 p.
- Georges LEZOTRE, *Yssingeaux d'hier et d'aujourd'hui*, Le Cheylard, éd. Dolmaison, 2000, 139 p.
- Georges LEZOTRE, *Visages d'hier d'hier et d'aujourd'hui. Yssingeaux au fil du temps*, Le Cheylard, éd. Dolmaison, 2009, 139 p.
- Georges LEZOTRE, *Yssingeaux un lieu une histoire*, Le Cheylard, éd. Dolmaison, 2019, 135 p.
- Jean PERREL, *Yssingeaux et le Pays des Sucs. Tome 2 : Du XIIIe au XVIe siècles*, Yssingeaux, association Histoire et Patrimoine / ville d'Yssingeaux, 1996, 127 p.

- Jean PERREL et Gérard DESAGE, *Yssingeaux et le Pays des Sucs. Tome 3 : Du XVI^e siècle à la Révolution de 1789*, Yssingeaux, association Histoire et Patrimoine / ville d'Yssingeaux, 2000, 142 p.

Sites internet

- Bibliothèque Nationale de France / Gallica : <https://gallica.bnf.fr/>; page consultée le 24/07/2019.
- Retronews : <https://www.retronews.fr/> ; page consultée le 24/07/2019.
- Archives départementales de la Haute-Loire : <http://www.archives43.fr/> ; page consultée le 24/07/2019.
- Archives de Paris : <http://archives.paris.fr/> ; page consultée le 24/07/2019.
- Archives du Rhône : <http://archives.rhone.fr/> ; page consultée le 24/07/2019.
- Musée du Compagnonnage de Tours : <https://www.museecompagnonnage.fr/> ; page consultée le 24/07/2019.
- Blog Savoirs d'Histoire : <https://savoirdhistoire.wordpress.com/2018/10/21/histoire-du-tatouage-1-la-mode-du-brodanchage-de-couenne/> ; page consultée le 15/0-/2019.
- ArchiWebture : inventaires d'archives d'architectes en ligne : https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_BAH ; page consultée le 11/07/2019.
- Collection JFM : cartes postales anciennes : <https://www.collection-ifm.fr/t/cartes-postales-anciennes/france/43-haute-loire/yssingeaux-43#.XTIULOGzblU> ; page consultée le 24/07/2019.
- Blog d'un Auvergnat passionné d'histoire et de photographies anciennes : <http://www.cpauvergne.com/> ; page consultée le 24/07/2019.

ANNEXES

Annexe n°2 - paroisse d'Yssingeaux : tableau récapitulatif des registres BMS conservés par période.

cases grisées : aucune donnée conservée

	côte registre	période traitée	baptêmes / naissances	mariages	sépultures
	114/001	1581-1589			
	114/002	1597-1604			
	114/003	1597-1617			
	114/004	1605-1615			
	114/005	1618-1623			
	114/006	1623-1625			
	114/007	1626-1635			
	114/008	1632			
	114/009	1633-1634			
	114/010	1635-1636			
	114/011	1637-1640			
	114/012	1640-1644			
	114/013	1644-1654			
	114/014	1644-1666			
	114/015	1654-1664			
	114/016	1661-1664			
	114/017	1665-1669			
	114/018	1670-1672			
	114/019	1672-1677			
	114/020	1678-1683			
	114/021	1683-1692			
	114/022	1692-1700			
	114/023	1700-1705			
	114/024	1705-1711			
	114/025	1711-1728			
	114/026	1716-1719			
	114/027	1719-1726			
	114/028	1720-1730			
	114/029	1726-1736			
	114/031	1731-1746			
	114/032	1736-1747			
	114/034	1746-1777			
	114/035	1765-1771			
	114/036	1771-1777			
	114/037	1776-1777			
	114/038	1778-1796			
	114/039	1779-1784			
	114/040	1784-1790			
	114/041	1788-1793			
	114/042	1793-1796			

Archives
départementales
de la Haute-
Loire,
série 3 Num (XVI
– XVIIIe siècles)

ANTHROPONYMIE



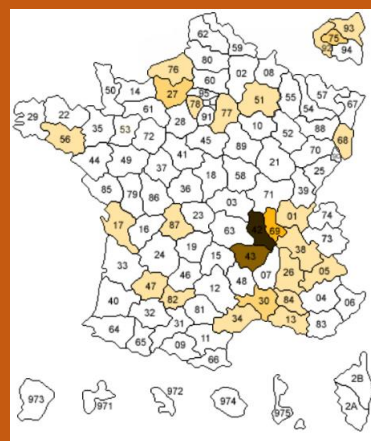
— PONTVIANNE — PONTVIANE
— BONCOMPAIN — JOUVE — CHEVALIER
— ABRIAL

Pontvianne
Boncompain
Jouve

↳ les trois patronymes les plus présents dans la lignée sosa

Pontvianne (Ponviane / Ponvianne / Pontviane) : suivant le mouvement général, l'orthographe du nom de famille ne se fixe qu'au XIXe siècle, avec un « t » et deux « n ».

À l'origine, il s'agit d'un toponyme, adopté ensuite comme patronyme, et désignant celui qui est originaire de La Pontvianne, un hameau de la commune de Solognac-sous-Roche (Haute-Loire). Sa première mention connue - Pons Viennæ - est datée de 1293 (Augustin CHASSAING, page 217). De ce fait, le patronyme Pontvianne est d'abord porté dans la Haute-Loire, mais il s'est également diffusé dans la Loire, l'Ardèche et le Rhône. Il existe des variantes en termes de prononciation et d'écriture : Pontvienne, Ponvienne, qui l'on retrouve surtout en Ardèche.

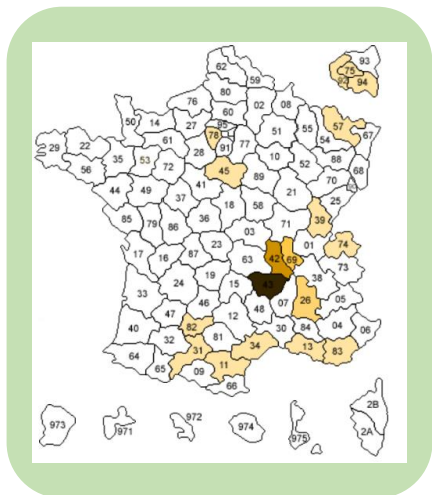


HERALDIQUE

Les recherches menées dans les différents armoriaux et répertoires, ou au sein même des documents d'archive étudiés, n'ont pas permis de retrouver des armoiries anciennes attachées au nom Pontvianne. En revanche, un membre d'une branche parallèle à celle étudiée possédait des armoiries au XIXe siècle. En effet, Msg Martin-Jean Pontvianne (1839-1879), évêque de Botra, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, portait des armes **d'argent au pont à une arche du même, maçonné de sable et posé sur une rivière d'azur**, accompagnées de la devise « Quasi via transeuntibus ».

Martin-Jean Pontvianne a eu pour contemporain Félix Pontvianne (1822-1873) et son fils Pierre Pontvianne (1854-1902). Ils étaient donc cousins au troisième degré, Martin-Jean et Pierre ayant un arrière-grand père commun (Jean Pontvianne 1743-1825).

De là, plusieurs hypothèses : soit ces armes étaient portées par la famille Pontvianne bien auparavant, soit Msg Martin-Jean Pontvianne a fait enregistrer des armes qu'il a lui-même créées à partir de l'étymologie de son patronyme.

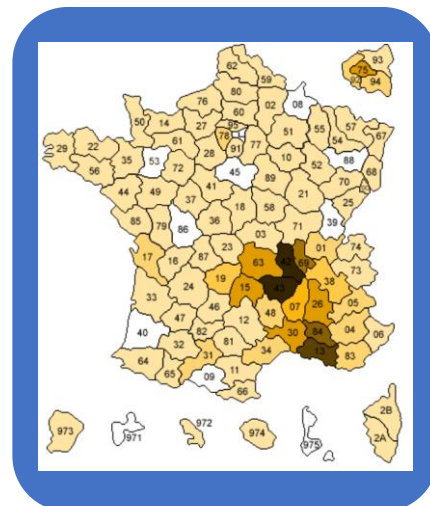


Boncompain

A l'origine, il s'agit d'un sobriquet désignant un bon compagnon, un « bon compain » (issu du latin *companiono*), qui est ensuite devenu un nom de famille très répandu en Haute-Loire, dans la Loire, et de manière moins importante dans le Rhône et la Drôme.

Jouve

Selon Jean-Yves RIDEAU, ce patronyme désignerait quelqu'un de jeune (Jouve < Jove : jeune). Donc ici encore, nous aurions à faire à un sobriquet devenu nom de famille. Très largement répandu, il est très présent en Haute-Loire, dans la Loire, les départements limitrophes et le long de l'axe rhodanien.



SOBRIQUET

L'usage du sobriquet est très largement répandu dans l'Yssingelais, jusqu'à une époque très récente. Jeanne MOREL, née PONTVIANNE, m'a appris que les Pontvianne étaient couramment appelés les « Pierrou », peut-être en raison de l'utilisation fréquente du prénom Pierre pour les chefs de famille.

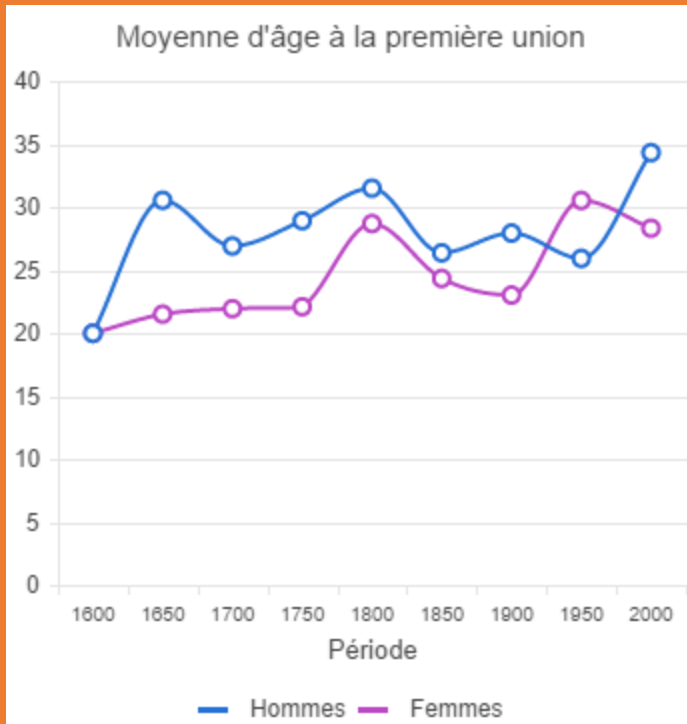
PRENOMS

55 prénoms féminins → palmarès :
 10 Marie
 4 Marguerite
 4 Madeleine/Magdeleine/Magdelaine

65 prénoms masculins → palmarès :
 14 Jean
 10 Pierre
 4 Claude / 4 Louis

120 prénoms recensés (lignée Sosa)

EN CHIFFRES



Fichier Gedcom :
846 individus

(collatéraux, parrains et marraines, témoins, prêtres, officiers de l'état civil)

La lignée Sosa
(env. 1550 - 2018) :
91 individus

Evènements recensés : 1619

Naissances : 401

Baptêmes : 91

Décès 135

Inhumations : 27

Unions : 73

Unions

La femme la plus jeune à son mariage est Alexandrine Jouve (18 ans)

La femme la plus âgée à son mariage est Charlotte Oudin (34 ans)

L'homme le plus jeune à son mariage est Jean dit Mathieu Ouilhon : 18 ans

L'homme le plus âgé à son mariage est Pierre Pontvianne (39 ans)

Le couple avec la plus importante différence d'âge est Tanequin Pontvianne et Clauda Abrial : environ 20 ans

Le couple ayant eu le plus grand nombre d'enfants : Pierre-Martin Pontvianne et Marianne Chevalier (au moins 11 enfants)

PROFESSIONS (lignée Sosa)

Cultivateur / granger / grangère / laboureur : 14

Travail du bois (menuisier, charpentier, ébéniste) : 6

ALPHABETISATION

A partir de quelle période voit-on apparaître les premières signatures dans la famille Pontvianne ? Le ductus propre à chaque signataire nous renvoie-t-il l'impression d'une bonne maîtrise de l'écriture, exprimée par une signature assurée, ou - au contraire - l'idée d'un « modèle » appris par cœur et reproduit tant bien que mal, exprimant un relatif illettrisme ?

	Hommes	Femmes
Génération 1 à 6 (v.1550 – 1783)	<i>Ne savent pas signer</i>	<i>Ne savent pas signer</i>
Génération 7 (1743-1825)	Jean Pontvianne  Maîtrise de l'écriture	Jeanne-Marie Metail  Maîtrise de l'écriture relative
Génération 8 (1775-1865)	Pierre-Martin Pontvianne  Maîtrise de l'écriture relative	Marianne Chevalier <i>Ne sait pas signer</i>
Génération 9 (1822-1873)	Félix Pontvianne  Sait juste signer	Marguerite Ouilhon <i>Ne sait pas signer</i>
Génération 10 (1854-1939)	Pierre Pontvianne  Maîtrise de l'écriture relative	Augustine Court  Maîtrise de l'écriture
Génération 11 1881-1973)	Louis Pontvianne  Maîtrise de l'écriture	Alexandrine Jouve  Maîtrise de l'écriture
Génération 12 (1910-1998)	Pierre Pontvianne  Maîtrise de l'écriture	Maria Boncompain  Maîtrise de l'écriture